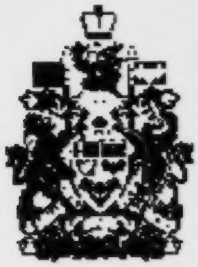

Correctional Service Canada

1997-98 Estimates

Part III

Expenditure Plan

The Estimates Documents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. The Part III documents provide additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with Part II.

©Minister of Supply and Services Canada 1997

Available in Canada through

Associated Bookstores and other booksellers

or by mail from

Canada Communication Group – Publishing
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/1998-III-44
ISBN 0-660-60094-3

103-02053/

Correctional Service Canada

1997-98 Estimates

Part III

Expenditure Plan

Approved

Solicitor General

PREFACE

The Plan is divided into the following four sections:

Section I - The Commissioner's Message

This Section outlines key plans and priorities, comments on performance strengths and weaknesses, and describes a personal vision of the Agency.

Section II - Agency Plans and Priorities

This Section presents strategic information which provides the basis for decisions on future-year spending plans for fiscal years 1997-98 to 1999-00. It focuses on priorities and expected results.

Section III - Agency Performance: 1995-96 to the first half of 1996-97

This Section focuses on results achieved during fiscal year 1995-96, and for the first half 1996-97. It outlines results for individual Business Lines, the impact of management initiatives, the impact on future plans, as well as a comparison of financial performance.

Section IV - Supplementary Information

This Section consolidates supplementary planning and performance information.

TABLE OF CONTENTS

SECTION I COMMISSIONER'S MESSAGE 5

SECTION II AGENCY PLANS AND PRIORITIES 6

MISSION OF THE CORRECTIONAL SERVICE OF CANADA 6

A. SUMMARY 8

B. AGENCY OVERVIEW 9

DETAILS OF SPENDING AUTHORITIES 9

ROLES AND RESPONSIBILITIES 11

CURRENT ENVIRONMENT 15

KEY CHALLENGES AND STRATEGIES 20

C. DETAILS OF THE PLAN BY BUSINESS LINE 26

BUSINESS LINE STRUCTURE 26

NET COSTS OF THE PROGRAM BY BUSINESS LINE 27

SUMMARY OF FINANCIAL REQUIREMENTS 28

1. CORRECTIONAL OPERATIONS 30

2. CORRECTIONAL PROGRAMS 35

3. TECHNICAL AND INMATE SERVICES 41

4. MANAGEMENT AND ADMINISTRATION 47

5. CORCAN– SPECIAL OPERATING AGENCY 53

SECTION III AGENCY PERFORMANCE 56

A. SUMMARY OF AGENCY PERFORMANCE 56

B. CORPORATE PERFORMANCE 58

C. KEY REVIEWS AND TASK FORCES 65

D. HIGHLIGHTS OF PERFORMANCE BY BUSINESS LINE 70

1. CORRECTIONAL OPERATIONS 70

2. CORRECTIONAL PROGRAMS 74

3. TECHNICAL AND INMATE SERVICES 81

4. MANAGEMENT AND ADMINISTRATION 85

5. CORCAN: SPECIAL OPERATING AGENCY 92

SECTION IV SUPPLEMENTARY INFORMATION 93

1. PROFILE OF PROGRAM RESOURCES 93
FIGURE 21: DETAILS OF FINANCIAL REQUIREMENTS BY OBJECT 94

2. PERSONNEL REQUIREMENTS 96
FIGURE 22: DETAILS OF PERSONNEL REQUIREMENTS BY BUSINESS LINE (FTES) 96
FIGURE 23: SUMMARY BY PROFESSIONAL CATEGORY (FTES) 97

3. CAPITAL PROJECTS 98
FIGURE 24: CAPITAL EXPENDITURES BY BUSINESS LINE 98
FIGURE 25: DETAILS OF MAJOR CAPITAL PROJECTS 100

4. ADDITIONAL FINANCIAL INFORMATION 102

4.1 REVENUES AND EXPENDITURES 104
FIGURE 27: GROSS AND NET DEPARTMENTAL EXPENDITURES BY BUSINESS LINE 104
FIGURE 28: DETAILS OF REVENUES BY BUSINESS LINE 106
FIGURE 29: TRANSFER PAYMENTS BY BUSINESS LINE 107
FIGURE 30: DETAILS OF TRANSFER PAYMENTS BY BUSINESS LINE 109

4.2 REVOLVING FUNDS 110
FIGURE 31: SUMMARY OF REVOLVING FUNDS BY BUSINESS LINE 110
FIGURE 32: STATEMENT OF OPERATION AND CHANGES IN FINANCIAL POSITION 111
FIGURE 33: CORCAN REVOLVING FUND BALANCE SHEET 96

4.3 FINANCIAL SUMMARY 114
FIGURE 34: DEPARTMENTAL APPROPRIATED PLANNED AND ACTUAL SPENDING 114

INDEX 101

SECTION I

COMMISSIONER'S MESSAGE

I am pleased to be back as Commissioner of the Correctional Service of Canada. More than ever, Canadians are deeply concerned about public safety issues. They also recognize that we have a responsibility to ensure the public's protection through the effective management of offenders and their safe return to society.

The past year has been a difficult one for the Correctional Service of Canada. The Commission of Inquiry into certain events at the Prison for Women (The Arbour Commission), the Auditor General Reports on offender programming and reintegration, as well as reports of the Correctional Investigator, have identified areas for improvement. As a result, CSC is re-examining ways to provide consistent delivery of its national correctional program in compliance with the law.

On my appointment as Commissioner, we undertook to address these issues through a number of initiatives. They include the strengthening of our National Headquarters' organization and correctional expertise to provide effective leadership and ensure the consistent application of the correctional program.

We also established a number of Task Forces to provide CSC with expert advice on key aspects requiring urgent attention. These Task Forces are focusing on: (i) Administrative Segregation to ensure that management practices support continuous compliance with the law; (ii) Policy Review to establish clear, concise and consistent policy throughout the Service in keeping with the law; (iii) Reintegration to look at all aspects of offender case management, programming and community supervision for safe community reintegration and, (iv) Offender Employment and Employability to review offender employment and vocational training.

I am particularly pleased that the Solicitor General, the Honourable Herb Gray, endorsed the re-issuance of the Service's Mission Statement with the significant reference to the rule of law. The Mission Document is intended to guide the Service's staff in their day-to-day performance of duty. It also serves as our statement of accountability to our stakeholders, the public and Parliament itself.

I look forward to the challenges that lie ahead.

Ole Ingstrup
Commissioner of Corrections

SECTION II

AGENCY PLANS AND PRIORITIES

MISSION OF THE CORRECTIONAL SERVICE OF CANADA

The CSC Mission Document, recently re-issued, provides the framework for the development of correctional programs and services, and states the philosophy that will guide the Service by:

- stressing the Service's contribution to the protection of society by enforcing the rule of law and emphasizing the active role the Service plays in encouraging offenders to become law-abiding citizens;
- reinforcing the important role of Service staff in helping offenders reintegrate into the community, while exercising appropriate control of their behaviour and applying basic values and principles in the provision of guidance to offenders;
- providing clear direction to all Service staff in exercising their responsibilities;
- outlining a strategic framework for the development of policies and programs;
- providing a basis upon which the Service will be held accountable; and
- assisting in clarifying the Service's role, activities and future direction.

This is accomplished through four specific elements identified in the Mission Document:

1 A Mission Statement, which identifies the role of the Service:

> "The Correctional Service of Canada, as part of the criminal justice system and respecting the rule of law, contributes to the protection of society by actively encouraging and assisting offenders to become law-abiding citizens, while exercising reasonable, safe, secure and humane control."

2 Core Values, which outline the basic and enduring ideals of the Service in carrying out the Mission;

3 Guiding Principles, which are key statements that direct the Service in its daily actions; and

4 Strategic Objectives, which are the goals the Service must strive to achieve in accomplishing its Mission.

A. SUMMARY: AGENCY PLANS AND PRIORITIES

Four major factors impact on the nature and direction of the Service's plans and priorities:

- an unprecedented growth in the number of incarcerated federal offenders, both men and women, whose offence profiles show a marked increase in violent crimes;
- recent as well as planned legislative changes, such as the new firearms legislation and amendments to the Young Offenders' Act, are likely to lead to population increases and increased community supervision;
- the Arbour Commission of Inquiry, resulting in major improvements to the Service's strategy for federally sentenced women, as well as a renewed respect for the rule of law that guides the CSC in conducting business; and
- public concern about the potential threat posed to the community by the release of high-risk offenders with a history of violence.

Major initiatives taken by the Correctional Service in this time of fiscal reduction focus on:

- the challenge to find alternative ways of delivering correctional services. Key among these will be the establishment of partnerships with provinces and territories for shared services, and agreements with Aboriginal organizations for services to native offenders;
- the implementation of effective policy, in which legal requirements and accountabilities are clearly communicated and effectively monitored;
- effective population management, including high-risk offenders, sex offenders and federally sentenced women;
- improving the effectiveness of programs for offenders; and
- maintaining the quality of CSC's workforce.

B. AGENCY OVERVIEW

DETAILS OF SPENDING AUTHORITIES

Authorities for 1997-98 - Part II of the Estimates

Financial Requirements by Authority

Vote	(thousands of dollars)	1997-98 Main Estimates	1996-97 Main Estimates
	Solicitor General - Correctional Service		
15	Penitentiary Service and National Parole Service -Operating expenditures	876,791	843,646
20	Penitentiary Service and National Parole Service -Capital expenditures	185,422	170,447
(S)	Pensions and other employee benefits	201	201
(S)	Contributions to employee benefit plans	90,217	75,157
(S)	CORCAN Revolving Fund	387	2,827
	Total Agency	1,153,018	1,092,278

Vote - Wording and Amounts

Vote	(dollars)	1997-98 Main Estimates
	Solicitor General - Correctional Service	
15	Correctional Service-Penitentiary Service and National Parole Service - Operating expenditures, the grants listed in the Estimates, contributions; and a) authority to pay into the Inmate Welfare Fund revenue derived during the year from projects operated by inmates and financed by the said Fund; b) authority to operate canteens in federal institutions and to deposit revenue from sales into the Inmate Welfare Fund; c) payments in accordance with terms and conditions prescribed by the Governor in Council, to or on behalf of discharged inmates who suffer physical disability caused by participation in normal program activity in federal institutions, and to dependents of deceased inmates and ex-inmates whose death resulted from participation in normal program activity in federal institutions; and d) authority for the Minister, subject to the approval of the Governor in Council, to enter into an agreement with any province for the confinement in institutions of that province of any persons sentenced or committed to a penitentiary, for compensation for the maintenance of such persons and for payment in respect of the construction and related costs of such institutions.	876,791,000
20	Correctional Service-Penitentiary Service and National Parole Service- Capital expenditures including contributions to a) aboriginal communities as defined in Section 79 of the Corrections and Conditional Release Act in connection with the provision of correctional services pursuant to Section 81 of that Act, and b) provinces or municipalities towards construction done by those bodies.	185,422,000

FIGURE 1: OVERVIEW OF MAIN ESTIMATES

(thousands of dollars)	Main Estimates 1996-97	Main Estimates 1997-98	Planned 1998-99	Planned 1999-00
Correctional Service of Canada	1,151,146	1,213,726	1,200,582	1,216,535
	-	-	-	-
	1,151,146	1,213,726	1,200,582	1,216,535
OVERVIEW				
Gross Estimates	1,151,146	1,213,726	1,200,582	1,216,535
Revenue to the Vote	(58,868)	(60,708)	(64,720)	(64,720)
Total Main Estimates	1,092,278	1,153,018	1,135,862	1,151,815
Revenue Credited to the Consolidated Revenue Fund	(13,850)	(14,225)	(14,225)	(14,225)
Estimated Cost of Services by other Departments	47,541	47,825	48,356	48,992
Net Cost	1,125,969	1,186,618	1,169,993	1,186,582

ROLES AND RESPONSIBILITIES

The Correctional Service of Canada, referred to in this document as the Service or CSC, is part of the criminal justice system. This system has a number of closely related components, including: enabling legislation and related regulations, the body of criminal law, law enforcement agencies, the judiciary, and correctional services. Jurisdiction over these components is shared among all levels of government.

At the federal level, the Service is an Agency of the Ministry of the Solicitor General which also includes the Royal Canadian Mounted Police, the National Parole Board, the Canadian Security Intelligence Service, the Office of the Correctional Investigator and the Ministry Secretariat.

The Service is responsible for administering the sentence of offenders sentenced to two years or more.

This responsibility includes:

- management of offenders at various security level institutions;
- quality case management and timely preparation of offenders for successful reintegration; and
- supervision of offenders who have been conditionally released to the community, be it on Full Parole, Day Parole, Temporary Absence under the authority of the Service or the National Parole Board (NPB), or Statutory Release for the last third of their sentence.

Program Mandate

The constitutional and legislative framework that guides the Service is set out by: the Constitution Act 1982; the Canadian Charter of Rights and Freedoms; the Criminal Code of Canada; the Corrections and Conditional Release Act (CCRA) and supporting regulations; the Transfer of Offenders Act; and various international agreements and conventions, including the United Nations Standard Minimum Rules for the Treatment of Prisoners and the International Covenant on Civil and Political Rights.

Program Objective

The program objective[1] of the Service is:

To contribute, as part of the criminal justice system, to the protection of society by actively encouraging and assisting offenders to become law-abiding citizens, while exercising reasonable, safe, secure and humane control.

[1] The program objective will be changed to reflect the Mission of the Service.

Program Organization for Delivery

At present, CSC is realigning its organizational functions and associated responsibilities. Strategies are being developed to strengthen the National Headquarters (Ottawa), particularly its operational capacity, to ensure consistent application of CSC's legal mandate and internal policies across the Service.

Organization Structure:

The Service has three levels of management: (i) National, (ii) Regional, and (iii) Institutional and District Parole Offices.

National Headquarters (NHQ):

- Provides support to the Commissioner and the Executive Committee (EXCOM), and delivers services to all of CSC including: provision of information to Parliamentary Committees, Central Agencies and the public; ministerial liaison; corporate human resource and financial management; corporate review and audit; corporate performance assurance; corporate policy and planning; program development; research ; international transfers; legal services and information management ;

- Is increasing its efforts to monitor corporate compliance with the Corrections and Conditional Release Act; ensuring that standards are developed and implemented with national consistency; and, that accountability mechanisms are in place to monitor performance and measure results.

Regional Headquarters (RHQs):

- Provides support to the Regional Deputy Commissioner and Regional Management Committee in: implementing national policies and programs; developing regional policies, plans and programs for performance measurement, human resource and financial management, federal/provincial relations, liaison with the Commissioner's office, public consultation, and provision of information to the media, elected officials, interest groups and the public.

The five Regional Headquarters locations are:

Pacific Region - Abbotsford, British Columbia
Prairie Region - Saskatoon, Saskatchewan
Ontario Region - Kingston, Ontario
Quebec Region - Laval, Quebec
Atlantic Region - Moncton, New Brunswick

Institutional and District Parole Offices (Operational Units) are:

- Responsible for delivery of programs, secure housing and reintegration of offenders by implementing both national and regional policies and programs;

- Accountable for participating in the formulation of corporate policy and plans, and ensuring their appropriate implementation.

CSC currently manages:

- 43 federal penitentiaries for men, which are classified as maximum, medium and minimum security and include reception/assessment units, Special Handling Units and four regional mental health facilities. (In addition, a facility for male aboriginal offenders is scheduled to open in the Prairie Region in 1996-97 and a new medium-security institution in the Muskoka Region of Ontario is under construction.)

- 5 facilities for federally sentenced women : The Prison for Women and Isabel McNeil House in Kingston; three new regional facilities located in Truro, Nova Scotia, Edmonton, Alberta, and Maple Creek, Saskatchewan. Two more regional women's facilities are scheduled to open in 1996-97. Women offenders classified as maximum security are being accommodated in separate wings of penitentiaries for men: the Regional Psychiatric Centre and Saskatchewan Penitentiary in the Prairie Region, as well as Springhill Institution in the Atlantic Region. This will meet operational requirements until a national strategy is finalized.

- 17 Community Correctional Centres for offenders on conditional release .

- 69 parole offices, grouped into 19 districts, responsible for supervising conditionally released offenders in the community .

- 10,000 to 12,000 volunteers, providing a wide range of services.

In addition, CSC maintains Exchange of Service Agreements (ESAs) with most provinces and territories. It has contracts with over 150 halfway houses to accommodate conditionally released offenders, as well as with community agencies for parole supervision and various support, treatment and education programs.

FIGURE 2: CORRECTIONAL FACILITIES BY LEVEL OF SECURITY

Level of Security	Atlantic	Quebec	Ontario	Prairies	Pacific	TOTAL
Maximum Security Institutions	1	3	3	2	2	11
Medium Security Institutions	2	5	4	5	4	20
Minimum Security Institutions	1	3	3	3	2	12
Federally Sentenced Women Facilities	1	0	2	2	0	5
Community Correctional Centres (CCC)	4	6	3	3*	1	17
Total per Region	9	17	15	15	9	65

* The Stan Daniels facility, located in the Prairie Region, comprises both a CCC and a minimum security institution, and, therefore, is counted twice.

CURRENT ENVIRONMENT

Correctional Strategy

The Service remains committed to the Correctional Strategy - a process of identifying offenders' risks and needs at the beginning of their sentence and providing effective programming to address these needs. Its aim is to ensure that offenders receive the most effective programs at the appropriate point in their sentences, in order to allow them to serve the greatest proportion of their sentences in the community with the minimum risk of recidivism. Of equal importance, the Strategy requires that effective programs and supervision techniques are in place in the community to ensure that offenders remain law abiding citizens.

High Offender Population Levels

Institutional

In contrast to the 30-year average yearly growth rate of less than 3.0%, the past several years have brought an unprecedented growth in the number of incarcerated federal offenders. For example, the penitentiary population rose by 5% in both 1991-92 and 1992-93, 8.5% in 1993-94, 5.5% in 1994-95 and 4.6% in 1995-96. Among the contributing factors have been the higher proportion of sex offenders entering the system, a rise in the number of offenders detained until sentence expiry, a drop in the rate for granting parole, and a buildup of offenders serving life sentences due to a greater number of sentences with 25-year minimum parole eligibility.

Although the growth trend has slowed in the last year, CSC's institutional capacity is strained. Approximately 3,000 incarcerated offenders (or 20%) are double-bunked (housing two inmates in a cell designed for one).

Through such measures as retrofitting existing institutions, building temporary units, transferring offenders between regions, and utilization of bed space in provincial facilities through Exchange of Services Agreements, the CSC has been able to cope with these population pressures. Nevertheless, the potentially adverse impact of prolonged crowding in institutions is widespread, including increased security risks, increased tension among inmates, a higher risk of infectious disease transmission, and a deterioration in staff morale. As well, longer waiting lists for treatment programs mean delays in releasing some inmates, further aggravating the problem. Other factors which influence the management of the offender population are the increasing proportion of inmates serving life sentences (16% in 1995) and the emergence of violent gang subcultures in several institutions, most notably in the Quebec and Prairie Regions.

Offender Population Profile

There has been a marked change in the offence profile of offenders. Offenders serving sentences for violent crimes now comprise over 77% of the incarcerated population. The proportion of offenders admitted to federal custody for violent and/or sex offences has increased steadily over the past five years. The number of sex offenders under CSC's jurisdiction increased by 45%

from January 1990 to October 1995. This change in the profile of the offender population has resulted in a reduction in the total number of offenders released on day or full parole compared to statutory release, which is mandated by law.

Community

After five years of growth in the number of conditionally released offenders, the Service recorded a decrease of approximately 0.9% in the number of offenders under community supervision during 1995-96, particularly among conditionally released offenders on day and full parole. This overall reduction is attributable to a variety of factors, including an increase in the number of incarcerated offenders serving sentences for violent offences, and the Government's response, through legislation and other measures, for "safe homes, safe streets."

Legislation

Recently enacted as well as planned legislative changes are likely to lead to further population increases.

These include:

- New firearms legislation, which includes a mandatory 4-year minimum sentence for serious personal injury offences involving use of a firearm, as well as new offences under the gun registration system;

- Recent changes to the Young Offenders' Act, which make it easier to have 16 and 17 year-olds charged with murder and other serious offences tried in adult court, and lengthen their periods of parole ineligibility if convicted;

- Amendments to the Corrections and Conditional Release Act (CCRA) which make it easier to detain sex offenders whose victims are children until the expiry of their sentence, and require offenders whose conditional release is revoked to serve a longer period in penitentiary before becoming eligible for release again;

- New provisions for collection of forensic DNA evidence from criminal suspects, which may soon be complemented by a DNA data-banking scheme covering offenders convicted of personal injury offences;

- Forthcoming legislation for high-risk violent offenders could have far-reaching effects for CSC, since it would allow the courts to designate an individual as a "long-term offender" and require community supervision for up to 10 years following completion of their sentence. This group of offenders would present a significant challenge to community case managers as well as incurring additional costs.

The major task for the CSC will be to respond to these pressures under conditions of ongoing fiscal restraint. It must act on two fronts:

> Internally, it must strive for greater efficiencies in its administrative and management practices so that resources are used to maximum benefit. At the same time, it must work with external partners to find ways to deliver correctional and other criminal justice services in a more integrated manner. Both will require a commitment to explore innovative ways to deliver services.

The Arbour Commission of Inquiry

Early in 1995, the Solicitor General ordered a public inquiry into the events surrounding a disturbance at the Kingston Prison for Women that took place in April 1994. Madam Justice Louise Arbour's report has been made public. It is critical of the Service's actions both during and following the incident, and focuses on the need to comply with legal and policy requirements. CSC recognizes the serious nature of the criticisms and is committed to take thorough and prompt corrective action in the problem areas identified.

CSC has begun implementing recommendations in The Arbour Report to improve facilities for federally sentenced women, and to ensure respect for the rule of law in discharging its responsibilities. The action taken includes the following:

- Appointment Of Deputy Commissioner Women's Corrections (DCWC) - The DCWC provides leadership and direction in the area of women's corrections and serves to highlight the importance of the Federally Sentenced Women's (FSW) initiative within the national correctional system.

- Institutional Emergency Response Team Capability (IERT)- All FSW facilities or other institutions housing women offenders will have an all female IERT or cell extraction team to maintain security and restore order. In the rare emergency situation requiring the assistance of IERT staff from other institutions or outside agencies, those staff will only be used to contain a situation.

- No Strip Search Of Federally Sentenced Women By Male Staff - Policy has been amended to provide that under no circumstances will male staff participate in or witness a strip search of a female offender. This action goes beyond both the Arbour recommendation and the provisions of the CCRA, which allow male staff to participate in strip searches in "emergency situations".

- Cross Gender Staffing Pilot - An independent monitor will evaluate and report on the implementation of the cross gender staffing policy in the living units of the new institutions. As well, a 3-year pilot will be launched at Edmonton Institution for Women, whereby only female front line workers will supervise inmates.

- Administrative Segregation - A National Task Force on Administrative Segregation was formed. Multi-disciplinary teams are auditing every institution with a segregation unit or an enhanced security unit, to ensure that practices are in compliance with the law and policy and that on-site legal training is provided where needed. The Task Force will provide recommendations on how CSC can use administrative segregation more effectively.

- Investigations - To enhance the independence of CSC's internal Boards of Investigation, policy now requires an external Board member for all national investigations. Only Board members may now make changes to a report and are required to sign the final version. Notices required under the Inquiries Act are now being issued to those individuals against whom a finding of misconduct may be made in an investigation report.

- Grievances - Policy is under review to ensure that realistic time frames are in place to respond to grievances. A system for prioritizing grievances is being developed and will be implemented nationally.

- Policy Review - A National Task Force on Policy Review is conducting a comprehensive review of CSC's policy framework, to ensure that policy is both clear and achievable, and that staff receive the appropriate training in its application.

In the last four years, the Auditor General completed four audits of CSC, focusing on reintegration and long-term accommodation planning. A number of activities are underway in addressing the recommendations.

Auditor General's Report: Custody of Inmates / Supervision of Released Offenders

In November 1994, the Auditor General released a report on CSC's custody of inmates and community supervision.

Four main areas of activity are involved in responding to the Auditor General's recommendations:

- The Custody Rating Scale (CRS) for inmate classification was formally validated. Staff were trained in its implementation, and it is mandatory for use with all inmates. The tool will next be re-examined in 2001-2002. Improvements in the Offender Management System (OMS) subsequent to the refinement of the CRS will allow regular monitoring of under- and over-security placements.

- CSC has developed a National Capital and Accommodation Plan (NCAP) designed to integrate CSC's capital and accommodation planning and thereby reduce the number of Treasury Board submissions and increase CSC's flexibility to reallocate available funds against the Plan. As part of the NCAP, CSC has established methodologies of life-cycle cost-benefit analyses. In addition, CSC has developed an evaluation framework for Double Bunking and Shared Accommodation and is developing performance measurement statistics which will allow the accommodation policy to be monitored on a continuous basis.
- CSC's examination of its management, administration and operations areas produced substantial savings through re-engineering and re-organization. In addition, the Service has

developed a Formula Funding process to ensure equitable resourcing of its various operating units, both institutional and community-based.

- Additional support is being provided to parole supervisors through improvement in the timeliness, completeness and quality of inmate information they receive, including direct information access through OMS; development of standard mechanisms to define groups of high-risk offenders and strategies for dealing effectively with each group.

Auditor General's Report: Rehabilitation Programs for Offenders

In May 1996, the Auditor General released a report on the Service's offender programs. The majority of the issues raised in the Report had been recognized internally and work is underway to achieve improvements.

Three main activities are involved in responding to the Auditor General's recommendations:

- Changes have been made, and further refinements are being implemented, to CSC's financial coding structure to ensure that the specific nature of a program can be captured for the purpose of cost benefit analyses of programs.

- As a means of determining the benefit of core interventions, effectiveness studies are underway, or are in planning stages, for program areas such as substance abuse , family violence and sex offender treatment.

- By March 1997, a cost-benefit model will be developed which will enable CSC to review, on a continuous basis, the level of program activity.

In addition, work is taking place to strengthen program management at the national, regional and local levels. Included in this activity is the development of standards for all correctional programs which are meant to ensure, across all program sites, appropriate matching of offender needs and level of risk to program intensity. It is expected that these standards will be finalized by March 1997.

Auditor General's Report: Reintegration Of Offenders

In November 1996, the Auditor General released a report on the reintegration of offenders. In response, the following activities are being initiated:

- Essential information requirements to manage the risk of reoffending for different groups or categories of offenders will be developed by January 1997.

- CSC, in conjunction with its partners in the Canadian criminal justice system , will take steps to resolve the long-standing problem of acquiring relevant information on offenders in a timely manner.

- A comprehensive review of reintegration will examine how CSC is to meet its legal obligations to prepare offenders, particularly those with short sentences, in time for their first parole eligibility date. CSC's clear obligation is to carry out identification of risk and needs and complete the analysis of a wide range of factors that meet the standards of NPB decision-makers in a timely fashion, regardless of sentence length.

- The Senior Deputy Commissioner is now responsible for the correctional activities of CSC, including a directorate specifically responsible for the policy framework affecting reintegration. In addition, a review of the major activities involved in the reintegration of offenders, specifically, case management, programming and community supervision, is being undertaken.

KEY CHALLENGES AND STRATEGIES

A. The Challenge: To Find Alternative Ways of Delivering Correctional Services

Keeping offenders in prison for long periods of time is costly. There does not, furthermore, appear to be any clear link between crime in society and incarceration. In addition, community based interventions appear to equal or outperform institutional measures in terms of the safe reintegration of offenders. There is a growing acceptance of the principle that incarceration should be reserved for higher risk offenders who have committed violent crimes, and that non-violent offenders are best managed through community-based supervision and programs.

As well, observers have repeatedly drawn attention to the inefficiencies and unnecessary costs created by the jurisdictional split between federal and provincial/territorial corrections. Increasingly, fiscal pressures are motivating the CSC and its counterparts to find ways to reduce the degree of overlap and duplication of services.

CSC's Approach

- CSC will continue to take the lead in joint initiatives between federal and provincial/territorial jurisdictions aimed at integrating programs and services. Specifically, CSC intends to:

    - initiate discussions with provincial/territorial correctional officials regarding unification of correctional services for female offenders, as recommended by the Arbour Commission of Inquiry;

    - work with the provinces and territories towards shared service delivery, especially in community corrections, and integrated information systems;

- continue to promote the development of community-based alternatives to incarceration for low-risk offenders, in various forums involving government and voluntary sector participants;

- collaborate with Aboriginal organizations and other levels of government in establishing agreements under Section 81 of the Corrections and Conditional Release Act. This will enable Aboriginal communities to assume responsibility for the provision of correctional services to their members; and

- expand current initiatives in the areas of alternative dispute resolution and restorative justice. This includes a variety of activities ranging from victim-offender reconciliation projects to the development of informal conflict resolution processes.

B. The Challenge: To Create and Implement Effective Policy

The report of The Arbour Commission has given added impetus to work already under way to examine the adequacy of CSC's policy structure. Attention will focus not only on the content of CSC's policies and their relationship to legal requirements, but on the process by which they are developed, consulted on, communicated and implemented.

CSC's Approach

CSC's policy review will be closely linked to the response to the Arbour Commission report. It will also be coordinated with the review of the Corrections and Conditional Release Act, which must be completed and submitted to Parliament in 1997, five years after proclamation.

The expected result of this exercise is a revised policy framework that will:

- clearly identify accountabilities
- define the criteria for assessing compliance
- state the relationship between policy and legal requirements
- establish improved processes for policy development and consultation
- make optimum use of new technology in communicating policy and providing training to staff

Complementary to this work will be the establishment of key performance indicators to measure the most important results for the Service. Subject areas currently reported on or being planned include: security incidents (both institutional and community), incidents involving use of force, inmate transfers, segregation, suicide, use of staff overtime, urinalysis and infectious diseases.

The maintenance of a constructive working relationship with the Correctional Investigator is critical to the success of the Service's endeavours. The Service is actively

working with the Correctional Investigator to address issues raised on the management of CSC's offender population. The actions to which the Service has committed are continually monitored and progress reported.

C. The Challenge: To Continue Effective Population Management

As noted under "The Current Environment", CSC must cope with the effects of high population levels while fulfilling its commitment to public safety.

Several important issues under this heading will have to be addressed over the next three years:

- High-Risk Violent Offenders: Management of this group will continue to be a major preoccupation for CSC, both in institutions and in the community;

- Low-Risk Offenders: A study (1995) found that a significant proportion of federal offenders are good candidates for parole but are not being released at their earliest eligibility date;

- Female Offenders: There is a higher than projected number of female offenders, a sizable group of whom require specialized mental health services.

- Sex offenders: CSC must ensure that the assessment and treatment of sex offenders focus on the nature and pattern of the offender's behaviour and on providing the offender with the coping strategies which reduce the risk of recidivism.

- Health Care: CSC faces new challenges presented by the rising incidence of infectious diseases, in particular HIV and Hepatitis C.

CSC's Approach

- To better manage high-risk violent offenders, CSC will continue to refine its risk assessment processes and ensure their consistent application in case planning. Work is underway to develop standards for community supervision which will allow community case managers to focus greater attention on offenders in the high-risk category. In addition, CSC will pursue the implementation of model protocols developed with police forces and communities to ensure early notification when a high-risk offender is being released on expiry of sentence.

- The Service will facilitate the release, at eligibility date, of offenders who are at low risk to reoffend, including the increased use of day parole as a preparatory stage. As well, alternatives to suspension and revocation will be employed in cases of minor violations, so that offenders whose risk is manageable can be maintained in the community.

- CSC will monitor the population of federally sentenced women to determine if the growth trend is continuing. As a temporary measure, the Service will use Exchange of Service Agreements (ESAs) to house certain women in provincial institutions. To accommodate

women with mental health needs, CSC is piloting a specialized treatment units at the Prairie Regional Psychiatric Centre (RPC) and is considering a second pilot in an eastern location.

- CSC will continue the cognitive-behavioural approach to treatment. This emphasizes the need for offenders to take responsibility for their actions and recognize their cycle of offending. It assists them to develop strategies to avoid relapse. Such treatment programs, which also provide relapse prevention support in the community, have been shown to reduce recidivism rates.

- CSC will continue a health promotion model, which encourages inmates to accept more responsibility for their well being. Education will be the primary method of raising awareness on the cause and avoidance of disease.

D. The Challenge: To Maintain Effective Correctional Programs in Times of Fiscal Reduction

It is essential that CSC's ability to provide sound correctional programming not be undermined due to the pressures of fiscal reduction and overcrowding. Furthermore, programs must be delivered at a time and place where they are most effective in reducing the likelihood of re-offending. Among high-risk groups, sex offenders continue to be of concern, as appropriate treatment programs must be completed before consideration is given to community release.

CORCAN, the Special Operating Agency that provides employment and training to federal offenders and markets the goods and services they produce, must also ensure its continued viability. A series of government measures, designed to promote greater flexibility for departments in the areas of procurement and materiel management, have left CORCAN with declining levels of support from the federal government market.

CSC's Approach

- CSC is making changes to the management of its core offender programs, specifically those in the areas of Adult Basic Education, Living Skills , Family Violence and Substance Abuse. Programs will be more precisely targeted to offenders' levels of risk and need, as determined by the assessments done on admission. This will be a more efficient use of resources and shorten the waiting periods for those offenders who require particular core programs as part of their release planning. As well, a greater proportion of these programs should be delivered in the community, where research shows they are more effective in lowering the likelihood to reoffend. Relapse prevention strategies are a key part of this community-based programming.

- Efforts will be made to re-align programs for sex offender s in order to focus resources on those most responsive to treatment and whose risk of re-offending can be reduced. The Service has recently approved national program standards for treating sex offenders for implementation this fiscal year (1996-97).

- CORCAN will pursue with Treasury Board proposals to acquire a secure portion of federal purchasing in areas where it has competence. It will also implement improvements to its business practices, such as the management of its revolving fund and the profitability of individual business lines.

E. The Challenge: To Maintain the Quality of CSC's Workforce

CSC's workforce faces heavy pressures both in the institutions, where staff must cope with the effects of overcrowding, and in the community, where they supervise growing numbers of high-risk and high-needs offenders. As a large number of staff approach retirement, CSC's management group is expected to provide strong leadership to guide the organization through a period of extensive and difficult change.

CSC's Approach

- CSC will take steps to strengthen the work descriptions and professional development of its operational categories, especially the Case Management Officer group;

- By the year 2000, CSC will fully implement fitness standards under the Bona Fide Occupational Requirements for the Correctional Officer group;

- It will give priority to enhancing occupational health and safety, anti-harassment, employee assistance and other programs concerned with the work environment;

- It will renew efforts to recruit from designated employment equity groups and maintain its high level of participation in the federal government's management trainee program;

- It will take full advantage of available technology in streamlining its personnel management procedures and systems;

- It will develop and implement legal awareness training for management, selected staff, and new recruits;

- It will strengthen leadership and management development.

C. Details Of The Plan By Business Line

Business Line Structure

The Service has identified five business lines to reflect the organization and objectives of CSC in administering sentences and preparing offenders for safe reintegration into society. Each Business Line has an objective that contributes to meeting one or both aspects of CSC's Program Objective. Each Business Line is divided into sub-business lines. (see Figure # 3)

(1) Correctional Operations provides for the security and control of inmates, treatment and release planning, monitoring of progress, and the provision of health care.

(2) Correctional Programs are designed to improve the offender's current knowledge and skill level, improving the likelihood of successful reintegration into the community upon release.

(3) Technical and Inmate Services provides the goods, materials and institutional services for inmates and staff, facility planning and maintenance, and the management of construction projects. It also includes the development and operation of various management information systems.

(4) Management and Administration provides overall management direction, including the operational positions of Wardens, Assistant Wardens Management Services and their support staff. It includes the following corporate services : research; program review and audit; legal services; correctional policies and corporate planning; program measurement and reporting; intergovernmental affairs and communications . At the national, regional and operational levels, it provides the following management services: finance; personnel, including operations of Staff Training Colleges; and administration. In addition, some budgets are centrally maintained where this is more efficient or cost effective.

(5) CORCAN, as a Special Operating Agency (SOA) since April 1, 1992, provides work-related training and work experience in accordance with the needs identified in the offenders' correctional plans. A wide range of employment -related services facilitate offender re-entry into the labour market and re-integration into society.

FIGURE 3: BUSINESS LINE STRUCTURE OF THE CORRECTIONAL SERVICE OF CANADA

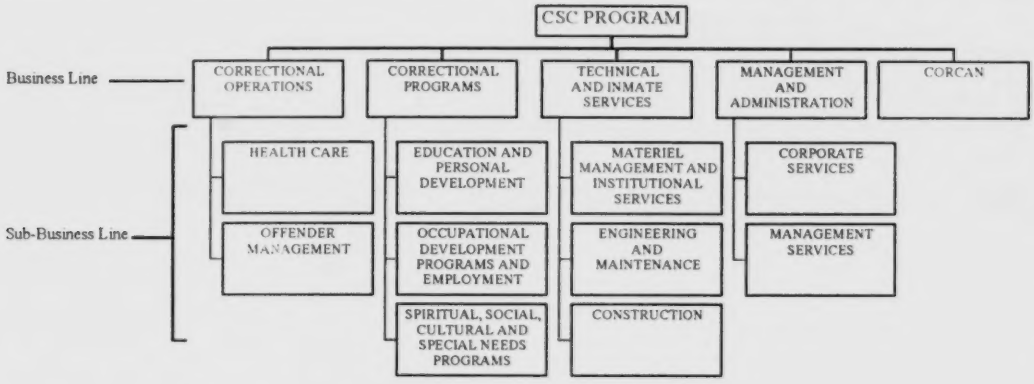

FIGURE 4: NET COSTS OF THE PROGRAM BY BUSINESS LINE

(Thousands of Dollars)	1997-98 Main Estimates					
Business Lines	Operating	Capital	Grants and Contrib.	Gross Total	Less: Revenue Credited to the Vote	Total Main Estimates
Correctional Operations	534,872	-	477	535,349	-	535,349
Correctional Programs	118,583	-	296	118,879	-	118,879
Technical and Inmate Services	201,174	185,422	-	386,596	-	386,596
Management and Administration	111,506	-	301	111,807	-	111,807
CORCAN	59,855	1,240	-	61,095	(60,708)	387
	1,025,990	186,662	1,074	1,213,726	(60,708)	1,153,018
Other Revenues and Expenditures						
Revenue credited to the Consolidated Fund						(14,225)
Estimated Costs of services by other Departments						47,825
Net Cost of the Program						1,186,618

SUMMARY OF FINANCIAL REQUIREMENTS

FIGURE 5: APPROPRIATED PLANNED SPENDING

(thousands of dollars)	Main Estimates 1996-97	Main Estimates 1997-98	Planned 1998-99	Planned 1999-00
Business Lines				
Correctional Operations	536,559	535,349	545,342	555,587
Correctional Programs	105,904	118,879	120,343	121,764
Technical and Inmate Services	313,733	386,596	359,469	362,898
Management and Administration	133,255	111,807	110,995	111,853
CORCAN	2,827	387	(287)	(287)
Total	1,092,278	1,153,018	1,135,862	1,151,815

Explanation of Change:

The 1997-98 Main Estimates for the Correctional Service are $1,153.0 million, a net increase of $60.7 million over 1996-97.

The major changes are:

- an increase of $39.8 million for the implementation of the National Capital Accommodation and Operations Plan including various measures relating to managing offenders;
- an increase of $13.4 million due to an increased share of employee's benefit costs;
- an increase of $21.4 million due to transfers from other Departments (Grants in Lieu of Taxes);
- a decrease of $2.4 million in the net cash requirement for operating the CORCAN Revolving Fund;
- a decrease of $11.5 million due to the Government's general restraint measures.

1. CORRECTIONAL OPERATIONS

Objective

To provide supervision and control of incarcerated and conditionally released offenders; to provide health care services; to provide effective case management services ; and to contribute to the success of rehabilitation programs.

Description

Provision of essential services that relate to each stage in the offender's sentence, including any period of conditional release. These services include: the provision of physical health care to inmates as well as mental health care to both inmates and conditionally released offenders; supervision and control of inmates in concert with physical and perimeter security; case management operations; and community supervision and aftercare services.

This consists of two sub-business lines:

Health Care: provides inmates with a complete range of medical, dental, nursing, pharmaceutical, psychiatric and psychological services, and provides conditionally released offenders with psychiatric, psychological and other rehabilitative services, consistent with currently accepted Canadian practices and standards. Serious medical problems or special requirements that cannot be met internally are referred to health care facilities in the community.

Offender Management : provides a wide range of services essential to the effective management of offenders throughout their sentence: i) case management services, involving the assessment of offenders' needs and development of individualized Correctional Treatment Plans; appropriate security classification; preparation of offenders for reintegration into the community; and, assessment of their release plans and suitability for a conditional release; ii) community services, involving supervision of offenders on conditional release and residential services; iii) inmate supervision and control, and preventive security operations; iv) sentence administration; v) inmate visitation and recreational programs.

Resource Summaries

The Correctional Operations business line will account for approximately 55.4% of Correctional Service of Canada's Operating budget in 1997-98 and 68.1% of total human resources, excluding the CORCAN revolving fund.

FIGURE 6: BUSINESS LINE RESOURCE SUMMARY - CORRECTIONAL OPERATIONS

Sub-business Lines/Service Lines (thousands of dollars)	Main Estimates 1996-97	Main Estimates 1997-98	Planned 1998-99	Planned 1999-00
Health Care	76,834	81,014	82,952	84,662
Offender Management	459,725	454,335	462,390	470.925
	536,559	535,349	545,342	555,587

Major Expenditure Items are Personnel Costs 81.5%; Exchange of Service Agreements 3.9%; Contracted Health Care Services 3.5%; and other types of expenditures 11.1%.

Resource Requirements:

The human resource requirements for the Health Care sub-business line are based on detailed work plans. These plans are developed in order to provide a continuum of health care, including medical, psychological and psychiatric care. These programs and services are in keeping with community and professional standards.

The Offender Management sub-business line includes community and institutional human resources.

Human resources for institutional unit management functions * are provided by:

- a series of unit-based posts - a post is a set of security-related tasks that one person is required to perform during one shift. The number and staffing requirements of each post take into consideration the size and the lay-out of each institution, its security profile, the number and needs of the inmate population, and the range of programs and activities offered; and

- case management-related activities, determined primarily through the application of workload-related standards.

The human resource requirements for community offender management are determined by a series of workload-related standards based on volume of casework documentation and range of offender services provided on conditional release.

* Unit Management is the operational model utilized in the Service's institutions which integrates security, case management and programs to comprehensively prepare offenders for their eventual release.

Planning Highlights for 1997-98 and Beyond

In support of the Correctional Strategy:

National Drug Strategy

- To improve drug detection through better use of technology; to improve deterrence through consistent application of policy and legislation ; to improve the education campaign for visitors, and to break the cycle of offender substance abuse in both institutions and the community.

- To fully implement all recommendations of the Community Drug Strategy, to ensure better management of conditionally released offenders whose risk is related to drug consumption and/or trafficking, and continue the joint CSC/NPB working group to review policies governing additional conditions.

Health Services

- To develop a comprehensive strategy for the management of infectious disease in institutions, particularly HIV/AIDS, including prevention, testing, education, research on transmission and the determinants of risky behaviours, and treatment guidelines. This objective includes action in response to recommendations made by the Expert Committee on AIDS and Prisons (1994), the Canadian HIV/AIDS Legal Network/Canadian AIDS Society (1996), as well as the National Tuberculosis (TB) Prevention and Control Program.

- To develop a strategic approach to overall health service delivery to inmates, with a variety of services for the aged, as well as the chronically or terminally ill.

- To plan for the delivery of health services to an aging inmate population. (It is expected that there will be increasing pressure on limited health resources due to the effects of aging.)

- To maintain the Hepatitis B immunization program for all inmates in federal penitentiaries. This measure parallels the provision of Hepatitis B immunizations for all correctional staff, contributes to an environment that is safe and secure, and fosters positive interaction between staff and offenders.

- To develop a policy on testing for Hepatitis C, currently only offered where there are indicators of infection, and on its treatment with Alpha-interferon. Benefits of treatment will facilitate inmates' maintenance of social responsibility following their release to the community, and may offset potentially costly treatment in the future. Planning for a national program will involve expert opinion from outside CSC as well as cost estimates, and tracking of actual expenditures against treatment outcomes.

- Together with Health Canada, to maintain an ongoing TB assessment, screening and treatment program for all inmates, as well as institutional and parole office staff.

- To enhance the delivery of appropriate and cost-effective services to affected inmate populations and provide a safer and healthier environment for inmates, staff, visitors and volunteers.

Community Corrections

- The National Community Corrections Council (NCCC), whose objective is to contribute to the safe reintegration of offenders into the community at the earliest opportunity, has planned a number of specific activities for 1997-98:

    - to consider alternative approaches to managing offenders who are low risk and low need. Research shows that the frequency of contact has a neutral effect on recidivism for these offenders, who were under community supervision for one year without incident. In Hamilton, Ontario, a Reporting Centre has been proposed, staffed by a Correctional Officer who will monitor this group of offenders, while working jointly with the police and the parole officers. By shifting monitoring responsibilities to the Correctional Officer, additional time will be available to parole officers to manage higher risk and higher need offenders. The evaluation framework for this project will be completed over the summer of 1997. A similar program is being considered for Edmonton, Alberta.

    - to develop a strategic national framework for employment opportunities for conditionally released offenders. This will describe current impediments to employment; partners in fostering better employment opportunities; and directions for implementation.

    - to define a typology of offenders in the community (with a focus on high-risk offenders), identify best practices for managing these offenders, and communicate these practices throughout the system. This will be addressed by the Differential Supervision and Strategies for Intervention (DSSI) project which originates from the Auditor General's Report on the Supervision of Released Offenders (1994). The DSSI Project intends to identify strategies for different groups of offenders. This project will provide a framework by which to improve the supervision of offenders in the community.

    - to finalize a costing model for resourcing community corrections and contribute to the standardization of program delivery. Six funding formulae for community corrections were approved, covering residential services, maintenance, mental health, programs, supervision, management and administration.

Standardized Supervision Strategies:

- To review, with the NCCC, current policy and practices governing supervision of offenders, especially those related to the management of offenders in crisis, with a view to safely maintaining those offenders in the community.

- To expand the pilot project "Maison d'arrêt" in Laval, Québec, and replicate it in all regions. This attempts to stabilize the suspended offender through the temporary placement in a Community Residential Centre (CRC) or a CCC, avoiding revocation and re-incarceration.

Partnerships and Public Consultation:

- To adopt community involvement as a key strategy to enhance public support for, and confidence in, corrections.

- To redefine existing relationships with members of the criminal justice system and with non-governmental organizations in order to place a greater value on the contribution Community Corrections makes to the protection of the public.

- To create a climate in which CSC and the public freely exchange views, ideas and information that result in policies and programs which respond to public priorities, needs and concerns; to broaden decision-making, by engaging members of the public and correctional partners in developing policy and program objectives.

2. CORRECTIONAL PROGRAMS

Objective

To provide offenders with programs and opportunities for educational, occupational, social, cultural, spiritual and personal development in order to assist them in becoming law-abiding citizens.

Description

Provision of a range of programs designed to promote the rehabilitation of offenders, including: academic and vocational training, employment and occupational development, chaplaincy programs and services, and other programs designed to address specific cultural, social, spiritual and personal development needs.

There are three sub-business lines:

Education and Personal Development: provides a broad spectrum of provincially accredited educational programs, a variety of personal development and living skills programs, and library services.

Occupational Development Programs and Employment: provide occupational development and employment programs that focus on the industrial-agricultural production of marketable products and joint ventures with the private sector. In addition, a national inmate pay system is administered for all offenders involved in occupational, educational, and personal development programs, as well as those employed in the manufacture of products, agricultural activities, and institutional maintenance and services.

Spiritual, Social, Cultural and Special Needs Programs: provide social programs, cultural activities, arts and crafts instruction, and a variety of programs sensitive to the needs of native, female, handicapped, long-term and special-needs offenders.

Resource Summaries

The Correctional Programs business line will account for approximately 12.3% of the Correctional Service of Canada's Operating budget in 1997-98 and 6.4% of the total human resources, excluding the CORCAN revolving fund.

FIGURE 7: BUSINESS LINE RESOURCE SUMMARY - CORRECTIONAL PROGRAMS

Sub-business lines/Service Lines (thousands of dollars)	Main Estimates 1996-97	Main Estimates 1997-98	Planned 1998-99	Planned 1999-00
Education and Personal Development	44,757	52,769	53,383	54,372
Occupational Development and Employment	35,994	39,115	39,550	39,551
Spiritual, Social, Cultural and Special Needs Offenders	25,153	26,995	27,410	27,841
	105,904	118,879	120,343	121,764

Major Expenditure Items are Personnel Costs 32.8%; Professional Services, primarily teachers 30.2%, including Correctional and Training Activities provided to CSC by CORCAN; Inmate Pay 16.2%; and other types of expenditures 20.8%.

Resource Requirements:

Most of the teaching is carried out by municipal boards of education, colleges and universities under contractual arrangements. The Chaplaincy program normally requires one chaplain per 150-200 inmates; additional service is at the discretion of the warden. Social, cultural and special needs program requirements are based on detailed work plans reflecting the programs offered in each institution. Generally, a major institution will have 10-15 personnel allocated to these activities.

Education: Usually, an institution/penitentiary school is directed by a Supervisor of Education and Vocational Training, who is the school principal. Teaching is provided by staff teachers or by municipal boards of education, colleges, universities and private community education organizations under contractual arrangements.

Offenders are actively encouraged to participate in institutional or community programs which meet their identified educational needs. Education programs are perceived as an important aspect of the development of the offender and are a major component of the programs provided by the institution. In 1995-96, an average of 42 % of inmates available for work or education participated in education programs, either full-time, part-time or through correspondence registrations.

Inmate Incentives: Inmate pay serves as an incentive to encourage program involvement in a full range of programs and activities.

Inmate pay for work performed or participation in other correctional programs is estimated to be in the order of $19,217,000 for 1997-98.

Planning Highlights for 1997-98 and Beyond:

In support of the Correctional Strategy:

Restorative Justice and Dispute Resolution

- To develop a policy and implementation framework for Restorative Justice for CSC, and to create a strategy on dispute prevention and resolution that will contribute to healthier workplaces.

- To support community initiatives that are restorative in approach and directed toward reducing the use of incarceration, in partnership with other jurisdictions and criminal justice agencies.

Chaplaincy

- To provide leadership, evaluation, and training to ensure the effectiveness of chaplaincy services. A conference for all chaplains, institutional and community will be held in June 1997 to open dialogue with the rest of the Service about the spiritual function in corrections.

- To promote restorative justice through a network of faith communities such as the promotion of Restorative Justice Week: Community, Victims and Prisoners; the development of a planning kit for implementing new projects; the provision of support for victim-offender mediation programs; and, the development of support networks for families.

- To develop and provide training materials for communities working with offenders, involving the International Prison Chaplains' Association and the International Commission of Catholic Prison Pastoral Care.

Federally Sentenced Women

Based on a recommendation in the Arbour Report, released early in this fiscal year, the Solicitor General appointed a Deputy Commissioner for Women's Corrections [DCWC], with rank equivalent to the 5 Regional Deputy Commissioners.

- To open Grand Valley Institution (Ontario) and Joliette Institution (Quebec) in early 1997. These openings were delayed due a number of policy and operational issues resulting from the investigation into a series of incidents at Edmonton Institution for Women (EIFW). One major, national implication was to enhance the static security at all

the regional facilities, including the installation of a perimeter detection system. The EIFW was re-opened at the end of August 1996, accepting admissions at the minimum and medium security level, following: completion of the security enhancements; a comprehensive overhaul of the operational policies; additional staff training; and, successful completion of a readiness review, based on an audit checklist covering all aspects of the operation.

- To implement maximum security alternatives in Ontario, Quebec and Pacific Regions. Alternative maximum security accommodation has been provided in the Prairie and Atlantic Regions, in separate wings of Saskatchewan and Springhill Penitentiaries. A comprehensive review assessed all factors which may have contributed to the difficulties experienced at EIFW. This review included the original pre-opening audit; the investigation into the series of incidents at Edmonton Institution; and the needs assessment of the behaviourally disordered women inmates (the "Rivera Report"). As a result, the decision was taken that the regional facilities would not house maximum security women at this time.

- To pilot an intensive treatment program based on the Rivera Report recommendations. A pilot program is currently operating at the Regional Psychiatric Centre in Saskatoon.

- To fully integrate the DCWC mandate, covering all aspects of policy and program development, resourcing issues for female offenders, and continued follow-up on The Arbour Report recommendations related to female offenders, including the appointment of a Cross-Gender Staffing Monitor to assess the impact of cross-gender front-line staff.

- To finalize a long-term accommodation and management strategy, reflecting both the population growth as well as the needs/risks of the maximum security and the mental health populations. The strategy must ensure that the needs of these inmates are met within an environment which enables the effective management of risk to the public, as well as to other inmates and staff, and to provide the programs and services required to reduce their security classification with the objective of transferring them to the regional female facilities.

- To validate security classification tools and to priorize continued research/data analysis, in order to ensure that FSW correctional interventions and risk management strategies are based on reliable, factual knowledge.

Substance Abuse

- To complete the evaluation/research report on CSC's national substance abuse programs by the third quarter of 1997-98. Any research findings and/or recommendations to improve the efficacy of these programs will be addressed in the fourth quarter and subsequent fiscal year. This evaluation will look at the effectiveness of the programs as they relate to the reduction of offender need and risk levels.

- To finalize and pilot a high intensity substance abuse program by the end of 1997-98, with an evaluation to be completed by the end of 1998-99.

- To finalize and implement the Standards and Procedures for National Substance Abuse Programs Manual over the 1997-98 fiscal year, for use by operational unit staff and managers.

Family Violence

- To further develop risk assessment and relapse prevention and to conduct additional evaluation/research on program effectiveness.

- To expand Aboriginal family violence programming.

- To focus on the protection of offender partners, through increased controls of private family visits and availability of awareness programming for offender partners during visiting.

Volunteers

- To maximize the key role that volunteers play, and to:

    - provide a central focus for volunteer issues;
    - develop a recruitment strategy, to attract and maintain volunteers who are representative of the community;
    - develop a standard curriculum for the orientation and training of volunteers;
    - establish and maintain satisfactory staff/volunteer relationships;
    - develop a database for the tracking of all institution and community volunteer information;
    - develop evaluation criteria and a framework to measure the effectiveness of volunteer programs;
    - institute awards and honour ceremonies to demonstrate appreciation of volunteers;
    - review and revise policies and procedures for the volunteer program; and,
    - establish clearly defined functions and job descriptions for volunteers.

Sex Offenders

- To implement the national standards developed by the Working Group on Sex Offender Programs, for the assessment, treatment and follow-up of sex offenders in institutions and community settings. This process will include information sessions on the Standards and Guidelines, as well as an internal and external audit.

- To systematically assess federal sex offenders and identify program requirements, resulting in more accurate institutional placement and consistent treatment practices.

Improved management of the federal sex offender population will result in the enhancement of public safety. A minimum period of two years will be required for the implementation process.

Aboriginal Programming

- To reconcile aboriginal offender needs with existing treatment programs. The need for Aboriginal sex offender treatment has been recognized and is being addressed. Virtually all offender studies which examined Aboriginal offender needs have recommended that culturally appropriate options be developed. In response, an examination of treatment programs will be undertaken by the end of fiscal year 1996-97.

- To develop a Strategic Framework and Operational Plan for the Implementation of Section 81[2] of the Corrections and Conditional Release Act. The involvement of Aboriginal communities and organizations in federal corrections promises a more effective sentence management of Aboriginal offenders. Since promulgation of the new provision, both the Service and the Aboriginal community have discussed what types of agreements for the care and custody of offenders by Aboriginal groups should be pursued. A set of objectives and a strategy will be developed, to ensure that scarce resources will be invested in initiatives likely to bring about the best correctional results.

[2] Section 81 of the Corrections and Conditional Release Act (CCRA) enables the Solicitor General to enter into agreements with Aboriginal communities for the care and custody of Aboriginal offenders.

3. TECHNICAL AND INMATE SERVICES

Objective

To provide all goods and services, engineering and maintenance , and capital program management services required to support institutional facilities and activities.

Description

Provision of functions directly related to food, clothing and housing services to inmates, and to the construction, maintenance and operation of correctional institutions. These include: goods and services in support of institutional activities; engineering and maintenance in support of physical plant, program facilities and transportation; and capital program management services. This activity also encompasses the management services of systems.

The business line is divided into the following three sub-business lines:

Materiel Management and Institutional Services: encompasses the acquisition, storage, issuance, control, and disposal of goods and materials for operational programs; the provision of a national system for contracting services; the provision of meals and clothing for inmates and staff; and other services including housekeeping, laundry, and change-room operations. This sub-business line also encompasses the development and operation of various management information systems.

Engineering and Maintenance: provides the technical services associated with plant operations and maintenance, facilities management, fire and occupational safety, major life-cycle maintenance, electrical and mechanical engineering, and motor vehicle operations and maintenance. Additional services include the acquisition, installation, evaluation and maintenance of electronics-based systems in support of security communications and other operating unit requirements.

Construction: provides services related to the preparation and management of the CSC construction programs and its real property custodial functions, including the provision of technical and professional services related to facility planning, design, review/monitoring, and implementation of construction projects.

Resource Summaries

The Technical and Inmate Services business line accounts for approximately 20.8% of the Correctional Service of Canada's operating budget in 1997-98, 100% of the Service's capital budget and 12.0% of total human resources, excluding the CORCAN revolving fund.

FIGURE 8: BUSINESS LINE RESOURCE SUMMARY - TECHNICAL AND INMATE SERVICES

Sub-business Line/Service Lines (thousands of dollars)	Main Estimates 1996-97	Main Estimates 1997-98	Planned 1998-99	Planned 1999-00
Materiel Management and Institutional Services	97,178	133,782	133,514	135,548
Engineering and Maintenance	53,313	67,958	67,994	69,385
Construction	163,242	184,856	157,961	157,965
	313,733	386,596	359,469	362,898

Major Expenditure Items are Capital 48.0%; Personnel Costs 16.9%; Utilities, Material and Supplies 21.0%; and other types of expenditures 14.1%. Revenue for 1997-98 from the operation of Inmate Canteens is forecast to be approximately $10.0 million.

Resource Requirements

Materiel Management and Institutional Services: The major expenditure items are human resources, food, clothing and information management services.

Human Resources: The activity is staffed in accordance with a review and analysis of the requirements of individual posts. The analysis has provided the Service with the standard for human resource requirements in institutions for this sub-activity. Criteria for these requirements are the security classification, the capacity and the layout of the institution, and other variables that affect workload. These include the number of inmates supervised, the number of meals prepared, and the volume of supplies and uniforms. An important factor in determining these personnel requirements is that a large part of the work is carried out by inmates.

Food: In addition to providing meals for inmates, CSC provides duty meals for certain staff. The Service's farms provide an estimated 25% of the food consumed within its facilities (100% of some items). The Service has made a considerable effort to control food cost and, over the last three years, has reduced costs by 1.76% ($3.97 to $3.90 per day).

Clothing: The Service provides all required clothing for inmates, and new and replacement uniforms to correctional officers.

Information Management Services: The resource requirements for Information Management Services are driven by a number of external factors:

- to meet Government information management and security standards;
- to provide technical solutions to corporately approved initiatives to improve operational performance;
- to respond to the growing offender population and new institutions;
- to enhance CSC's aging technical infrastructure;
- to support the increasing demand for the sharing of information with CSC's partners in the criminal justice system.

Engineering and Maintenance : The responsibilities and expenditures of this sub-business line relate to the maintenance and operation of the physical plant. Over one million square metres will be maintained during the planned fiscal year. The Service will continue to emphasize improvements in the management of its corporate capital assets and to revitalize the Service's maintenance program.

Construction: A major responsibility of this sub-business line is the development and control of the Service's construction program, particularly new construction and renovation projects related to the accommodation requirements of the population.

Planning Highlights for 1997-98 and Beyond:

Construction, Engineering and Maintenance

Offender Accommodation

- To implement population management measures which allow the Service to most efficiently meet the accommodation needs of projected incarcerated population increases. Capacity for double-bunking policy and shared accommodation standards will be used for the planning, design and operation of new, renovated and retrofitted accommodation.

- To assist in the management of the incarcerated population by:

  - increasing capacity by approximately 1,650 male institutional beds over the next three years as well as replacing and/or upgrading approximately 500 beds. Despite these measures, a significant level of double bunking is projected to remain in use given the Service's current high levels of double bunking and the anticipated growth in the incarcerated population;

  - the completion of a new 400-bed medium-security male institution in the Muskoka Region, Ontario;

  - the expansion and major redevelopment of Mountain Institution in British Columbia;

  - the design and construction of expansions to medium security accommodation in various regions;

- the provision of maximum security accommodation for federally sentenced women;
- the construction of two new Community Correction Centres in the Atlantic Region; and
- the expansion of the Regional Psychiatric Centre (Prairies).

Environment

- To introduce commercial scale or smaller in-vessel composting capabilities to all facilities and reduce the amount of waste sent to local landfill sites.

Asset Management

- To revitalize the Service's capital asset base, through the restoration and renovation of its facilities, as well as the replacement of equipment which has reached the end of its life span with equipment designed for low maintenance requirements.
- To introduce the updated Maintenance Management System and effect improvements in the management of corporate capital assets.

Information Management

Information Management Services is responsible for information management and technology planning; the design, development, implementation and maintenance of national applications; information technology security; developing business resumption strategies; providing electronic communications (data, voice, video); developing and supporting CSC's technology infrastructure; developing cost effective national procurement and maintenance strategies for hardware and software:

- To develop and implement enhancements to the Offender Management System (OMS).
- To enhance the Corporate Acquisition Management System (CAMS) to include Asset Management and Contract Administration.
- To review the application architecture pertaining to the Government's shared systems initiatives, in particular Electronic Document Management, materiel and asset management and procurement.
- To improve information sharing with CSC's partners in the criminal justice system, in particular with the RCMP (CPIC 2001), and with Citizenship and Immigration.
- To investigate the implications of the year 2000 on hardware, operating system software and application systems and to prepare a plan to ensure their uninterrupted operation over the turn of the century.

4. MANAGEMENT AND ADMINISTRATION

Objective

To ensure that corporate policies exist to govern the programs and activities of the Service and that these are consistent with its stated Mission ; to ensure that allocated resources are properly utilized and that administrative systems and services are in place to support management decision making and enhance managerial accountability and operational control.

Description

Provision of corporate services such as strategic planning, corporate policy , research, communications, program evaluation, audit, legal services and executive services. In addition, this activity encompasses those management services of Personnel, Finance, Administration and the coordination of operational and resource planning.

This business line consists of the following two sub-business lines:

> Corporate Services : the planning, development, review and communication of departmental policies and programs.
>
> Management Services: support services related to the Personnel, Administration, and Finance functions and administration of the Official Languages Act.

Resource Summaries

The Management and Administration business line accounts for approximately 11.5% of the Correctional Service of Canada's Operating budget in 1997-98 and 13.5% of total human resources, excluding the CORCAN revolving fund.

FIGURE 9: BUSINESS LINE RESOURCE SUMMARY - MANAGEMENT AND ADMINISTRATION

Sub-business Lines/Service Lines (thousands of dollars)	Main Estimates 1996-97	Main Estimates 1997-98	Planned 1998-99	Planned 1999-00
Corporate Services	40,468	34,468	34,454	34,801
Management Services	92,787	77,339	76,541	77,052
	133,255	111,807	110,995	111,853

Major Expenditure Items are Personnel Costs 71.6%; Professional and Special Services 9.2%; Transportation and Communication 10.4%; and other types of expenditures 8.8%.

Planning Highlights for 1997-98 and Beyond:

Strategic Issues

- To re-affirm the fundamental direction expressed in the Mission document, strengthening the organization's focus on matters of public safety, offender responsibilities and collaboration with other stakeholders in the criminal justice system.

- To develop partnerships with other federal departments and provincial jurisdictions for new and innovative solutions to the challenges facing the criminal justice system.

- To establish a corporate plan for addressing the major priorities in the areas of offender management and programming, human resource management and public accountability.

- To initiate the development of a comprehensive offender population forecasting capability.

- To develop a strategy for educating the public.

Operational Planning

- To prepare the annual National Capital Accommodation and Operations Plan to ensure the integration of the operational planning framework, including appropriate resourcing strategies.

- To develop the Formula Funding model designed to ensure that resources are equitably allocated across the Service, to provide incentives to regions to improve operational efficiency, and to enable appropriate levels of funding to be directed towards meeting objectives and priorities. Formulae for the equitable assignment of resources have been established in many areas of the Service's operations. The funding methodology is under continual refinement, taking into account regional variances. Additional formulae will be implemented in the areas of food services, institutional services, health care services and community corrections.

Access to Information and Privacy

- To further enhance the sharing of offender information at the local level in effort to reduce the number of formal requests submitted under the Privacy Act; and to ensure that CSC's response to an increasing volume of Access to Information requests meets all legislative requirements.

Intergovernmental Affairs

Excellence in Sentencing and Corrections:

- As the Service is affected by the policies and decisions of its criminal justice partners, correctional reforms must be linked to broader systemic changes to achieve maximum effectiveness. CSC is collaborating with the International Centre for the Reform of the Criminal Law and Criminal Justice Policy to achieve "Excellence in Sentencing and Corrections", nationally and internationally, through the establishment of an integrated, coordinated and consistent criminal justice approach to the assessment and management of offenders.

1997 Symposium on "Beyond Prisons":

- In collaboration with a number of national and international partners, the Service is planning an international symposium entitled "Beyond Prisons". The objective is to critically examine the issue of rising prison populations with a view to identifying and promoting the use of safe and effective criminal justice system approaches that reduce the use and length of imprisonment.

Joint Benchmarking Project with the Federal Bureau of Prisons and H.M. Prison Service (England and Wales):

- This project, managed in collaboration with the Performance Assurance Sector, is intended to support improvements by comparing performance in selected areas to determine if there are significant differences, identify possible factors that contribute to better performance, and make systemic improvements. Subject matter experts in each jurisdiction will provide and explain data shared, and be the contact point for ongoing information sharing.

Communications

- To develop and implement a strategic communications plan for federal corrections with the partnership and support of the National Parole Board and the Ministry Secretariat.

Consultation and Public Participation

- To enhance the understanding of, support for, and confidence in the Canadian criminal justice system, particularly federal corrections, through effective consultation with criminal justice partners and key public stakeholders, and by encouraging public participation in the correctional process.

- To improve the quality and level of CSC consultations through: developing and implementing standards for consultation, providing consultation training and development to CSC staff, and providing advice and support for consultation initiatives across CSC; providing opportunities, such as community forums and various volunteer and professional

advisory committees, for providing feedback on CSC activities; and public participation in the correctional process by contributing to the development of CSC programs and policies.

- To increase the public's understanding, support and participation in the correctional process; and to support effective consultations and linkages with justice partners, key publics and interest groups (such as victims, communities, Citizens' Advisory Committees, the Federation of Canadian Municipalities and Police Boards) as part of CSC's decision-making processes.

Research

Research continues to play a major role in the development of new assessment technology for the Service:

- To re-calibrate the Statistical Information on Recidivism Scale, develop a security reclassification scale, conduct an operational review of the Offender Intake Assessment (OIA) process, and test newly developed measures of treatment effectiveness among sex offenders.

- To pilot an intensive program for persistently violent (non-sexual) offenders, based on research and consultation with experts from outside Canada (such as the United States and England). A multi-site (3 separate medium-security institutions) demonstration project is underway and will be phased in over a three-year period.

- To conduct other research initiated during 1996-97 and continued to 1997-98 which include: a staff survey, a study on the use of detention provisions, an examination of the temporary absence program, development of a psychological intake assessment process, and background research for the current review of the Corrections and Conditional Release Act .

Training and Development

- To undertake a comprehensive needs analysis in order to best prepare management and supervisory staff for current as well as future challenges. Management and Supervisory training, particularly in the area of leadership, will be addressed in a structured, consistent way.

- To restructure national standards to reflect changes which will stem from the Service's current re-organization. Along with the revised standards, there will be an overall corporate strategy for training/learning that will ensure that CSC provides not only essential training, but assists in the development of staff potential and provides individual choices that contribute to a learning environment.

- To develop and deliver legal awareness training to its managers, select staff and to new recruits.

Development of Management Indicators

- To develop corporate management indicators which provide a consistent measure of how well the organization is conducting its day-to-day operations. The intent is to provide indicators on the performance of an institution or parole office, so that any variation can be highlighted. Summary data will be available at the national and regional levels, while detailed information will be made available to the operational unit level to allow further analysis and take corrective action where required. Through consultation with the Regions, a list of 21 target areas have been identified. The first four indicators (Transfers, Segregation, Inmate Grievances and Urinalysis) are in place and work is proceeding on Offender Classification. The project is expected to take 2-3 years to complete.

5. CORCAN– SPECIAL OPERATING AGENCY

Objective

To provide trade-specific work skills training and certification; to maintain working environments comparable to Canadian workplace standards; to provide employment related support and services to offenders up to and during their conditional release to the community; and, to develop in offenders a sense of responsibility, autonomy and self-worth associated with employment.

Description

Provision of work-related training, work experience and employment related services in accordance with offenders' needs, to facilitate offenders' re-entry into the labour market and reintegration into society.

FIGURE 10: BUSINESS LINE RESOURCE SUMMARY - CORCAN

(Thousands of dollars)	Main Estimates 1996-97		Main Estimates 1997-98		Planned 1998-99		Planned 1999-2000	
	$	FTEs	$	FTEs	$	FTEs	$	FTEs
CORCAN - Financial Requirements	2,827	315	387	321	(287)	321	(287)	321

Resource Requirements:

CORCAN operates a revolving fund under terms and conditions approved by Treasury Board. In addition, there is a non-lapsing authority to draw from the Consolidated Revenue Fund of up to $45 million for the purpose of providing the Agency with its necessary working capital.

A reduction in CORCAN's employee workforce was implemented in 1994-95 and is ongoing. CORCAN reported 346 FTEs in 1994-95, down from 363 the previous year, 317 in 1995-96, and is projecting 315 by the end of fiscal year 1996-97. In 1997-98, this number is anticipated to rise to 321 FTEs, due to an increase in the level of production and sales.

CORCAN's funding will be through the revolving fund, with revenue provided through the sale of CORCAN products and services. Forecast revenues for 1996-97 are $60,708,000, with no further growth for 1997-98. These figures represent a substantial increase over 1995-96 revenues of $54,584,472 (11%) and 1994-95 revenues of $50,683,897 (20%). These increases are largely attributable to major gains in the areas of services and agribusiness, and the addition of a new business line, namely Construction, where inmate labour is employed in building and/or renovating CSC institutions.

Although the volume of production has increased every year except for 1994-95, the number of offenders employed has remained nearly constant. This is because the number of extra jobs created by increased volume is offset by gains in productivity. CORCAN's 1997-98 business plan, to be released in the spring of 1997, will elaborate plans by the Agency to increase employment well beyond 2,000,000 hours of work in 1997-98.

Roles and Responsibilities

- Provide work while incarcerated.
- Provide work-related training.
- Provide employment experience.
- Provide post-release support for offenders re-entering society.
- Provide products and services to clients to reduce the costs of training and incarceration.

Key Influences and their Effects

CORCAN has been designed to create a "real-world" atmosphere for offenders. This allows offenders to develop skills and attitudes that ease their re-integration into society. Because CORCAN operates on a cost-recovery basis, it is able to reimburse some of the costs of offender training, therefore reducing the cost to taxpayers.

CORCANoffered approximately 1,700 training positions in 32 institutions in 1995-96, which allowed over 3,000 inmates to participate in CORCAN training. Revenue in 1995-96 increased to $54,585,000. The Agency recorded a net loss of $2,506,000 in the fiscal year, 64 per cent lower than 1994-95.

CORCAN is now completing a major cost-containment and rationalization exercise which has reduced expenses in virtually every aspect of the agency's operations. The Agency should reach sustainability in 1998-99.

Planning Highlights for 1997-98 and Beyond:

Performance Expectations

These expectations were contained in CORCAN's 1996-97 Business Plan.

- Increase sales by 10 per cent;
- Increase number of inmate jobs from 1800 to 1900; and
- Continued improvements in fiscal performance through better organization, higher level of expertise in business line operations, and tighter cost control.

Task Force On Offender Employment And Employability

A comprehensive review of offender employment and vocational training will commence during fiscal year 1996-97. The terms of reference are currently being developed.

SECTION III

AGENCY PERFORMANCE

A. SUMMARY OF AGENCY PERFORMANCE

Despite the rising number of inmates, CSC continues to administer the delivery of programs in a cost-effective manner. The number of violent incidents has decreased, both in the institutions and those committed by offenders under supervision in the community, and there has been a dramatic decrease in the number of escapes from minimum security institutions.

Major studies and reviews have been set up to examine those areas with a significant impact on CSC's operations. These include Task Forces on Reintegration (all those activities and processes focused on preparing offenders for release, and their subsequent supervision), Administrative Segregation, Policy Review and Offender Employment and Employability. CSC, together with the NPB, Ministry Secretariat and Correctional Investigator, will be reporting to the Solicitor General on the impact of the CCRA, together with suggestions on how to improve the ability of the Agencies to meet the legislation's objectives.

The Service's National Drug Strategy was implemented to deal with drug use and drug trafficking problems within the institutions; complete implementation of the urinalysis testing program in both the community and the institutions now provides regular information on the rates and trends of drug abuse.

Co-operation with Health Canada has resulted in an effective Tuberculosis screening and monitoring program for both offenders and staff. Work continues on the implementation of recommendations of the Expert Committee on AIDS and Prisons (ECAP), the most recent being the establishment of a bleach distribution program and a pilot project on inmate peer counseling.

Increased emphasis was placed on internal audit with both regularly scheduled and special audits being completed. Among the latter were pre-opening audits of the new facilities and special audits on Inmate Discipline, Special Handling Units, and the Use of Force. A continuing series of financial audits addressed all areas of financial activities including the extent to which appropriate controls and key processes were in place and functioning effectively.

Inmate assessment, both initial and ongoing, has been strengthened by the use of research-validated tools; significant program development has taken place to address special needs groups: not only the Federally-Sentenced Women, but also Aboriginal offenders and sex-offenders.

Construction has been completed at three of the five Federally-Sentenced Women facilities. Two others are nearing completion. In addition, a male aboriginal facility is underway in Alberta, another medium security facility is underway in Ontario, and retrofits and new bed additions to four existing institutions are assisting in managing the ongoing population growth.

Crucial to any operation or activity is the collection, storage and sharing of accurate, complete and timely information. CSC has continued to take advantage of advances in information technology to initiate and improve its information gathering systems. The Offender Management System, an integrated system which automates offender information functions, remains a multi-disciplinary priority.

B. CORPORATE PERFORMANCE

PROGRAM COSTS AND PERFORMANCE

Trends related to the control of human and operational resources are represented by:

- Costs of Maintaining Offenders by Security Level in Current and Constant Dollars.
- Offender Population and Full-Time Equivalents (FTE).

The Service continues to contain costs and to administer the delivery of programs in a cost-effective manner.

Cost of Maintaining Offenders in Federal Institutions by Security Level : The following table is a five-year summary of direct institutional costs per offender (i.e. excluding capital, transfer payments and operating costs of headquarters) in current year and constant year dollars. An explanation of the increase in costs for fiscal year 1995-96 is provided on page 53.

FIGURE 11: ANNUAL COSTS PER OFFENDER

Annual Costs – Current Dollars

	1995-96	1994-95	1993-94	1992-93*	1991-92
Maximum - Male	68,156	62,305	65,371	70,236	69,288
Female	74,965	75,771	78,221	91,753	83,242
Medium	43,399	41,023	40,008	42,155	45,356
Minimum/Farms	45,170	41,894	39,171	36,227	39,801
CCC	32,811	30,255	27,001	28,269	30,392
Average Institutional Cost	50,375	46,351	45,753	47,760	51,814
Parole	9,145	8,550	8,527	9,422	9,726

Annual Costs – Constant Dollars - (1984-85 Base)

	1995-96	1994-95	1993-94	1992-93*	1991-92
Maximum - Male	47,404	44,032	46,297	50,639	50,723
Female	52,140	53,548	55,397	66,152	60,939
Medium	30,185	28,992	28,334	30,393	33,204
Minimum/Farms	31,417	29,607	27,742	26,119	29,137
CCC	22,821	21,382	19,123	20,381	22,249
Average Institutional Cost	35,037	32,757	32,403	34,434	37,931
Parole	6,361	6,042	6,039	6,793	7,120

*CORCAN Revolving fund excluded starting April 1, 1992.

Note:

When comparing the average annual cost per incarcerated offender for 1994-95 ($46,351) and 1995-96 ($50,375) the total cost has increased by 9.6%, as well as the annual average cost per incarcerated offender (up by 8.7%). This year's increase is mostly due to an expenditure of $18M for retroactive payments (one time expenditure) in salaries and overtime for equal pay settlement with the professional group of Nurses and a change made to the method of cost calculation. Certain costs such as security equipment (detection), contracts, CORCAN training and correctional activities, officer uniforms and inmate clothing, were previously charged to NHQ (centrally managed). The amount of $24.2 million has been reallocated at year-end to the sites in order to obtain a cost per offender which includes most direct costs whether they are incurred at the sites or centrally. Without these expenditures, the percentage increase in total cost would be 3% and the percentage increase in the annual average cost would only be 2.3%.

FIGURE 12: OFFENDER POPULATION AND FULL TIME EQUIVALENTS:

	Average Incarcerated Population*	Average Supervised Population**	Average Total Offender Population***	Full-Time Equivalents FTE	FTE/Offender Ratio
1993-94 Actual	13,514	9,357	22,871	10,256	0.448:1
1994-95 Actual	13,913	9,759	23,672	10,455	0.442:1
1995-96 Actual	14,235	9,352	23,587	11,026	0.468:1
1996-97 Estimate	15,267	9,829	25,096	11,386	0.454:1
1997-98 Estimate	15,399	9,759	25,158	11,591	0.461:1

* 1997-98 includes approximately 360 federal offenders incarcerated in provincial institutions under Exchange of Services Agreements and excludes escapees, bail and temporary detainees.

** Includes Full Parole, Day Parole, Statutory Release, as well as temporary detainees, offenders unlawfully
at large and deported offenders.

*** 1997-98 includes approximately 650 federally sentenced women (incarcerated and supervised).

RECIDIVISM[3] RATES

Approximately 90% of male and 60% of female offenders admitted into federal custody have a previous record of provincial and/or federal offences, including offences committed as a Young Offender.

In order to measure the impact that eventual release from federal institutions has on public safety, CSC can examine the number re-admitted with a new criminal offence committed while on supervision.

The largest release follow-up to date examined the outcomes of about 43,000 federal offenders, released between 1975 and 1985. This was a long-term study, which followed these offenders until March 1991. Both Full Parole and Statutory Release were examined.

In the 10 years of this study, there were 15, 418 federal offenders released on Full Parole.

- nearly 7 of 8 Full Parole releases (87% or 13,390) were not convicted for a new criminal offence while on Full Parole. (Note: This rate includes 12% revoked for a technical violation relating to the conditions of their parole.)

[3] Recidivism is defined as a return to federal custody for a new offence while on conditional release.

- about 1 of 8 Full Parole releases (13% or 2,028) had their conditional release revoked for committing a new offence.

This research is currently being updated, with results expected early in fiscal year 1997-98.

REDUCTION IN VIOLENT INCIDENTS

Institutional Incidents

During fiscal year 1995-96, the total number of major violent security incidents [4] within institutions decreased to 84 from a level of 91 recorded during 1994-95, equating to a rate of 6.0 per 1,000 incarcerated offenders in 1995-96 vs. a rate of 6.5 per 1,000 incarcerated offenders in 1994-95.

Trends include a lower than average number of inmate murders, which decreased to 2 compared to 7 in 1994-95, an average of 5.8 over the previous 5 years, and a significant decrease in escapes from medium security institutions, from 13 in 1994-95 to 5 in 1995-96. Although the number of suicides during 1995-96 (17) was higher than the historical average and an increase from the number of the previous year (14), there was a marked decrease from the unusually high number of 24 during the year 1993-94.

Listed below is a comparison, by category, of the major violent security incidents reported to NHQ for fiscal years 1991-92 to 1996-97. This sub-category of major security incidents includes: murders of staff, murders of inmates, hostage takings, major assaults on staff, major assaults on inmates and major fights between inmates.

FIGURE 13: MAJOR VIOLENT INSTITUTIONAL SECURITY INCIDENTS

	91-92	92-93	93-94	94-95	95-96	96-97*
Murders - Staff	0	0	0	0	0	0
Murders - Inmates	4	6	6	7	2	3
Hostage Takings	4	2	6	2	3	0
Suicides	16	11	24	14	17	6
Major Assaults - Staff	2	6	1	6	4	1
Major Assaults - Inmates	62	52	56	57	54	27
Major Inmate Fights	7	11	4	5	4	4
Total	95	88	97	91	84	41

* The 1996-97 data was collected at the end of November 1996 and represents 8 months of the fiscal year.

[4] The Service defines major violent security incidents within institutions to include murder of inmates and staff, hostage taking, suicide, major assaults on staff and inmates and major fights between inmates. Within the community, major violent incidents include murder, attempted murder, sexual assault, major assault, hostage-taking, unlawful confinement and armed robbery.

As of September 30, 1996, the rate for the fiscal year was 2.1 violent incidents per 1,000 inmates. This represents the lowest rate in the last five years (same period); i.e., 4.1 in 1991-92; 4.7 in 1992-93; 4.4 in 1993-94; 2.9 in 1994-95; and 3.2 in 1995-96.

Escapes

There was also a dramatic drop in the number of escapes from minimum security institutions, as depicted in Figure 14. A total of 52 inmates were reported to have escaped from custody (40 escapes) in 1995-96, compared to 98 inmates (83 escapes) during 1994-95. The rate per 1,000 inmates has decreased by 46% over the previous year. (There were 35 escapes as of the end of November 1996).

FIGURE 14: ESCAPES: MINIMUM SECURITY INSTITUTIONS - 1987-88 TO 1996-97

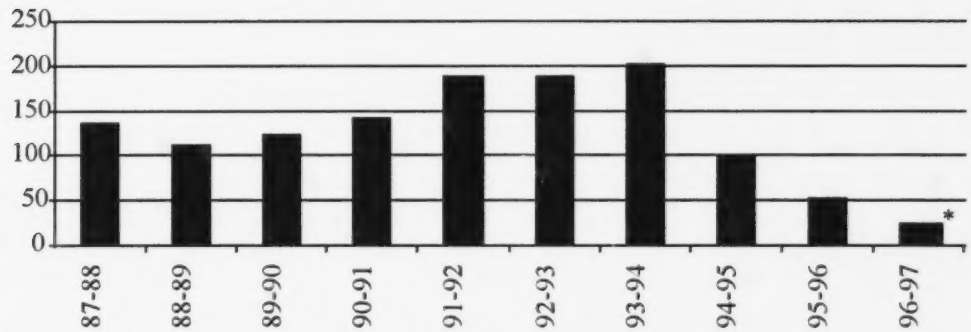

* The 1996-97 data was collected at the end of November 1996 and represents 8 months of the fiscal year.

Community Incidents

The total number of violent offences for which offenders were charged while under supervision in the community decreased in 1995-96 to 165 incidents from 256 incidents in 1994-95. This represents a rate of 21 violent incidents per 1,000 conditionally released offenders, the lowest rate in the last five years; i.e. 28 in 1991-92; 26 in 1992-93; 27 in 1993-94; and 31 in 1994-95.

There was a significant decrease to 71 in the number of offenders charged with armed robbery under supervision compared to 113 in 1994-95, and an average of 88 per year over the previous 5 years. Also, there was a marked decrease to 22 in the number of sexual assaults, compared to 49 in 1994-95.

As of November 1996, 120 offenders had been arrested and charged with a serious community offence. Of these offenders, 4 were on Day Parole, 33 on Full Parole and 83 on Statutory Release. The following is a summary of major offences for which federal conditionally released offenders were charged, as reported to NHQ during the period 1991-92 to 1996-97.

FIGURE 15: OFFENDERS CHARGED WITH SERIOUS COMMUNITY OFFENCES WHILE ON CONDITIONAL RELEASE

	91-92	92-93	93-94	94-95	95-96	96-97*
Murders	30	21	16	16	15	7
Attempted Murders	24	17	9	13	15	8
Sexual Assault	48	43	43	49	22	26
Major Assault	39	34	27	25	21	14
Hostage Takings	6	1	4	5	3	0
Confinement	11	19	9	3	5	3
Armed Robbery	64	88	102	113	71	49
Other sensational incidents	15	3	30	32	13	13
Total	237	226	240	256	165	120

* The 1996-97 data was collected at the end of November 1996 and represents 8 months of the fiscal year.

C. KEY REVIEWS[5] AND TASK FORCES

During the 1996-97 fiscal year, CSC commenced a number of reviews and Task Force s of major program and operational areas. The CSC will report subsequently on the progress of these reviews and the major impacts on the Service's operations.

1. TASK FORCE ON ADMINISTRATIVE SEGREGATION

The Task Force was formed in July 1996 to ensure that the operation of all Administrative Segregation units are in full compliance with the law ; that staff fully understand and respect the law; and that effective management practices are in place to support continuous compliance with the law.

The Task Force is composed of legal, operational and policy personnel from CSC, a member from the Office of the Correctional Investigator, a member of the Secretariat of the Solicitor General and outside consultants.

The Task Force has completed an initial assessment of operating procedures in all administrative segregation units. The purpose of this assessment was to ensure segregation units were in compliance with the law with respect to the activities of segregation review boards and the conditions of confinement under which the inmate is being segregated. Corrective action plans were developed and institutions were given until the end of November to initiate the necessary changes required to ensure compliance with the procedural requirements of the law.

In January - February, 1997, a follow-up compliance audit in every segregation unit will be conducted. A final report is due to be released in March 1997.

2. TASK FORCE ON POLICY REVIEW

The Task Force was created to explore the issue of non-compliance and to ensure that clear, concise and consistent direction is provided throughout the Service and that this direction is founded upon the law.

The Task Force was directed to review all Commissioner's Directives to verify consistency with the CCRA and Regulations and to determine and recommend the simplest way to communicate to employees the policies that govern their work. Of special concern was the need to ensure that compliance can be measured.

In the Review, the Task Force was asked to determine the level of detail to be included, identify overlap and duplication, assess the validity of the current policy framework and determine means by which policies and procedures could be better integrated. Finally, the

[5] Internal Reviews and Audits are reported by Business Line: Pages 62 to 80.

Task Force was asked to address specifically the relationship between training and compliance with policy. The Task Force Report was completed in November 1996.

The following were key findings of the Task Force:

- The policy framework will include Commissioner's Directives, Regional Instructions and Standing Orders. As well, documents such as manuals, codes, guidelines and standards will be replaced by Standard Operating Practices.

- Effective communication and education are critical to sound implementation.

- As law and regulations change, there is a need to ensure that policies are continually updated. Every document will be subject to a mandatory review at least every two years and mechanisms will be put in place to effect such reviews.

- Effective management of controls and monitoring mechanisms will be implemented to ensure accountability.

3. TASK FORCE ON REINTEGRATION

Reintegration refers to all of the activities and processes in CSC which are focused on preparing offenders for release, supporting release decision making and managing the risk posed by offenders in the community . Thus, it includes all elements of case management, programming and community supervision.

Recent Auditor General Reports have also identified other areas where CSC could better manage operations; notably:

- a lack of commonly accepted work standards or practices
- a lack of quality assurance procedures
- a lack of performance information
- inadequate management of implementation of changes
- a need for improvement in clarity of case management roles

A number of investigations, audits, inquiries and reviews have also described problems which support the need for CSC to review the management of its current reintegration activities in terms of quality, consistency, compliance and performance measurement.

The problems with the current design of the reintegration activities, combined with the weaknesses in management of these activities, have an impact on the ability of CSC to fully carry out its mandate to safely reintegrate offenders into the community, and lead to non-compliance with the requirement to provide the least restrictive environment possible for each offender, commensurate to their level of risk.

Improvements in these areas could lead to better use of correctional resources and, while enhancing public safety, ensure that the least restrictive correctional option is applied to individual offenders.

The Task Force is to:

- propose what CSC must do to improve its management of its reintegration activities, along with a suggested plan for implementing the improvements;
- propose short term improvements to reintegration processes and activities in order to enhance effectiveness; and
- suggest changes to the current design of the reintegration activities in order to enhance CSC's ability to achieve its objectives.

The Task Force is to complete its report for consideration in January 1997.

4. TASK FORCE ON OFFENDER EMPLOYMENT AND EMPLOYABILITY

A comprehensive review of offender employment and vocational training will commence during fiscal year 1996-97. The terms of reference are currently being developed.

5. INTEGRATION OF OFFENDER MANAGEMENT SYSTEM (OMS) REVIEW

Throughout the Service, there has been ongoing discussion about the ability of the OMS to provide accurate, timely offender information for use by management in decision-making.

The Service has not been receiving full benefits from OMS as it had not been fully integrated into the operations of CSC. Operational managers had not been adequately involved in the development of OMS, nor in its implementation in their facilities which led to a number of implementation issues resulting in data quality problems.

During the last year, the availability of information from OMS and its quality has improved due to a growing recognition of the importance of OMS and the potential benefits of using it effectively.

The Review is anticipated to address the following objectives:

- increase the benefits of OMS, through full integration into operations;
- determine roles and responsibilities related to OMS; and
- develop quality control systems and procedures.

These objectives would be achieved by:

- internal marketing of OMS;
- assisting individual facilities to overcome their implementation problems, particularly modifications to local processes to take full advantage of OMS and reduce duplication; and
- identifying corporate issues that need to be addressed, and bringing them to the attention of senior management.

6. CORRECTIONS AND CONDITIONAL RELEASE ACT REVIEW

The CCRA Review is a legislative review involving the Correctional Service Canada, the Ministry Secretariat, the National Parole Board, as well as the Correctional Investigator. Its objective is to provide, by November 1, 1997, a report to the Solicitor General, in preparation for the Parliamentary review of the provisions and operations of the CCRA.

The Review comprises at least 24 areas of CCRA operations which are of interest to both the public and other stakeholders in the criminal justice system . The overall strategy was designed to provide more detailed data on the operation of those provisions of the Act which were new and had a significant impact on offenders, or on the respective agencies (mainly CSC and/or NPB). For those provisions which do not deviate from the past, a narrative analysis of the impact and relevant statistical information will be provided.

Particular attention will be paid to issues which deal with public safety and restoration of public confidence. The review will provide an overall assessment of how the various provisions of the Act work together, as well as recommendations or directions for amendments to the legislation to improve the respective Agencies' ability to achieve the key objectives of the CCRA.

7. REVIEW OF INFECTIOUS DISEASES

A coordinated, long-term strategic approach to HIV/AIDS and infectious diseases in institutions is underway. CSC is responding to recommendations of the Jurgens Report, which was a study undertaken by the Canadian AIDS Society and the Canadian HIV/AIDS Legal Network. Recommendations of the Report include issues of confidentiality, prevention education, health care, treatment and support, drug policy and federal/provincial cooperation. A working group comprised of internal and external experts is being established to review proposed program and policy options based on analysis of data and results of consultation.

It is expected that CSC will provide a comprehensive response by the end of March 1997.

In addition, a federal-provincial working group, headed by CSC, will establish means for better collaboration between federal and provincial jurisdiction in addressing issues with respect to HIV/AIDS, such as; the provision of health care to infected persons, the protection of human rights, and the potential risk to public health.

8. WORKING GROUP ON SEX OFFENDER PROGRAMS

The Standards and Guidelines developed by the Working Group on Sex Offender Programs will be implemented starting fiscal year 1996-97. The Standards and Guidelines will be evaluated during 1996-97 by means of a self-audit checklist. A formal external audit against the Standards and Guidelines will be completed during fiscal year 1997-98.

D. HIGHLIGHTS OF PERFORMANCE BY BUSINESS LINE

1. CORRECTIONAL OPERATIONS

FIGURE 16: 1995-96 FINANCIAL PERFORMANCE - CORRECTIONAL OPERATIONS

(Thousands of Dollars)	1995-96 Actual	1995-96 Main Estimates	Change
Health Care	100,878	68,112	32,766
Offender Management	427,683	466,839	(39,156)
	528,561	534,951	(6,390)

The explanation of changes between the Main Estimates and the actual expenditures for 1995-96 have been consolidated and presented on page 97.

National Drug Strategy

The National Drug Strategy to deal with increasing drug use and trafficking problems in the Service's institutions began implementation in 1995-96. This Strategy focuses on detection, control and programming.

- A review of best practices in Canada by both federal and provincial corrections was completed and a number of the practices have been incorporated into CSC's Drug Strategy.

- A review of all policy and legislation was completed to ensure that there was consistency in CSC's approach to issues relating to drug consumption and trafficking. A Commissioner's Directive was developed and approved.

- A communication strategy for the institutional drug strategy was developed and implemented. It included the development of a pamphlet, posters and a video centred around the trafficking of drugs into a federal compound. The intent of the video was to be pro-active in providing information to visitors as to the negative consequences of bringing drugs into the institutions for themselves, the offenders and the staff.

- A community drug strategy to deal with issues related to drug use and trafficking by conditionally released offenders was developed as part of the strategy to manage offenders with substance abuse problems while in the community without putting the community at risk.

Urinalysis

- Implementation of urinalysis testing in the institutions and the community was completed.
    - In 1995-96, an average of 2,700 samples per month were analyzed nationally, compared to the 500 samples analyzed monthly in 1993.
    - In 1993, the positive rate was approximately 31%, compared to a positive rate of 15% for 1995-96.
- A revision of one of CSC's internal policies was undertaken to allow the testing of three new types of drugs, to define the testing procedures for diluted/adulterated urine samples, and to make minor changes to the random selection procedure in order to reflect operational needs. (Implementation of those new procedures is in progress).

Community Corrections

Over the last 2 years, Community Corrections within the CSC has been spearheaded by the National Community Corrections Council (NCCC). The objective of the Council is to enhance the contribution of community corrections to assist in the safe reintegration of offenders into the community at the earliest opportunity, in accordance with the CCRA. The Council promotes the development, implementation and consistent application of the most efficient and effective practices in community corrections throughout the country.

- In September 1995, the NCCC approved the implementation of a revised process that brings the community risk/needs assessment into line with the approach used in Offender Intake Assessment. This achieves greater consistency and efficiency through the integration of risk assessment and correctional planning. The new process will introduce the integrated approach to risk/needs assessment and correctional planning to both the community and the institution.
- In November 1995, the Service approved the Community Drug Strategy to complement and be integrated into the National CSC Drug Strategy. This strategy was developed by the NCCC in response to the need for an integrated and consistent approach to substance abuse by offenders in the community.

Health Services

Health promotion and illness prevention are primary activities for CSC Health Services staff. CSC Health Services is committed to the delivery of education on the causes of infectious disease, particularly HIV/AIDS, and how to prevent them at the time of reception to institutions.

A Health Promotion Package consisting of 18 modules about diseases such as Hepatitis A, B and C, HIV, and Tuberculosis, and healthy choices, nutrition and birth control has been made available to all regions.

- In response to a recommendation of the Expert Committee on AIDS and Prisons (ECAP) (1994), a national bleach kit distribution program was implemented in 1996, based on a pilot project that was conducted at Matsqui Institution (British Columbia). This is a harm reduction measure whose objective is to reduce the transmission of HIV and possibly Hepatitis C in institutions by providing inmates with the means to disinfect, with bleach, needles and syringes.

- The ECAP recommended that inmates should be encouraged to develop and should be assisted in delivering their own peer education, counseling and support programs. To this end, CSC supported an Inmate Peer Health Promotion Worker Pilot Project at Dorchester Penitentiary in New Brunswick. This project commenced in February 1995 under the sponsorship of AIDS New Brunswick. The goal was to put in place a peer HIV education program which will increase knowledge about HIV/AIDS by inmates so that they understand what persons living with HIV/AIDS have to deal with and how they can help protect their own health by reducing high risk behaviours.

- In the area of the prevention and control of Tuberculosis (TB), as of the end of October 1996, 10,421 tests had been given to inmates. As of the end of November 1996, five (5) cases of active TB had been diagnosed and treated.

- Every new offender is offered immunization and CSC Health Services at National Headquarters made a bulk purchase of 11,000 vials of vaccine in fiscal year 1996-97. As of the end of October 1996, 47 new cases of Hepatitis B had been reported.

Internal Audits/Reviews Conducted in Correctional Operations:

Several internal audits were completed in the area of Correctional Operations in 1995-96. Some of these audits were completed as scheduled, while others were conducted at the request of Senior Management. All of the recommendations contained in the reports are being addressed by management through the development of corrective action plans.

1995-96:

Pre-Opening Audits of New Facilities

Several of these audits were conducted in 1995-96, including a review of Grand Cache medium-security male institution, a review of the Healing Lodge for aboriginal female inmates, and a review of Edmonton and Nova facilities for female offenders. The purpose of the audits was to identify any deficiencies and to ensure the facilities were ready to operate in their designated capacity as federal institutions.

Review of Inmate Discipline

The purpose of the review was to assess the inmate discipline program as part of the rehabilitation process and to examine the program in terms of compliance to legislation and policy. The process of the program, the management systems involved and the costs were also examined.

1996-97:

Pre-Opening Audits of New Facilities

Pre-opening audits were conducted on facilities, opening or re-opening in 1996. These included a reviews of Grand Valley facility for women in Kitchener, Ontario, and a follow-up to the pre-opening audit completed in 1995 on the Edmonton Facility for Women. The objective of these audits was to identify any major deficiencies and evaluate the overall operation to ensure the facilities are ready to operate prior to the arrival of inmates.

Audit of the Special Handling Units (SHUs)

This national audit of the Special Handling Units was conducted as part of a two-tiered strategy to provide an in-depth analysis of the operation of the two Special Handling Units. It addressed the accountabilities and completed an analysis of issues in relation to the operation of the SHUs, including those identified in the Annual Report completed on the operation of the SHUs. The audit report presented recommendations relating to deficiencies in the operation of the Units, as well as the operation of the National Review Committee.

The Audit of the Use of Force (underway)

The review of the Use of Force is being conducted as part of the 1996-97 audit schedule. The review is examining issues related to training, certification and re-certification of Emergency Response Team Members, the application of force, the reporting of incidents of use of force, and investigations by institutional management of incidents involving force. These issues are being examined at the national, regional and operational levels of the Service.

Details of the above audits and reviews are available from the Performance Assurance Sector, NHQ.

2. CORRECTIONAL PROGRAMS

FIGURE 17: 1995-96 FINANCIAL PERFORMANCE - CORRECTIONAL PROGRAMS

(Thousands of Dollars)	1995-96 Actual	1995-96 Main Estimates	Change
Education and Personal Development	46,288	42,764	3,524
Occupational Development and Employment	36,869	36,775	94
Spiritual, Social, Cultural and Special Needs Offenders	24,735	22,725	2,010
	107,892	102,264	5,628

The explanation of changes between the Main Estimates and the actual expenditures for 1995-96 have been consolidated and presented on page 97.

Restorative Justice and Dispute Resolution

- National leadership for Restorative Justice and Dispute Resolution was established within CSC. Activities include victim-offender reconciliation projects and the development of informal conflict resolution processes to be used within institutions. CSC participated with other federal departments and jurisdictions in the development and support of several community based Restorative Justice projects.

Chaplaincy

- Community Chaplaincy: Community partnerships have been developed, an adequate level of departmental funding has been secured, and leadership and support continues. A two-part evaluation study was undertaken which revealed a dynamic connection between resources provided by government and resources available in the community .

- Quality Chaplains: A religious education program dealing with non-violent relationships was developed and chaplains were trained in its use. Research was undertaken into prison marriages in order to determine appropriate support strategies.

- International Links: CSC chaplaincy hosted the International Prison Chaplains Association World Wide Conference III in August of 1995 with close to 300 participants from 80

countries. It now provides leadership on the steering committee of the IPCA. It was represented at the first consultation on prison chaplaincy in the Ukraine in October 1996.

- Restorative Justice Week: Community, Victims and Prisoners: This public education event was renamed from Prisoner's Week, and expanded to include materials and sponsorship by 5 different faith groups. Educational resources are distributed to over 350,000 members of the faith communities of Canada. Canada assumed responsibility for developing the materials for international use.

Federally Sentenced Women

- Over 1995-96, transitional work towards the opening of the new regional facilities for Federally Sentenced Women (FSW) continued. Staffing and staff training was completed and three of the new facilities commenced operation during the latter part of the year: the Okimaw Ohci Healing Lodge in Saskatchewan; Nova Institution for Women in Nova Scotia; and, the Edmonton Institution for Women in Alberta.

- At Kingston's Prison for Women, a transitional program was implemented to ensure that staff and inmates were fully informed of the status of the FSW Initiative and that the inmates were prepared for the community living model at the regional facilities through courses in cooking, budgeting and problem-solving.

- The continued, significant increase in the federally sentenced women population (from approximately 240 incarcerated inmates in 1989 to 329 in July 1996), resulted in the construction of an additional house at Nova Institution in fall 1995.

- Program development was initiated in two key areas: community corrections and mental health. A number of background papers were prepared on various aspects of community services for federally sentenced women, including a field survey of existing services which involved all parole offices and external agencies such as the Elizabeth Fry Society. This exercise culminated in a national three-day workshop in March 1996 on developing a community strategy for federally sentenced women. The workshop was attended by CSC and external agency staff.

- With respect to mental health needs, several activities were completed: a session with external experts on violence by women and understanding women's anger in July 1995; a preliminary study in summer 1995 of a portion of the high need FSW population, which suggested that there appeared to be some female offenders who would require an intensive level of therapeutic intervention, followed by; a comprehensive needs assessment conducted during late winter 1996 of all high risk inmates in federal custody. This comprehensive assessment, the Rivera Report, concluded that some women are not able to function in the community-living environment of the new facilities at this time and recommended that CSC implement intensive treatment programs in a secure environment.

Other key activities included:

- the preparation of information for The Commission of Inquiry into Certain Events at the Prison for Women in Kingston, which focused on the new female facilities; and,

- the preparation of background data and analysis for the Self Defence Review (review of cases of homicide committed by women in response to abuse from the victim) launched by the Department of Justice.

Substance Abuse

- CSC's national moderate-intensity substance abuse program, the Offender Substance Pre-Release Program, was modified and implemented for delivery to long term offenders.

- A Classification Study commenced and should be completed by the end of 1996-97. This study looks at the intensity levels and indicators of quality assurance of all substance abuse programs offered by CSC.

Family Violence

- Funding was used to continue existing programs and expansion to additional sites. CSC completed the Review of Program Development - Treatment Demonstration Projects. These findings and the program manuals developed as a result of the demonstration projects were used in 1996-97 to develop new offender family violence intervention programs.

- Research included a study related to partner experience of private family visits. This research was the impetus for creating awareness programming for offender partners during visits.

- CSC continued to fund both institutional and community programs of varied intensity including awareness, pre-treatment and treatment programs. The focus has been on ensuring that offenders have access to programs where needed.

Volunteers

A survey undertaken by CSC in 1994 indicated that there are approximately 10,000 volunteers involved with CSC. Many of these volunteers are one-time only volunteers, who take part in sporting events, choirs, or visits during the Christmas season. Others (approximately 3,000) provide on-going services, such as tutoring, participation in Alcoholic or Narcotic Anonymous programs, citizen's escort services, etc. They enhance and support the services and programs offered, provide positive role modeling for offenders, become informed communicators in the local community, and give objective feedback about the institution or community parole office.

A current focus (and challenge) of the volunteer program is to include more volunteers from multi-cultural communities, reflective of the cultural profile of the offender population.

- Subsequent to the above-noted survey, a report on volunteers in corrections presented several recommendations to improve the recruitment, training, evaluation and recognition of volunteer services to CSC.

- To address these recommendations, a program dealing with volunteers was set up at National Headquarters to oversee the implementation of the volunteer program nationally, and provide assistance and advice to management and line staff on the effective use of volunteers. A focus group has been established, consisting of representatives from each region, as well as members from each sector or division implicated in the management of the volunteer program (policy, training, chaplaincy, information systems, community programs and communications). Communication links with the community are being established, including members of multi-cultural groups and with partners in the criminal justice system.

Sex Offenders

National Standards and Guidelines

- A National Committee was established to produce a set of National Standards and Guidelines for the Provision of Services to Sex Offenders. Subsequent to considerable consultation with service providers, legal services, unions, and offenders, among others, these Standards and Guidelines were approved in March 1996.

- The Standards and Guidelines document provides a strong National approach to the management of sex offenders. This document provides guiding principles, standards (ethics) for service provision, and guidelines on assessment, treatment, research, evaluation, and accountability. This is the first time that provision of services to sex offenders will be guided by a document which outlines best practices and standards when intervening with sex offenders.

- In order to maximize treatment gains and cost effectiveness, the match between offender risk, needs and programs is essential. The Standards and Guidelines specifically refer to the requirement to match risk and need with program intensity. This document not only provides strong consistency across federal institutions in the theoretical approach to sex offenders, but will also provide consistency in many of the practical therapeutic elements.

- As a result of the implementation of these Standards and Guidelines, CSC will be required to provide pertinent information on risk, need, and motivation for treatment of sex offenders. This will allow decision-makers to match the offender with a program of appropriate intensity, duration and security level, resulting in enhanced public safety.

Aboriginal Sex Offenders

- There is a growing concern about the appropriateness of culturally relevant programming for sex offenders within corrections. Different Aboriginal studies and symposia have supported the concept that Aboriginal sex offenders need assessment and treatment that is culturally and spiritually appropriate, and that culturally specific treatment should enhance treatment efficacy. Several research initiatives were completed during 1995-96, proposing culturally distinctive programs for Aboriginal sex offenders. Aboriginal program initiatives were established in both the Prairie and Pacific regions, while other regions have also supported Aboriginal programs.

Initiation of Pilot Aboriginal Sex Offender Treatment Initiatives

- In response to advice from the Service's Aboriginal Advisory Committee, pilot Aboriginal sex offender treatment projects have been initiated in five medium security institutions. These treatment initiatives seek to utilize traditional Aboriginal healing techniques, supported by modern methods, and address the factors of their offending.

Studies conducted by Sex Offender Programs completed in 1995-96

- The Review of Sexual Assaults and Forcible Confinements (August 1995) summarized the information related to hostage-takings (1993-95) of CSC staff. The study recommended changes in prevention, staff training, negotiation, and reporting of incidents.

- Hostage-takings of CSC Staff was completed. In six of the eight hostage-takings in the study, the motive was sexual assault. The purpose of the study was to investigate the immediate and ongoing impact of hostage-takings on correctional staff. One of the applications of the study was to determine how CSC could intervene in the most humane and effective way to help prevent and/or help staff members cope with these incidents.

- Aboriginal Sex Offenders - A Literature Review Study was completed. The objective of this report was to contribute to the development of a treatment strategy for Aboriginal sex offenders. The report provides information on Aboriginal sex offender treatment as well as the provision of insight into more general Aboriginal issues within both community and correctional contexts.

- Case Studies of Female Sex Offenders in the Correctional Service of Canada described research into the current female sex offender population. The study concluded that assessment and treatment issues should be addressed in light of the women's motivational differences.

Aboriginal Offenders

Regional Consultations on Section 81 of the Corrections and Conditional Release Act

- Section 81 of the Corrections and Conditional Release Act (CCRA) enables the Solicitor General to enter into agreements with Aboriginal communities for the care and custody of Aboriginal offenders. In order to satisfy Aboriginal community interest in the provision and to stimulate further interest, a series of community consultations has been held. Others are planned to take place within the current fiscal year. The ultimate objective is to achieve a series of agreements with Aboriginal groups for the provision of services to both inmates and offenders on conditional release . Such agreements would be a positive response to the recommendations of numerous federal and provincial inquires and studies that call for more culturally appropriate programs and correctional services for Aboriginal offenders.

Development of a Self-Healing Workbook for Aboriginal Offenders

- The Service commissioned the development of a self-healing workbook for Aboriginal offenders. The workbook provides instruction in traditional Aboriginal healing processes and takes the offender through a series of exercises designed to help him or her examine negative life experiences, such as terms in residential schools and dysfunctional families, that cause many problems in contending with life's difficulties. The workbook can be used by individuals, small or larger groups and is expected to be particularly useful in institutions with small Aboriginal inmate populations. It can also be used by offenders to help them set up support groups in their communities.

Pilot Integrated Treatment Approach for Aboriginal Offenders

- An integrated treatment program for Aboriginal inmates has been piloted in the Ontario region. The initiative involves the application of addictions treatment, life skills and academic instruction, with integration and reinforcement of learned skills throughout the six weeks of treatment. In addition, the integrated approach may have a more lasting positive effect than treatment programs delivered independently.

3. TECHNICAL AND INMATE SERVICES

FIGURE 18: 1995-96 FINANCIAL PERFORMANCE - TECHNICAL AND INMATE SERVICES

(Thousands of Dollars)	1995-96 Actual	1995-96 Main Estimates	Change
Materiel Management and Institutional Services	96,620	92,171	4,449
Engineering and Maintenance	63,742	66,386	(2,644)
Construction	148,472	153,377	(4,905)
	308,834	311,934	(3,100)

The explanation of changes between the Main Estimates and the actual expenditures for 1995-96 have been consolidated and presented on page 97.

Construction, Engineering and Maintenance

Offender Accommodation:

- Three of the five facilities for Federally Sentenced Women were opened in Edmonton, Alberta; Truro, Nova Scotia; and Maple Creek, Saskatchewan. Two others in Joliette, Quebec and Kitchener, Ontario are nearing completion.
- The major retrofit program at Dorchester Penitentiary, which consisted of a complete refurbishing of cell blocks, adjacent program spaces and the administration block (in which visits take place) was completed.
- The construction of a male aboriginal facility in Calgary, Alberta commenced and will be completed in 1996-97.
- The construction of a major new medium security institution in Gravenhurst, Ontario commenced. It is scheduled to be completed early in 1998.
- New beds were added to four existing male institutions - Westmorland (Atlantic), Pittsburgh and Bath Institutions (Ontario), and Rockwood Institution (Prairie).

Environment:

- In-vessel composters were installed at eight institutions to reduce the amount of waste sent to landfill sites.

Information Management

The availability of accurate, complete and timely information is an essential element in the achievement of the Service's objectives. A number of advancements have been made in information technology which support the Service's objectives and a number of initiatives were undertaken or advanced in this area.

- The Information Distribution Project: This project was undertaken to promote the effective delivery of electronic information within the Service and to enable the sharing of information with other government departments and the public. This initiative implements four vehicles for information distribution: a) Internet provides access to CSC Information;
  b) Intranet provides internet-like access to CSC electronic information that is restricted to CSC users; c) access to the GTIS PubliService; and d) CD-ROM. Information distribution functions contained in the existing Executive Information System and Office Automation package will be migrated to the Intranet. A pilot of the Intranet was completed and the plan for its national implementation was prepared.

- The CSC Data Warehouse: This project was initiated to provide improved management reporting for the information in all corporate systems. The initial version of the Data Warehouse, which replaces the existing OMS Management Information Component, was piloted with a limited number of users at National Headquarters and in the Prairie Region. New releases will provide information integration with other corporate systems such as CDFS and Peoplesoft.

- Offender Management System (OMS): This system is an automated, integrated information system linking three entities of the Solicitor General (the CSC, the NPB, and the RCMP) in order to collect, share and consolidate offender related information in a timely fashion. The OMS automates the following offender information functions: Offender Intake Assessment; Penitentiary Placement; Case Management (both CSC and NPB); Sentence Management; Security; and Programs.

    - In 1996-97, two releases of OMS were implemented which included a technical upgrade to enable OMS to operate on CSC's new higher performance Alpha computers, improvements in the area of Inmate Grievances, Administrative Segregation and the interface with Citizenship and Immigration Canada as well as numerous minor enhancements. The installation of the Visual Identification Processor (VIP) system continued with full implementation expected by the end of 1996-97.

- Corporate Acquisition Management System (CAMS). This system integrates the requisitioning, electronic authorization, financial commitment, procurement, receipt, payment, inventory and disposal of goods. The emphasis this year has been to develop an interface to automatically post CAMS financial transactions to CDFS and to complete the requirements for the Contract Administration, Asset Management, Service Contracting, Institutional Services and a National Depot. In addition, the proportion of managers entering transactions into CAMS was increased from 40% to 65%.

- Information Technology Security. In 1995-96, significant accomplishments were made with the completion of Chapter 4 of the CSC Security Manual to be compliant with RCMP and Treasury Board IT security policy.

- The Common Departmental Financial System (CDFS): This system is a comprehensive on-line financial management and reporting system that includes a general ledger, electronic authorization and payment function, an on-line interface to CSC's Corporate Acquisition Management System (CAMS) and a user-friendly managers' reporting module. CDFS has been successfully operating at NHQ since April 1996 and is on schedule for full implementation at all CSC sites for April 1, 1997.

4. MANAGEMENT AND ADMINISTRATION

FIGURE 19: 1995-96 FINANCIAL PERFORMANCE - MANAGEMENT AND ADMINISTRATION

(Thousands of Dollars)	1995-96 Actual	1995-96 Main Estimates	Change
Corporate Services	35,138	23,456	11,682
Management Services	119,795	99,965	19,830
	154,933	123,421	31,512

The explanation of changes between the Main Estimates and the actual expenditures for 1995-96 have been consolidated and presented on page 97.

Consultation and Public Participation

- During 1995-96, the Service continued its efforts toward enhancing public understanding through: the production and support of information-sharing publications such as Let's Talk/Entre Nous, CONTACT, Basic Facts About Corrections in Canada; through joint public awareness initiatives, such as contributing to the development of public-directed information highlighting government, Justice and Service policy initiatives (i.e., high/low risk offenders, CSC's gangs and organized crime, drug strategy, information to victims, and sentence review); developing strategies for public education through meetings with justice partners such as the National Parole Board, Justice and the Solicitor General; providing information and obtaining public support for various initiatives.

Communications Planning and Media Relations

- During 1995-96, the Service continued its efforts to promote access by the media to its institutions and parole offices with a view to enhancing the public's understanding of the Service, its policies, programs and operations. Media access was granted to some journalists to spend from a few days to a week inside some minimum-security institutions to live with offenders and experience, first hand, the realities of incarceration.

- The Service also continued to pursue a proactive media relations approach, through improved communications planning in support of the release of reports by Boards of Investigations into serious incidents caused by offenders, either in institutions or in the community.

Human Resources

- Recent reports from Central Agencies, which cover the period between April 1, 1994 to March 31, 1996, indicate that CSC either achieved or surpassed its recruitment and promotion targets for women and Aboriginals. CSC achieved its promotion targets for employees belonging to visible minority groups.

Anti-Harassment Program

- CSC continued its efforts to create a workplace free of harassment and discrimination. A three-day national conference involving CSC regional Anti-Harassment (A/H) coordinators was convened for this purpose in June 1995. In October 1995, a study on the nature and extent of harassment and other forms of discrimination of male employees in the Ontario region was completed. The results of the study called for a continuation of current policies and the addition of new procedures to better deal with all forms of harassment in the workplace.

- In December 1995, the Service contracted Training and Development Canada to incorporate its half-day A/H training module for non-supervisory staff as part of the CSC A/H training program. Courses such as "Front Line Leadership" and "Helping Others Succeed" were delivered in the regions to ensure that supervisory staff have the required skills and abilities to assist them in resolving personnel problem situations.

Occupational Safety and Health

- The Service continued to work toward the development of a non-smoking policy that must comply with the Non-smokers' Health Act and Regulations and that is seen to be fair to smokers and non-smokers alike.

Training and Development

- Much activity continued to surround the training of Correctional Officer recruits with the approval of the hiring of casual correctional staff. The five regional Staff Colleges have been delivering the Correctional Training Program (CTP) to capacity during the last 18 months. The restructuring of CTP did not alter the content but analyzed the modules to determine which information-based modules could be converted initially to Self-Directed Learning Modules (SDL) for later conversion to Computer-Based-Learning Modules. Sixteen new SDL modules were developed and added to the existing ones. The CTP now consists of 29 Self-Directed-Learning modules that can each replace or supplement the 48 classroom lesson plans.

- A 10-day modularized Women-Centered training was developed and delivered to all the staff at the Regional Federally-Sentenced Women (FSW) facilities including the Healing Lodge. The course was also designed for delivery to National Parole Board members, parole officers and community volunteers.

- Final development of Crisis Management Training and the continuing development of Crisis Negotiation took place during the 1996-97 fiscal year, to update the training that managers receive in handling crisis situations in the institutions and the community.

- The Case Management Orientation Course is currently being re-developed and was successfully piloted in September 1996. The re-designed course on Basic Case Management focuses on the practical aspects of the Case Management Officer's work as it applies to the assessment, re-assessment and management of risk. Legal obligations are also being incorporated throughout this five-day course, with the themes of analysis, communication and monitoring with appropriate interventions.

- CTP underwent a cursory review after The Arbour Report in order to assess legal knowledge provided. As part of the Proposal for Legal Education , the CTP will undergo revisions to highlight legal responsibilities under the CCRA. A curriculum is currently being developed in the area of Legal Education and will be delivered shortly for both managers and staff.

- A comprehensive self-directed learning module was developed on the issues related to Federally-Sentenced Women.

- Risk Assessment training was delivered to the Correctional Officer population in each of the regions.

Research

- The Research Branch began development of the Service's Internet Site late in 1995-1996, and the world wide Internet community started to access this site during 1996-97. Listed on the home page are: Office of the Commissioner, Research Publications, Community Corrections, Contact and Federally Sentenced Women and an International Corrections Site, which links the user to a Corrections Connection Network. A popular place to visit the Service on the internet is Forum on Corrections Research publications, followed by Research Reports and Briefs.

- During 1995-96, Research had taken a major role in the development of new assessment technology in the Service. This has led to a new appreciation of offender assessment. Substantial gains in assessment procedures were realized by the full implementation of research-based tools including: the Community Risk/Needs Management Scale, Custody Rating Scale, Statistical Information on Recidivism Scale, Computerized Lifestyle Assessment Instrument (substance abuse treatment assessment) and the Offender Intake Assessment process. These assessment tools focus on linking offender characteristics with appropriate programs and services. In addition, a research-based curriculum for comprehensive risk assessment training was developed and delivered across the Service and National Parole Board.

- Research has also provided expert advice in the development of assessment methods for monitoring the progress of offenders who have received programming. Cognitive Skills

Training and other Living Skills Programming (such as Parenting Skills Training), Adult Basic Education, Substance Abuse Programming, Family Violence Programming, and Sex Offender Treatment have all been shaped by the input of research.

- A major federal inmate survey was undertaken as a way to gather important information on a variety of topics such as program participation, out-of-cell utilization and other aspects of inmate behaviour.

- Research was also an invaluable resource in the development of offender reintegration programming. It has contributed by identifying groups of offenders who are most likely to benefit from specific types of programming and studying the correctional effectiveness of program targets. A major review was completed on the impact of cognitive skills training on the reintegration of offenders into the community.

- In addition to research reports and briefs, the Branch publishes a quarterly magazine (Forum on Corrections Research). Themes completed in 1995-96 included 'The Family Side of Corrections', 'Offender Treatability' and 'Employing Offenders'. During 1996-97, the following Forum on Corrections Research themes were published: 'Managing Sex Offenders', 'Effective Correctional Programming' and 'Offender Classification'.

Internal Audits/Reviews conducted in Management and Administration

A number of internal audits were conducted and completed in Management and Administration, as scheduled, during 1995-96. The recommendations stemming from these reports are addressed by management through the development of corrective action plans.

1995-96:

Financial Audits

Audits conducted in 1995-96 resulted in a number of recommendations regarding the way finance operates throughout the Service.

- The series of financial audits, commenced in 1994-95 at the request of the Service's Executive Committee, were continued in 1995-96. The reviews completed in 1995-96 included the penitentiaries of La Macaza, Drumheller, Millhaven and Bath; and the Pacific Region District Parole Offices. During these reviews, all areas of financial activities were assessed, including the extent to which controls and key processes were in place and functioning. The principle references for the reviews included: compliance with the requirements of the Financial Administration Act, the Financial Administration Manual, Central Agencies, and the Service's policies and procedures.

- Year-end Spending - The objectives of this review focused on individual transactions or categories of transactions pertaining to discretionary expenditures. The review included expenditures incurred between mid-February to March 31, 1995, including Payables At

Year-End (PAYE), that were the most significant relative to the total year-end departmental discretionary expenditures, and/or most at risk with respect to not complying with the Financial Administration Act or not obtaining Value for Money.

- Clustered Financial Service - The overall objective of this review was to assess the degree of progress achieved from clustering financial services as an alternative method for service delivery. The results of efforts in the delivery of clustered service (e.g. actual savings and effectiveness of service delivery) were also examined, as well as the effects, if any, that clustering had on the financial function within institutions. The impact on the financial management accountability of managers was also reviewed as per the standards in CSC's Financial Management Accountability.

Acquisition Cards

This review was undertaken to determine the effectiveness of administrative controls and policies in dealing with acquisition cards, as well as to evaluate the efficiency of using acquisition cards to make low-dollar-value purchases. In particular, the review determined if Treasury Board and CSC procedures for safeguarding acquisition cards are understood and acted upon, and if financial procedures are in place and acted upon to ensure the appropriate use of acquisition cards. The benefits and drawbacks of acquisition cards in relation to other CSC procurement procedures were also examined.

Corporate Acquisition Management System (CAMS)

The CAMS is a comprehensive automated system that allows the Service to electronically link day-to-day materiel management activities with corresponding financial operations. This review involved an examination of the different areas of the System such as, security controls, testing methodology, problem management, systems documentation and training; and the extent to which the Service's procurement and payment processes take advantage of the CAMS features.

Inquiry of Inventory Control within Materiel Management and Food Services Departments of Saskatchewan Penitentiary

This review was completed at the request of the Prairie Region and included an assessment of the operations of the Kitchen and Stores in Saskatchewan Penitentiary. Items examined during the audit included inspections of deliveries from Stores to the Kitchen, the supervision of inmates working in the Stores areas, and periodic checks between the Stock On Hand and the information on the inventory records. Six recommendations stemmed from the review. These were submitted to the Regional Headquarters in the Prairie Region for action.

OMS Audit Trails

This review examined the use of computer-generated audit trails within the Offender Management System (OMS). A computer-generated audit trail is one of many methods to ensure effective security of an automated information system such as OMS. The review examined many of the broader access

and security issues that must be considered in tandem with the issue of audit trails, but primarily focused on the data elements contained in previous OMS Releases.

Storeroom Operations

This review was confined to Storeroom operations in National Headquarters. The objective was to determine whether present procedures provide an effective safeguard against misuse of government money or property and, if not, to suggest alternative courses of action to be considered. The review involved Storeroom operations and associated materiel control procedures, and a sufficient review of related systems and procedures to ensure a proper perspective on the overall operation.

1996-97:

A number of internal audits were completed, or are in process of being completed, in Management and Administration as scheduled during 1996-97.

Financial Audits

Two of these audits were part of the series of financial audits implemented at the request of the Service's Executive Committee in 1994. The reviews completed in 1996-97 included Stony Mountain Institution and Regional Reception Centre in Quebec. These reviews cover all financial areas, including the extent to which controls and key processes are in place, functional and in compliance with all Central Agency and CSC policy and procedures.

Audit of Official Languages (underway)

This audit was conducted as one in a series of reviews to be completed on aspects of the Official Languages Program on an annual basis. The objectives of the review included: monitoring the plans and time frames in place to correct official language data in the Departmental Personnel Management System; measuring the extent to which the new official language identification form is used in institutions; reviewing the Intake Assessment component of the Offender Management System to determine whether accurate records on Offenders' preferred official language is captured; and following-up on the nation wide review undertaken by Commissioner of Official Languages on active service to the general public.

National Review of the Casual Employment Program (underway)

The objectives of this review were: to assess the level of compliance to Treasury Board and CSC's policies on casual employment; provide assurance that current CSC procedures are not subject to major criticism by the union or staff members; assess the extent of monitoring being performed to provide assurance that CSC derives the expected benefits from this program; and, determine if the employees involved in the program are satisfied with the way the program is running at the institutional level.

Details of the above audits and reviews are available from the Performance Assurance Sector, NHQ.

5. CORCAN: Special Operating Agency

Research

Research on the post-release outcome of offenders indicates that offenders who worked six months or more with CORCAN are less likely to reoffend. This research, reported in Forum on Corrections Research in January 1996, suggested that participation in CORCAN had a significant effect on recidivism.

Front Line Leadership Training

Research carried out by CORCAN has indicated that the leadership characteristics of shop supervisors have a significant effect on the quality of the employment experience of participating offenders. This research has led CORCAN to implement a three-phase employability skills project. This project will: give all CORCAN instructors training in leadership skills; evaluate the performance of offenders based on CORCAN's employability skills standards; and strengthen links among CORCAN staff and CSC's programming and case management staff.

Private Sector Alliances

Alliances with private-sector business are expected to create increased employment in CORCAN worksites in 1996-97. An agreement signed in 1996 will allow the opening of four data entry shops in institutions and allow for offender employment increases of 30 per cent per year for the next three years.

Business Line Restructuring

1996-97 marked CORCAN's first year of operation by business line (Agribusiness, Construction, Manufacturing, Services, and Textiles). This restructuring will allow increased specialization and expertise in CORCAN's chosen businesses, leading to improved business performance through more efficient cost control and greater market penetration.

Section IV

Supplementary Information

1. Profile of Program Resources

FIGURE 20: CSC Organization Chart

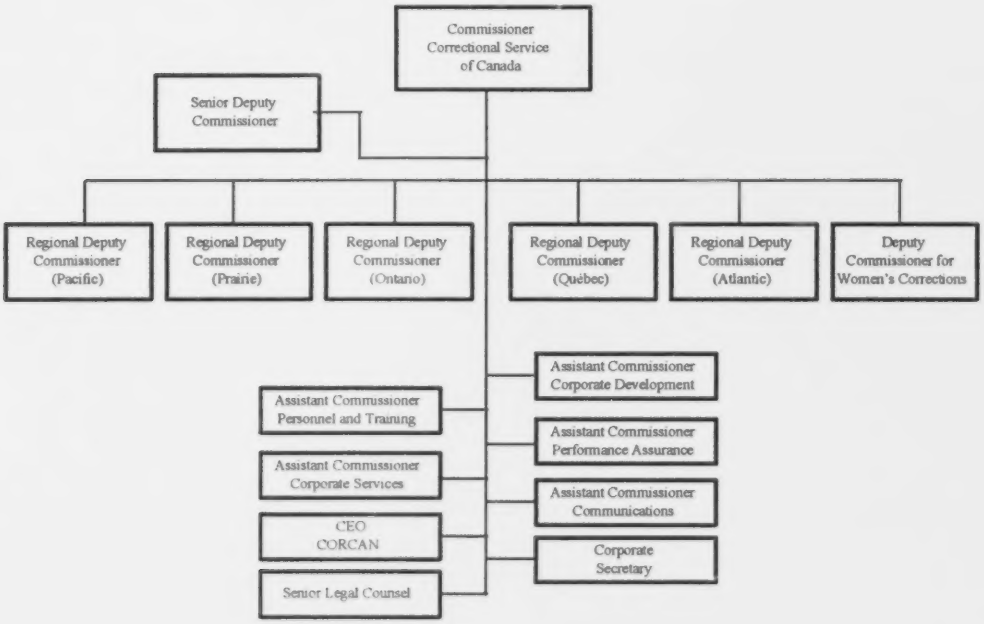

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

Micromedia
ProQuest

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

FIGURE 21: DETAILS OF FINANCIAL REQUIREMENTS BY OBJECT (EXCLUDING CORCAN REVOLVING FUND)

(Thousands of Dollars)	Estimates 1997-98	Estimates 1996-97	Actual 1995-96
Personnel			
Salaries and Wages	530,684	518,326	529,475
Contributions to Employee Benefit Plans	90,217	75,157	66,564
	620,901	593,483	596,039
Goods and Services			
Travel	12,990	12,524	15,653
Telephone and Telex	9,054	9,039	8,425
Other Transportation and Communication	1,572	1,691	1,478
Printing Services	741	1,035	1,321
Other Information Services	150	183	204
Medical	21,669	23,758	24,569
Education	36,084	35,361	34,478
Research and Consultants	8,356	10,906	11,540
Federal/Provincial Agreements	20,728	33,950	30,528
Other Professional, Special and Residential Services	69,639	58,403	63,738
Rentals	3,878	2,751	3,615
Purchased Repair and Upkeep	13,667	12,202	13,162
Light, Power and Fuel	21,251	16,835	18,117
Food	25,610	24,622	23,274
Clothing	9,197	9,650	7,559
Inventory Materials and Supplies	8,861	9,651	8,247
Other Utilities, Materials and Supplies	30,832	34,289	37,844
Equipment (1)	5,294	5,536	
Other Subsidies and Payments	45,661	22,064	22,928
	345,234	324,450	326,680
Total Operating	966,135	917,933	922,719

FIGURE 21: DETAILS OF FINANCIAL REQUIREMENTS BY OBJECT (EXCLUDING CORCAN REVOLVING FUND)

(Thousands of Dollars)	Estimates 1997-98	Estimates 1996-97	Actual 1995-96
Personnel			
Salaries and Wages	530,684	518,326	529,475
Contributions to Employee Benefit Plans	90,217	75,157	66,564
	620,901	593,483	596,039
Goods and Services			
Travel	12,990	12,524	15,653
Telephone and Telex	9,054	9,039	8,425
Other Transportation and Communication	1,572	1,691	1,478
Printing Services	741	1,035	1,321
Other Information Services	150	183	204
Medical	21,669	23,758	24,569
Education	36,084	35,361	34,478
Research and Consultants	8,356	10,906	11,540
Federal/Provincial Agreements	20,728	33,950	30,528
Other Professional, Special and Residential Services	69,639	58,403	63,738
Rentals	3,878	2,751	3,615
Purchased Repair and Upkeep	13,667	12,202	13,162
Light, Power and Fuel	21,251	16,835	18,117
Food	25,610	24,622	23,274
Clothing	9,197	9,650	7,559
Inventory Materials and Supplies	8,861	9,651	8,247
Other Utilities, Materials and Supplies	30,832	34,289	37,844
Equipment (1)	5,294	5,536	
Other Subsidies and Payments	45,661	22,064	22,928
	345,234	324,450	326,680
Total Operating	966,135	917,933	922,719

FIGURE 21: DETAILS OF FINANCIAL REQUIREMENTS BY OBJECT (excluding CORCAN REVOLVING FUND) (CONT'D)

(Thousands of Dollars)	Estimates 1997-98	Estimates 1996-97	Actual 1995-96
Capital			
Minor Capital Equipment (1)			7,132
Controlled Capital (2)			
Goods and Services			5,393
Construction and Acquisition of Land, Buildings and Works	158,422	153,147	127,826
Construction and Acquisition of Machinery and Equipment	27,000	17,300	35,617
Capital Contributions			351
Total Capital	185,422	170,447	176,319
Transfer Payments			
Grants	358	355	184
Contributions	716	716	998
Total Transfer Payments	1,074	1,071	1,182
Total Expenditures	1,152,631	1,089,451	1,100,220

(1) Minor Capital is the residual after the amount of controlled capital has been established. In accordance with the operating budget principles, these resources would be interchangeable with personnel, and goods and services expenditures. However, as per the revised guidelines on operating budget principles, these resources are now reflected within the Operating Vote (for the 1996-97 and the 1997-98 estimates).

(2) Controlled Capital contains budgetary expenditures for investment in: the acquisition of land, building and engineering structures and works; the acquisition or creation of other capital assets considered essential to ongoing program delivery; and major alterations, modifications or renovations that extend the use of capital assets or change their performance or capability.

FIGURE 21: DETAILS OF FINANCIAL REQUIREMENTS BY OBJECT (excluding CORCAN REVOLVING FUND) (CONT'D)

(Thousands of Dollars)	Estimates 1997-98	Estimates 1996-97	Actual 1995-96
Capital			
Minor Capital Equipment (1)			7,132
Controlled Capital (2)			
Goods and Services			5,393
Construction and Acquisition of Land, Buildings and Works	158,422	153,147	127,826
Construction and Acquisition of Machinery and Equipment	27,000	17,300	35,617
Capital Contributions			351
Total Capital	185,422	170,447	176,319
Transfer Payments			
Grants	358	355	184
Contributions	716	716	998
Total Transfer Payments	1,074	1,071	1,182
Total Expenditures	1,152,631	1,089,451	1,100,220

(1) Minor Capital is the residual after the amount of controlled capital has been established. In accordance with the operating budget principles, these resources would be interchangeable with personnel, and goods and services expenditures. However, as per the revised guidelines on operating budget principles, these resources are now reflected within the Operating Vote (for the 1996-97 and the 1997-98 estimates).

(2) Controlled Capital contains budgetary expenditures for investment in: the acquisition of land, building and engineering structures and works; the acquisition or creation of other capital assets considered essential to ongoing program delivery; and major alterations, modifications or renovations that extend the use of capital assets or change their performance or capability.

2. PERSONNEL REQUIREMENTS

FIGURE 22: DETAILS OF PERSONNEL REQUIREMENTS BY BUSINESS LINE (FTES)

	Actuals 1994-95	Actuals 1995-96	1996-97 Estimates	1997-98 Estimates	1998-99 Planned	1999-00 Planned
Business Lines						
Correctional Operations	7,080	7,428	7,790	7,890	8,077	8,232
Correctional Programs	628	663	645	741	744	759
Technical and Inmate Services	1,244	1,292	1,316	1,389	1,411	1,437
Management and Administration	1,503	1,643	1,635	1,571	1,583	1,598
CORCAN	346	317	315	321	321	321
Total	10,801	11,343	11,701	11,912	12,136	12,347

FIGURE 23: SUMMARY BY PROFESSIONAL CATEGORY (FTEs)

	Actuals 1994-95	Actuals 1995-96	1996-97 Estimates	1997-98 Estimates	1998-99 Planned	1999-00 Planned
OIC Appointment (1)	1	1	2	2	2	2
Executive (2)	90	79	78	79	79	79
Scientific And Professional	810	839	819	824	840	855
Administrative And Foreign Service	2,472	2,489	2,660	2,793	2,848	2,901
Technical	41	56	43	42	43	45
Administrative Support	1,477	1,661	1,605	1,539	1,570	1,597
Operational	5,564	5,901	6,179	6,312	6,433	6,547
Total (3)	10,455	11,026	11,386	11,591	11,815	12,026

(1) This includes all those at the DM level and all GICs.
(2) This includes all those in the EX-1 to EX-5 range inclusive.
(3) Total FTE's excludes CORCAN.

3. CAPITAL PROJECTS

FIGURE 24: CAPITAL EXPENDITURES BY BUSINESS LINE ($000)

	Actuals 1994-95	Actuals 1995-96	1996-97 Estimates	1997-98 Estimates	1998-99 Planned	1999-00 Planned
Business Lines						
Correctional Operations	920	857	-	-	-	-
Correctional Programs	588	738	-	-	-	-
Technical and Inmate Services	131,814	153,659	161,247	185,422	158,527	158,527
Management and Administration	16,543	21,066	9,200	-	-	-
CORCAN	1,860	1,194	2,393	1,240	4,000	4,000
Total	151,725	177,514	172,840	186,662	162,527	162,527

NOTES :

1) Minor Capital Budget is part of Operating Vote, starting in 1996-97.

2) Starting in 1997-98, Informatics related capital budget has been transferred from Management and Administration to Technical and Inmate Services.

FIGURE 25: DETAILS OF MAJOR CAPITAL PROJECTS

(Thousands of Dollars)	Currently Estimated Total Cost	Forecast Expend. to March 31 1997	Estimates 1997-98	Future Years Requirement
A) New Accommodation Projects:				
Drummond Institution (400 Beds)	24,500	683	5,000	18,817
Medium Institution (400 beds) Ontario (S-EPA)	68,500	30,748	27,200	10,552
Expansion (440 beds)- RHC Pacific, B.C. (I)	70,000	280	12,990	56,730
Other Accommodation Projects			37,126	
Total New Accommodation Projects			82,316	
B) Major Asset Preservation Projects:				
Kingston Penitentiary Restoration, Ontario (S-EPA)	41,945	38,445	2,500	1,000
Redevelop Mountain Institution, B.C. (I-EPA)	45,000	5,234	11,000	28,766
Miscellaneous Other Asset Preservation Projects	--	--	32,806	--
Total Major Asset Preservation Projects			46,306	
C) Regionally Managed Construction/Maintenance Projects (Approx. 200 Projects)			29,800	
D) Equipment Portfolios			27,000	
Total Capital			**185,422**	

Note: CSC delegated authority level is $18 million according to TB decision of December 14, 1995; therefore, only capital projects with total estimated value of $18 million or above have been individually listed.

Note: Definitions applicable to major capital projects are provided on page 99.

4. ADDITIONAL FINANCIAL INFORMATION

FIGURE 26: NET AGENCY EXPENDITURES BY BUSINESS LINE

Spending Authorities

Financial Requirements 1997-98 (thousands of dollars)	Gross Expenditures Total	Less Revenue to the Vote	Total Ministry Main Estimates	Less Statutory Expenditures	Non- Statutory Expenditures - Voted Appropriations
Correctional Service of Canada					
Business Lines					
Correctional Operations	535,349	-	535,349	-	535,349
Correctional Programs	118,879	-	118,879	-	118,879
Technical and Inmate Services	386,596	-	386,596	-	386,596
Management and Administration	111,807	-	111,807	201	111,606
CORCAN	61,095	60,708	387	387	-
Contributions to Employee Benefit Plans	-	-	-	90,217	(90,217)
Total Program	**1,213,726**	**60,708**	**1,153,018**	**90,805**	**1,062,213**
Revenue Credited to the Vote	(60,708)				
Other Revenues and Expenditures					
Revenue Credited to the Consolidated Fund	(14,225)		(14,225)		
Estimated Costs of Services by Other Departments	47,825		47,825		
Net Expenditures	1,186,618		1,186,618		

90-93

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

Micromedia
ProQuest

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

4.1 REVENUES AND EXPENDITURES

FIGURE 27: GROSS AND NET DEPARTMENTAL EXPENDITURES BY BUSINESS LINE

($000)	Main Estimates 1996/97	Main Estimates 1997-98	Planned 1998-99	Planned 1999-00
Gross Expenditures by Business Lines				
Correctional Operations	536,559	535,349	545,342	555,587
Correctional Programs	105,904	118,879	120,343	121,764
Technical and Inmate Services	313,733	386,596	359,469	362,898
Management and Administration	133,255	111,807	110,995	111,853
CORCAN	61,695	61,095	64,433	64,433
Total Gross Expenditures	1,151,146	1,213,726	1,200,582	1,216,535
Less: Revenue Credited to the Vote and Revenue Credited to the Consolidated Revenue Fund by Business Lines				
Correctional Operations	1,050	950	950	950
Correctional Programs	-	-	-	-
Technical and Inmate Services	10,800	10,775	10,775	10,775
Management and Administration	2,000	2,500	2,500	2,500
CORCAN	58,868	60,708	64,720	64,720
Total Revenue Credited to the Vote and to the Consolidated Revenue Fund	72,718	74,933	78,945	78,945
Total Net Expenditures by Business Lines				
Correctional Operations	535,509	534,399	544,392	554,637
Correctional Programs	105,904	118,879	120,343	121,764
Technical and Inmate Services	302,933	375,821	348,694	352,123
Management and Administration	131,255	109,307	108,495	109,353
CORCAN	2,827	387	(287)	(287)
Total Net Expenditures	1,078,428	1,138,793	1,121,637	1,137,590

4.1 REVENUES AND EXPENDITURES

FIGURE 27: GROSS AND NET DEPARTMENTAL EXPENDITURES BY BUSINESS LINE

($000)	Main Estimates 1996/97	Main Estimates 1997-98	Planned 1998-99	Planned 1999-00
Gross Expenditures by Business Lines				
Correctional Operations	536,559	535,349	545,342	555,587
Correctional Programs	105,904	118,879	120,343	121,764
Technical and Inmate Services	313,733	386,596	359,469	362,898
Management and Administration	133,255	111,807	110,995	111,853
CORCAN	61,695	61,095	64,433	64,433
Total Gross Expenditures	1,151,146	1,213,726	1,200,582	1,216,535
Less: Revenue Credited to the Vote and Revenue Credited to the Consolidated Revenue Fund by Business Lines				
Correctional Operations	1,050	950	950	950
Correctional Programs	-	-	-	-
Technical and Inmate Services	10,800	10,775	10,775	10,775
Management and Administration	2,000	2,500	2,500	2,500
CORCAN	58,868	60,708	64,720	64,720
Total Revenue Credited to the Vote and to the Consolidated Revenue Fund	72,718	74,933	78,945	78,945
Total Net Expenditures by Business Lines				
Correctional Operations	535,509	534,399	544,392	554,637
Correctional Programs	105,904	118,879	120,343	121,764
Technical and Inmate Services	302,933	375,821	348,694	352,123
Management and Administration	131,255	109,307	108,495	109,353
CORCAN	2,827	387	(287)	(287)
Total Net Expenditures	1,078,428	1,138,793	1,121,637	1,137,590

FIGURE 28: DETAILS OF REVENUES BY BUSINESS LINE ($000)

	Actuals 1994-95	Actuals 1995-96	1996-97 Estimates	1997-98 Estimates	1998-99 Planned	1999-00 Planned
Revenue credited to the Vote by Business Line						
CORCAN						
Industries and Services	17,188	17,454	20,425	19,650	20,440	20,440
Agribusiness (including forestry)	11,156	9,461	11,000	10,920	11,357	11,357
Services	4,011	4,854	4,075	4,270	4,555	4,555
Construction	1,761	6,021	7,500	10,000	12,500	12,500
Training and Correctional Activities	16,568	16,795	15,868	15,868	15,868	15,868
Total credited to the Vote	50,684	54,585	58,868	60,708	64,720	64,720
Revenue credited to the Consolidated Revenue Fund by Business Lines						
Correctional Operations						
Inmate Maintenance Contracted (Federal - Provincial Agreements)	58	127	50	100	100	100
Psychiatric Services - Contracted	944	976	1,000	850	850	850
	1,002	1,103	1,050	950	950	950
Correctional Programs						
	-	-	-	-	-	-
Technical and Inmate Services						
Privileges, Licenses and Permits	653	623	750	750	750	750
Services and Service Fees	1	2	50	25	25	25
Proceeds from Sales	8,898	8,906	10,000	10,000	10,000	10,000
	9,552	9,531	10,800	10,775	10,775	10,775
Management and Administration						
Refund of Previous Year's Expenditures	439	3,597	-	-	-	-
Adjustment to Payables at Year End (PAYE)	1,500	2,154	1,000	1,500	1,500	1,500
Other Non-Tax Revenue	1,644	1,552	1,000	1,000	1,000	1,000
	3,583	7,303	2,000	2,500	2,500	2,500
Total Credited to the CRF	14,137	17,937	13,850	14,225	14,225	14,225
Total Program Revenues	64,821	72,522	72,718	74,933	78,945	78,945

FIGURE 29: TRANSFER PAYMENTS BY BUSINESS LINE ($000)

	Actuals 1994-95	Actuals 1995-96	1996-97 Estimates	1997-98 Estimates	1998-99 Planned	1999-00 Planned
Grants by Business Line						
Correctional Operations	46	48	54	57	60	60
Management and Administration	120	136	301	301	301	301
Total Grants	166	184	355	358	361	361
Contributions by Business Line						
Correctional Operations	395	590	280	420	420	420
Correctional Programs	504	408	430	296	296	296
Technical and Inmate Services (*)	1,185	351	-	-	-	-
Management and Administration			6	-	-	-
Total Contributions	2,084	1,349	716	716	716	716
Total Grants and Contributions	**2,250**	**1,533**	**1,071**	**1,074**	**1,077**	**1,077**

(*) The amounts under Technical and Inmate Services for the 1994/95 and 1995/96 Actuals are the Capital Contributions as shown in the Public Accounts.

FIGURE 28: DETAILS OF REVENUES BY BUSINESS LINE ($000)

	Actuals 1994-95	Actuals 1995-96	1996-97 Estimates	1997-98 Estimates	1998-99 Planned	1999-00 Planned
Revenue credited to the Vote by Business Line						
CORCAN						
Industries and Services	17,188	17,454	20,425	19,650	20,440	20,440
Agribusiness (including forestry)	11,156	9,461	11,000	10,920	11,357	11,357
Services	4,011	4,854	4,075	4,270	4,555	4,555
Construction	1,761	6,021	7,500	10,000	12,500	12,500
Training and Correctional Activities	16,568	16,795	15,868	15,868	15,868	15,868
Total credited to the Vote	50,684	54,585	58,868	60,708	64,720	64,720
Revenue credited to the Consolidated Revenue Fund by Business Lines						
Correctional Operations						
Inmate Maintenance Contracted (Federal - Provincial Agreements)	58	127	50	100	100	100
Psychiatric Services - Contracted	944	976	1,000	850	850	850
	1,002	1,103	1,050	950	950	950
Correctional Programs						
	-	-	-	-	-	-
Technical and Inmate Services						
Privileges, Licenses and Permits	653	623	750	750	750	750
Services and Service Fees	1	2	50	25	25	25
Proceeds from Sales	8,898	8,906	10,000	10,000	10,000	10,000
	9,552	9,531	10,800	10,775	10,775	10,775
Management and Administration						
Refund of Previous Year's Expenditures	439	3,597	-	-	-	-
Adjustment to Payables at Year End (PAYE)	1,500	2,154	1,000	1,500	1,500	1,500
Other Non-Tax Revenue	1,644	1,552	1,000	1,000	1,000	1,000
	3,583	7,303	2,000	2,500	2,500	2,500
Total Credited to the CRF	14,137	17,937	13,850	14,225	14,225	14,225
Total Program Revenues	64,821	72,522	72,718	74,933	78,945	78,945

FIGURE 29: TRANSFER PAYMENTS BY BUSINESS LINE ($000)

	Actuals 1994-95	Actuals 1995-96	1996-97 Estimates	1997-98 Estimates	1998-99 Planned	1999-00 Planned
Grants by Business Line						
Correctional Operations	46	48	54	57	60	60
Management and Administration	120	136	301	301	301	301
Total Grants	166	184	355	358	361	361
Contributions by Business Line						
Correctional Operations	395	590	280	420	420	420
Correctional Programs	504	408	430	296	296	296
Technical and Inmate Services (*)	1,185	351	-	-	-	-
Management and Administration			6	-	-	-
Total Contributions	2,084	1,349	716	716	716	716
Total Grants and Contributions	**2,250**	**1,533**	**1,071**	**1,074**	**1,077**	**1,077**

(*) The amounts under Technical and Inmate Services for the 1994/95 and 1995/96 Actuals are the Capital Contributions as shown in the Public Accounts.

FIGURE 30: DETAILS OF TRANSFER PAYMENTS BY BUSINESS LINE ($000)

	Actuals 1994-95	Actuals 1995-96	1996-97 Estimates	1997-98 Estimates
Grants by Business Line				
Correctional Operations				
University of Saskatchewan College of Medicine for a psychiatric residency seat	46	48	54	57
Management and Administration				
Pensions and Other Employee Benefits	34	16	201	201
Penitentiary Inmates Accident Compensation	86	120	100	100
Total Grants	166	184	355	358
Contributions by Business Line				
Correctional Operations				
Contributions for the purpose of providing parolee services, individual and group inmate services, community education and involvement as they relate to correctional services and other complementary services.	395	590	280	420
Correctional Programs				
Contributions for the purpose of providing parolee services, individual and group inmate services, community education and involvement as they relate to correctional services and other complementary services.	504	408	430	296
Technical and Inmate Services (*)				
Contributions towards construction done by Provinces or Municipalities	1,185	351	-	-
Management and Administration				
Contributions for the purpose of providing parolee services, individual and group inmate services, community education and involvement as they relate to correctional services and other complementary services.	-	-	6	-
Total Contributions	2,084	1,349	716	716
Total Grants and Contributions	2,250	1,533	1,071	1,074

(*) The amounts under Technical and Inmate Services for the 1994/95 and 1995/96 Actuals are the Capital Contributions as shown in the Public Accounts.

FIGURE 30: DETAILS OF TRANSFER PAYMENTS BY BUSINESS LINE ($000)

	Actuals 1994-95	Actuals 1995-96	1996-97 Estimates	1997-98 Estimates
Grants by Business Line				
Correctional Operations				
University of Saskatchewan College of Medicine for a psychiatric residency seat	46	48	54	57
Management and Administration				
Pensions and Other Employee Benefits	34	16	201	201
Penitentiary Inmates Accident Compensation	86	120	100	100
Total Grants	166	184	355	358
Contributions by Business Line				
Correctional Operations				
Contributions for the purpose of providing parolee services, individual and group inmate services, community education and involvement as they relate to correctional services and other complementary services.	395	590	280	420
Correctional Programs				
Contributions for the purpose of providing parolee services, individual and group inmate services, community education and involvement as they relate to correctional services and other complementary services.	504	408	430	296
Technical and Inmate Services (*)				
Contributions towards construction done by Provinces or Municipalities	1,185	351	-	-
Management and Administration				
Contributions for the purpose of providing parolee services, individual and group inmate services, community education and involvement as they relate to correctional services and other complementary services.	-	-	6	-
Total Contributions	2,084	1,349	716	716
Total Grants and Contributions	2,250	1,533	1,071	1,074

(*) The amounts under Technical and Inmate Services for the 1994/95 and 1995/96 Actuals are the Capital Contributions as shown in the Public Accounts.

4.2 REVOLVING FUNDS

FIGURE 31: SUMMARY OF REVOLVING FUNDS BY BUSINESS LINE ($000)

	Actuals 1994-95	Actuals 1995-96	1996-97 Estimates	1997-98 Estimates	1998-99 Planned	1999-00 Planned
Business Line						
CORCAN	(7,023)	(2,506)	(435)	(82)	107	107
Total	(7,023)	(2,506)	(435)	(82)	107	107

FIGURE 32: STATEMENT OF OPERATION AND STATEMENT OF CHANGES IN FINANCIAL POSITION

(thousands of dollars)	Actuals 1994-95	Actuals 1995-96	1996-97 Forecast*	1997-98 Estimates	1998-99 Planned	1999-00 Planned
Statement of Operations						
CORCAN Revenues	50,684	54,585	56,588	60,708	64,720	64,720
Other Revenues	1,125	1,300	790	810	810	810
Total Revenues	51,809	55,885	57,378	61,518	65,530	65,530
Expenses						
Cost of goods sold	39,434	40,569	41,263	44,800	48,323	48,323
Operating expenses	19,398	17,822	16,550	16,800	17,100	17,100
Total Expenses	58,832	58,391	57,813	61,600	65,423	65,423
Surplus (deficit)	(7,023)	(2,506)	(435)	(82)	107	107
Statement of Change in Financial Position						
Operating Activities						
Net Profit (Deficit) Before Extraordinary Items	(7,023)	(2,506)	(435)	(82)	107	107
Add: Items Not Requiring Use of Funds						
Provision for Employee Termination Benefits	325	325	325	325	325	325
Amortization	3,414	2,986	2,400	2,600	2,600	2,600
Allowance for Doubtful Accounts Receivable	(6)			(10)	(10)	(10)
Amortization of Deferred Charges	117	151	35	20	20	20
	(3,173)	956	2,325	2,853	3,042	3,042
Changes in Current Assets and Liabilities	(865)	4,833	(1,490)	(1,525)	1,720	1,720
Changes in Other Assets and Liabilities:						
Deferred Service Charges	(227)	(486)	(63)	(50)	(50)	(50)
Payment on Changes in Provision for Employee Termination Benefits	(409)	(524)	(466)	(425)	(425)	(425)
Net Financial Resources Provided by Operating Activities	(4,674)	4,779	306	853	4,287	4,287
Investing Activities						
Capital Assets Purchased	(1,980)	(886)	(1,141)	(1,240)	(4,000)	(4,000)
Net Financial Resources Used by Investing Activities	(1,980)	(886)	(1,141)	(1,240)	(4,000)	(4,000)
Net Financial Resources Used and Change in the Accumulated Net Charge Against the Fund's Authority Account During the Year.	(6,654)	3,893	(835)	(387)	287	287
Accumulated Net Charge Against the Fund's Authority Account, Beginning of the Year	(27,424)	(34,078)	(30,185)	(31,020)	(31,407)	(31,120)
Accumulated Net Charge Against the Fund's Authority Account, End of the Year.	(34,078)	(30,185)	(31,020)	(31,407)	(31,120)	(30,833)

* The 1996-97 in this table is based on a forecast instead of Main Estimates. The other tables in the document are based on the estimates.

FIGURE 33: CORCAN REVOLVING FUND BALANCE SHEET

(thousands of dollars)	Estimates 1997–98	Estimates 1996–97	Actual 1995–96
Assets			
Current:			
Accounts Receivable	15,620	16,224	13,184
Inventory	16 525	17,615	14,717
	32,145	33,839	27,901
Capital Assets	9,430	10,953	12,049
Other Deferred Charges	1,090	832	1,022
Total Assets	42,665	45,624	40,972
Liabilities			
Current:			
Accounts Payable	10,395	5,108	9,166
Long-Term:			
Provision for Employee Termination Benefits	1,000	1,294	1,241
Total Liabilities	11,395	6,402	10,407
Equity Of Canada			
Contributed Capital	10,086	10,086	10,086
Accumulated Net Charge Against Fund's Authority	31,407	38,586	30,186
Retained Earnings	(10,223)	(9,450)	(9,707)
Total Equity	31,270	39,222	30,565
Liabilities and Equity	42,665	45,624	40,972

CORCAN PROJECTED USE OF REVOLVING FUND AUTHORITY (IN THOUSANDS OF DOLLARS):

AUTHORITY, APRIL 1, 1997		45,000
DRAWDOWN:		
PROJECTED BALANCE APRIL 1, 1997	31,020	
TOTAL ESTIMATES (NET CASH REQUIRED)	387	
PROJECTED BALANCE MARCH 31, 1998	31,407	

4.3 FINANCIAL SUMMARY

FIGURE 34: DEPARTMENTAL APPROPRIATED PLANNED AND ACTUAL SPENDING

(thousands of dollars)	Actuals 1993-94	Actuals 1994-95	Main (*) Estimates 1995-96	(*) Actuals 1995-96
Business Lines				
Correctional Operations	494,370	515,342	534,951	528,561
Correctional Programs	96,883	101,148	102,264	107,892
Technical and Inmate Services	261,795	287,744	311,934	308,834
Management and Administration	133,452	134,221	123,421	154,933
CORCAN	10,307	1,377	3,900	(934)
Total	996,807	1,039,832	1,076,470	1,099,286

EXPLANATION OF CHANGES BETWEEN THE MAIN ESTIMATES AND THE ACTUAL EXPENDITURES FOR 1995-96:

For fiscal year 1995-96, the Service has spent an amount of $1,099,286K or $22,816K in excess of the amount approved in the Part II of the Estimates, i.e. $1,074,470. In order to have a complete picture of the financial result of the Service, it is important to take into consideration the additional resources provided via Supplementary Estimates as well as the access to Treasury Board - Government contingency Vote 5. Therefore, the following reconciliation (which excludes CORCAN) is provided:

98

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

Micromedia
ProQuest

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

	$000
Main Estimates	1,072,570
Plus: Supplementary Estimates	
Pay Equity Settlement	30,300
Carry-Forward	22,815
Other Statutory Items	3,656
Total Available For Use	1,129,341
Less: Actuals	1,100,220
Variance	29,121

As indicated above, the Service underutilized the resources provided via the Main Estimates and Supplementary Estimates by $29,121k or 2.6% of the total resources available.

The major variances can be categorized as follows:

Offender Population Fluctuation: The projected growth in the population did not materialize, which resulted in lower expenditures in the areas of ESAs, community services and other types of direct expenses related to the management of inmates.

Construction Projects: Delays in some projects due to various conditions, e.g. weather.

Operations of Facilities: Delays in projects in becoming fully operational especially with the institutions for federally sentenced women and Grande Cache, Alberta.

Technical Issues: Resulting from the application of the Operating Budget regime when transferring funds from Operating to salary, the Service had to set aside in a frozen allotment a large amount to cover for the transfer price.

Others: The service has made efforts to use the resources approved in the Main Estimates. However, it operates under a very decentralized structure with more than 2,000 managers, which, as a consequence, may result in underutilization.

	$000
Main Estimates	1,072,570
Plus: Supplementary Estimates	
Pay Equity Settlement	30,300
Carry-Forward	22,815
Other Statutory Items	3,656
Total Available For Use	1,129,341
Less: Actuals	1,100,220
Variance	29,121

As indicated above, the Service underutilized the resources provided via the Main Estimates and Supplementary Estimates by $29,121k or 2.6% of the total resources available.

The major variances can be categorized as follows:

Offender Population Fluctuation: The projected growth in the population did not materialize, which resulted in lower expenditures in the areas of ESAs, community services and other types of direct expenses related to the management of inmates.

Construction Projects: Delays in some projects due to various conditions, e.g. weather.

Operations of Facilities: Delays in projects in becoming fully operational especially with the institutions for federally sentenced women and Grande Cache, Alberta.

Technical Issues: Resulting from the application of the Operating Budget regime when transferring funds from Operating to salary, the Service had to set aside in a frozen allotment a large amount to cover for the transfer price.

Others: The service has made efforts to use the resources approved in the Main Estimates. However, it operates under a very decentralized structure with more than 2,000 managers, which, as a consequence, may result in underutilization.

DEFINITIONS APPLICABLE TO MAJOR CAPITAL PROJECTS

All major capital projects are displayed with information on the class of the estimate (Substantive (S) or Indicative (I)) and the extent of Treasury Board authority, i.e. delegated to the Department (DA), Preliminary Project Approval (PPA) or Effective Project Approval (EPA). The following definitions apply:

Substantive Estimate - This estimate is one of sufficiently high quality and reliability so as to warrant Treasury Board approval as a Cost Objective for the project phase under consideration. It is based on detailed system and component design, taking into account all project objectives and deliverables.

Indicative Estimate - This is a low quality, order of magnitude estimate that is not sufficiently accurate to warrant Treasury Board approval as a Cost Objective. It replaces the classes of estimates formerly referred to as Class C or D.

Preliminary Project Approval (PPA) - This is Treasury Board's authority to initiate a project in terms of its intended operational requirement, including approval of the objectives of the project definition phase and any associated expenditures. Sponsoring departments submit for PPA when the project's complete scope has been examined and costed, normally to the indicative level, and when the cost of the project definition phase has been estimated to the substantive level.

Effective Project Approval (EPA) - This is Treasury Board's approval of the objectives (project baseline), including the Cost Objective, of the project implementation phase and provides the necessary authority to proceed with implementation. Sponsoring departments submit for EPA when the scope of the overall project has been defined and when the estimates have been refined to the substantive level.

AGENCY PUBLICATIONS

Mission Of The Correctional Service Of Canada
Basic Facts About Corrections In Canada
Our Story
Let's Talk
Forum On Corrections Research
Creating Choices
Task Force Report On The Reduction Of Substance Abuse
How Can I Help (Families And Friends)
Information For Observers At Hearings
Breaking The Cycle Of Family Violence
Reports On Research
Cognitive Skills Information Package
Statistical Overview – Parole And Corrections
Victims Booklet
Victims Pamphlet
Don't Risk It - Bringing Drugs Into Federal Institutions
Private Family Visiting Program Pamphlet
Conceptual Model: Family Violence Programming Within A Correctional Setting
Family Violence...Talking About Family Violence Is The First Step to Stopping It
A Living Tradition: Penitentiary Chaplaincy
Working Together - Citizen's Advisory Committees To The Correctional Service of Canada
Commissioner's Directives (Cost: $125.00 - includes amendments)

Videos

Chaplaincy Video
The Offender Complaint And Grievance Systems
Mission Video

Note: Publications/Videos may be obtained from Publications, NHQ: 1-800-665-8948

INDEX

—A—

Aboriginal Offenders, 21, 38, 70, 71
Accommodation, 18, 27, 41, 44, 72, 88
Arbour Commission of Inquiry, 17, 20, 21, 35

—C—

Chaplaincy, 33, 35, 66
Communications, 25, 43, 45, 75
Community Supervision, 11, 13, 15, 16, 18, 20, 22, 28, 31, 56, 59, 63, 66, 67
Conditional Release, 13, 16, 28, 48, 71
Construction, 13, 25, 39, 41, 67, 72, 81, 98
CORCAN, (See also Special Operating Agency), 23, 25, 27, 48, 49, 81
Corporate Services, 25, 43
Correctional Operations, 25, 28, 62, 64
Correctional Programs, 19, 23, 25, 33, 66
Corrections and Conditional Release Act, 11, 16, 21, 38, 46, 61, 71
Criminal Justice System, 11, 19, 32, 44, 45, 61

—E—

Education and Personal Development, 33
Employment, 23, 25, 31, 33, 48, 49, 60, 81
Engineering and Maintenance, 39, 41
Environment, 15, 31, 73

—F—

Federally Sentenced Women, 13, 17, 35, 67, 72

—H—

Health Care, 22, 25, 28, 29, 30, 61, 63, 64

—I—

Information Management, 12, 40, 42, 73
Internal Audits, 64, 78, 80

—L—

Law, 6, 16, 17, 58
Legislation, 16, 30, 61, 62
Living Skills, 23, 33, 78

—M—

Management and Administration, 25, 43, 75, 78, 80
Management Services, 25, 28, 43
Materiel Management and Institutional Services, 39, 40
Mental Health Care, 13, 22, 28, 36, 67
Mission Document, 6, 43, 44

—O—

Occupational Development Programs and Employment, 33
Offender Management, 28, 29, 44
Offender Population Forecast, 15, 44, 54

—P—

Policy, 12, 17, 21, 32, 35, 43, 58, 61, 62, 80

—R—

Recidivism, 23, 31, 46, 54, 77
Reintegration, 11, 18, 19, 31, 48, 59
Research, 12, 25, 31, 43, 46, 68, 70, 77, 81
Revenue, 40, 48

—S—

Sex Offenders, 15, 22, 23, 37, 61, 69, 70
Special Operating Agency, (See also CORCAN), 23, 25, 48, 81
Spiritual, Social, Cultural and Special Needs Programs, 33
Substance Abuse, 19, 23, 30, 36, 63, 68, 77

—T—

Task Forces, 18, 49, 58, 60
Technical and Inmate Services, 25, 39, 72

—V—

Volunteers, 13, 31, 37, 68

Service correctionnel Canada

Budget des dépenses 1997-1998

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1997

En vente au Canada par l'entremise des
librairies associées et autres libraires

ou par la poste auprès du

Groupe Communication Canada – Édition
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N° de catalogue BT31-2/1998-III-44
ISBN 0-660-60094-3

Service correctionnel Canada

Budget des dépenses 1997-1998

Partie III

Plan de dépenses

Accordé

Solliciteur général

PRÉFACE

Le Plan est divisé en quatre sections :

Section I - Le message du Commissaire

Dans cette section, le Commissaire résume les principaux plans et les priorités du SCC, commente les forces et les faiblesses constatées en matière de rendement, et expose sa vision personnelle du Service.

Section II - Plans et priorités de l'organisme

Cette section présente les considérations stratégiques qui sous-tendent les décisions relatives aux plans de dépenses pour les exercices à venir, de 1997-1998 à 1999-2000. Elle traite des priorités et des résultats escomptés.

Section III - Rendement de l'organisme de 1995-1996 à la première moitié de 1996-1997

Cette section traite des résultats atteints au cours de l'exercice 1995-1996 et de la première moitié de l'exercice 1996-1997. Elle résume les résultats par secteur d'activité, l'incidence des initiatives prises en matière de gestion, les répercussions sur les plans à venir, ainsi qu'une analyse comparative des résultats financiers.

Section IV - Renseignements complémentaires

Cette section contient des renseignements complémentaires sur la planification et sur le rendement.

TABLE DES MATIÈRES

SECTION I MESSAGE DU COMMISSAIRE 5

SECTION II PLANS ET PRIORITÉS DE L'ORGANISME 6

MISSION DU SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA 6

A. RÉSUMÉ 8

B. VUE D'ENSEMBLE DE L'ORGANISME 9

EXPLICATION DÉTAILLÉE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSER 9

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU SERVICE 12

L'ENVIRONNEMENT ACTUEL 15

PRINCIPAUX DÉFIS ET STRATÉGIES 21

C. DÉTAILS DU PLAN PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ 27

STRUCTURE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ 27

COÛT NET DU PROGRAMME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ 28

SOMMAIRE DES BESOINS FINANCIERS 29

1. OPÉRATIONS CORRECTIONNELLES 30

2. PROGRAMMES CORRECTIONNELS 35

3. SERVICES TECHNIQUES ET SERVICES AUX DÉTENUS 41

4. GESTION ET ADMINISTRATION 46

5. CORCAN – ORGANISME DE SERVICE SPÉCIAL 51

SECTION III RENDEMENT DE L'ORGANISME 54

A. SOMMAIRE 54

B. RENDEMENT DU SERVICE 56

C. PRINCIPAUX EXAMENS ET GROUPES DE TRAVAIL 62

D. RENDEMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ - POINTS SAILLANTS 67

1. OPÉRATIONS CORRECTIONNELLES 67

2. PROGRAMMES CORRECTIONNELS 72

3. SERVICES TECHNIQUES ET SERVICES AUX DÉTENUS 79

4. GESTION ET ADMINISTRATION 82

5. CORCAN - ORGANISME DE SERVICE SPÉCIAL 89

SECTION IV RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES 90

1. PROFIL DES RESSOURCES 90
TABLEAU 21: DÉTAILS DES BESOINS FINANCIERS PAR POSTE 91

2. BESOINS EN PERSONNEL 93
TABLEAU 22: DÉTAILS DES BESOINS EN PERSONNEL PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (ETP) .93
TABLEAU 23: SOMMAIRE PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE (ETP) 94

3. PROJETS D'IMMOBILISATIONS 95
TABLEAU 24: DÉPENSES EN CAPITAL PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ 95
TABLEAU 25: DÉTAILS DES GRANDS PROJETS D'IMMOBILISATIONS 96

4. RENSEIGNEMENTS FINANCIERS ADDITIONNELS 97

4.1 RECETTES ET DÉPENSES 98
TABLEAU 27: DÉPENSES BRUTES ET DÉPENSES NETTES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ 98
TABLEAU 28: DÉTAILS DES RECETTES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ 99
TABLEAU 29: PAIEMENTS DE TRANSFERT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ 100
TABLEAU 30: DÉTAILS DES PAIEMENTS DE TRANSFERT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ 101

4.2 FONDS RENOUVELABLE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (EN MILLIERS DE DOLLARS) .. 102
TABLEAU 31: SOMMAIRE DES FOND RENOUVELABLES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ 102
TABLEAU 32: OPÉRATIONS ET ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE 103
TABLEAU 33: BILAN DU FONDS RENOUVELABLE DE CORCAN 104

4.3: SOMMAIRE FINANCIER 105
TABLEU 34: DÉPENSES PRÉVUES ET RÉELLES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ 105

INDEX 109

SECTION I

MESSAGE DU COMMISSAIRE

Je suis heureux d'être à nouveau commissaire du Service correctionnel du Canada. Plus que jamais, les Canadiens se préoccupent des questions touchant la sécurité publique. Ils reconnaissent également que nous avons l'obligation d'assurer la protection de la société en gérant efficacement la population carcérale et en favorisant la réinsertion sociale des délinquants.

Le Service correctionnel du Canada vient de connaître une année difficile. La Commission d'enquête sur certains événements survenus à la Prison des femmes (la Commission Arbour), les Rapports du vérificateur général sur les programmes correctionnels et sur la réinsertion sociale des délinquants, ainsi que les rapports de l'Enquêteur correctionnel, mettent en évidence les améliorations requises. C'est pourquoi le SCC est en train de réexaminer comment mettre en oeuvre son programme correctionnel national de façon cohérente et conforme à la loi.

Dès ma nomination comme Commissaire, nous nous sommes attaqués à ces questions en prenant un certain nombre d'initiatives, qui consistent à renforcer l'organisation de notre administration nationale et nos ressources correctionnelles spécialisées pour que le programme correctionnel soit appliqué de façon cohérente, sous la direction éclairée du Service.

Nous avons également mis sur pied plusieurs groupes d'étude chargés de fournir au SCC des avis spécialisés sur des questions clés qui exigent son attention immédiate. Ces groupes d'étude se penchent respectivement sur : i) l'isolement préventif, pour s'assurer que les pratiques de gestion favorisent l'observation systématique de la loi; ii) l'examen des politiques, pour établir une ligne de conduite claire, concise et uniforme en matière d'observation de la loi au sein du Service; iii) la réinsertion sociale, pour examiner tous les aspects de la gestion des cas, des programmes et de la surveillance dans la collectivité, et s'assurer qu'ils favorisent le retour des délinquants dans la société, en toute sécurité; iv) l'emploi et l'employabilité des délinquants, pour faire le point sur les possibilités d'emploi et de formation offertes aux délinquants.

Je suis particulièrement content que le Solliciteur général, l'honorable Herb Gray, souscrit à la nouvelle Mission du Service, qui insiste sur l'importance de la règle de droit. Le document portant sur la Mission vise à guider les employés du SCC dans l'exercice quotidien de leurs fonctions. Il fait également foi de nos engagements à l'intention de nos partenaires, du public et du Parlement.

Je suis impatient de relever les défis qui nous attendent.

_____

Le commissaire du Service correctionnel,
Ole Ingstrup

SECTION II

PLANS ET PRIORITÉS DE L'ORGANISME

MISSION DU SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Le document portant sur la Mission du SCC, dont on a publié récemment la nouvelle version, sert de cadre pour l'élaboration des services et des programmes correctionnels , et énonce les principes qui guident le Service correctionnel du Canada :

- en insistant sur la contribution qu'il apporte à la protection de la s ociété en observant la règle de droit, et sur le rôle actif qu'il joue en incitant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois;
- en soulignant le rôle important assumé par le personnel du Service, qui doit à la fois faciliter la réinsertion sociale des délinquants tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, et en appliquant des valeurs et des principaux fondamentaux dans leurs interventions auprès d'eux;
- en expliquant clairement à tous les employés du Service en quoi consistent leurs responsabilités;
- en établissant un cadre stratégique pour l'élaboration des politiques et des programmes;
- en indiquant les obligations fondamentales sur lesquelles le Service devra rendre compte;
- en fournissant des renseignements sur le rôle, les activités et l'orientation future du Service.

C'est pourquoi le document de la Mission comporte quatre éléments distincts.

1. Un énoncé de Mission, qui définit le rôle du Service en ces termes :

> « Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale et conformément à la règle de droit, contribue à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humanitaire. »

2. Des valeurs fondamentales, c'est-à-dire les grands idéaux auxquels le Service aspire dans l'accomplissement de sa Mission.

3. Des principes directeurs, c'est-à-dire les principales règles de conduite qui guide le Service dans ses activités quotidiennes.

4. Des objectifs stratégiques, que le Service se doit de poursuivre pour remplir sa Mission.

A. RÉSUMÉ - PLANS ET PRIORITÉS DE L'ORGANISME

Quatre principaux facteurs influent sur la nature et l'orientation des plans et des priorités du Service correctionnel du Canada :

- une augmentation sans précédent du nombre de délinquants, des deux sexes, incarcérés dans les établissements fédéraux, dont le profil dénote que les crimes avec violence sont nettement en hausse;

- les réformes législatives récemment adoptées ou à venir, telles que les nouvelles dispositions sur les armes à feu et les modifications apportées à la Loi sur les jeunes contrevenants, qui devraient entraîner à leur tour une augmentation du nombre de délinquants incarcérés ou placés sous surveillance dans la collectivité;

- les recommandations de la Commission Arbour, selon lesquelles le SCC doit revoir en profondeur sa stratégie pour les femmes purgeant une peine fédérale et insister sur l'observation de la règle de droit dans la conduite de ses activités;

- les craintes du public au sujet de la menace potentielle que représentent les délinquants à risque élevé ayant des antécédents de violence qui sont mis en liberté sous condition.

Les principales initiatives prises par le Service correctionnel en cette période d'austérité sont axées sur les objectifs suivants :

- trouver de nouvelles façons de fournir les services correctionnels, notamment en établissant des partenariats avec les provinces et les territoires pour la prestation de services communs, et en concluant des accords avec des collectivités autochtones en vue de leur confier la garde et la prise en charge de leurs délinquants;

- mettre en oeuvre des politiques efficaces, en vertu desquelles les prescriptions de la loi et les responsabilités de chacun sont clairement établies et observées à la lettre;

- gérer efficacement la population carcérale, dont les délinquants à risque élevé, les délinquants sexuels et les femmes purgeant une peine fédérale;

- améliorer l'efficacité des programmes pour les délinquants;

- maintenir la qualité des effectifs du SCC.

B. VUE D'ENSEMBLE DE L'ORGANISME

EXPLICATION DÉTAILLÉE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSER

Autorisations pour 1997-1998 - Partie II du Budget des dépenses
Besoins financiers par autorisation

Crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal 1997-1998	Budget principal 1996-1997
	Solliciteur général - Service correctionnel		
15	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles -Dépenses de fonctionnement	876 791	843 646
20	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles -Dépenses en capital	185 422	170 447
(L)	Pensions et autres avantages sociaux des employés	201	201
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	90 217	75 157
(L)	Fonds renouvelable CORCAN	387	2 827
	Total de l'organisme	1 153 018	1 092 278

Crédits - Libellé et sommes demandées

Crédits	(en dollars)	Budget principal 1997-1998
	Solliciteur général - Service correctionnel	
15	Service correctionnel – Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget, contributions; et a) autorisation de verser à la Caisse de bienfaisance des détenus les recettes tirées, au cours de l'année, des activités des détenus financées par cette caisse; b) autorisation d'exploiter des cantines dans les établissements fédéraux et de déposer les recettes provenant des ventes dans la Caisse de bienfaisance des détenus; c) paiements, selon les conditions prescrites par le gouverneur en conseil, aux détenus élargis ou pour le compte de détenus élargis qui ont été frappés d'incapacité physique lors de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux, et aux personnes à charge de détenus et d'ex-détenus décédés à la suite de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux; et d) autorisation au Ministre, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de conclure une entente avec le gouvernement de l'une ou l'autre des provinces en vue de l'incarcération, dans les établissements de cette province, de toutes les personnes condamnées ou envoyées dans un pénitencier, de l'indemnisation pour l'entretien de ces personnes et du paiement des frais de construction et d'autres frais connexes de ces établissements	876 791 000
20	Service correctionnel - Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles - Dépenses en capital, y compris les paiements : a) aux collectivités autochtones, telles qu'elles sont définies à l'article 79 de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition , en ce qui concerne la prestation de services correctionnels en vertu de l'article 81 de la Loi; et b) aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions pour des travaux de construction entrepris par ces administrations.	185 422 000

TABLEAU 1: VUE D'ENSEMBLE - BUDGET DES DÉPENSES PRINCIPAL

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1996-1997	Budget des dépenses principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Service correctionnel du Canada	1 151 146	1 213 726	1 200 582	1 216 535
	-	-	-	-
	1 151 146	1 213 726	1 200 582	1 216 535
VUE D'ENSEMBLE				
Dépenses brutes	1 115 146	1 213 726	1 200 582	1 216 535
Recettes à valoir sur le crédit	(58 868)	(60 708)	(64 720)	(64 720)
Total Budget des dépenses principal	1 092 278	1 153 018	1 135 862	1 151 815
Recettes à valoir sur le Trésor	(13 850)	(14 225)	(14 225)	(14 225)
Coût estimatif des services fournis par d'autres organismes	47 541	47 825	48 356	48 992
Coût net	1 125 969	1 186 618	1 169 993	1 186 582

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU SERVICE

Le Service correctionnel du Canada, appelé ci-après « le Service » ou « le SCC », fait partie du système de justice pénale. Les composantes de ce système, qui sont étroitement liées les unes aux autres, comprennent: les dispositions législatives habilitantes et les règlements connexes; l'ensemble des lois pénales; les organismes d'application de la loi ; l'appareil judiciaire et les services correctionnels. L'administration de ces composantes relève des divers paliers gouvernementaux.

Le Service est l'un des organismes du ministère du Solliciteur général, qui comprend également la Gendarmerie royale du Canada, la Commission nationale des libérations conditionnelles, le Service canadien du renseignement de sécurité, le Bureau de l'Enquêteur correctionnel et le Secrétariat du Ministère.

Le Service est responsable de l'administration des peines de deux ans et plus.

Cette responsabilité englobe :

- la gestion des détenus incarcérés dans des établissements à divers niveaux de sécurité;
- la gestion des cas et la préparation des délinquants en vue de leur retour dans la société, le moment venu, en tant que citoyens respectueux des lois;
- la surveillance des délinquants qui ont été libérés sous condition, soit dans le cadre d'un régime de libération conditionnelle totale, de semi-liberté ou de permission de sortir placé sous l'autorité du Service ou de la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC), soit dans le cadre d'une libération d'office pour le dernier tiers de leur peine.

Mandat du Programme

Le cadre constitutionnel et législatif qui oriente les activités du Service est énoncé dans la Loi constitutionnelle de 1982, la Charte canadienne des droits et libertés, le Code criminel du Canada, la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition et son règlement d'application, la Loi sur le transfèrement de délinquants, ainsi que dans divers accords internationaux dont l'Ensemble des règles minima pour le traitement des détenus des Nations Unies et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Objectif du Programme

L'objectif du Programme du Service [1]est le suivant :

Contribuer, en tant que composante du système de justice pénale, à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humanitaire.

---

[1] L'objectif du programme sera modifié pour refléter la nouvelle Mission du Service.

Organisation du Programme en vue de son exécution

Le SCC est en train de réorganiser ses fonctions organisationnelles et les responsabilités connexes. Des stratégies sont élaborées pour renforcer l'administration centrale (à Ottawa), particulièrement sa capacité opérationnelle, de telle sorte qu'elle puisse faire appliquer le mandat légal et les politiques internes du SCC à tous les paliers de l'organisation.

Structure de l'organisation

Le Service compte trois paliers de gestion : i) l'administration centrale; ii) les administrations régionales; iii) les établissements et les bureaux de libération conditionnelle de district.

L'administration centrale (AC) :

- seconde le Commissaire et le Comité de direction, et fournit des services à tous les paliers de l'organisation, notamment dans les domaines suivants : communication de renseignements aux comités parlementaires, aux organismes centraux et au public; liaison ministérielle; gestion des ressources humaines et des finances; vérification et examen organisationnel; contrôle du rendement; politiques et planification organisationnelle; élaboration de programmes; recherche ; transfèrements internationaux; services juridiques et gestion de l'information;

- veille plus activement à ce que les dispositions de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition soient observées au sein du Service; s'assure que des normes sont établies et appliquées uniformément à l'échelle nationale, et que des mécanismes d'imputabilité sont en place pour contrôler le rendement et mesurer les résultats.

Les administrations régionales (AR) :

- secondent le sous-commissaire de la région et le Comité de gestion régional dans les domaines suivants: application des politiques et des programmes nationaux; élaboration des politiques, des plans et des programmes régionaux pour la mesure du rendement, la gestion des ressources humaines et des finances, les relations fédérales-provinciales, la liaison avec le bureau du Commissaire, les consultations publiques et la communication de renseignements aux médias, aux représentants élus, aux groupes d'intérêts et aux membres du grand public.

Les administrations régionales sont situées dans les villes suivantes :

Région du Pacifique	–	Abbotsford (Colombie-Britannique)
Région des Prairies	–	Saskatoon (Saskatchewan)
Région de l'Ontario	–	Kingston (Ontario)
Région du Québec	–	Laval (Québec)
Région de l'Atlantique	–	Moncton (Nouveau-Brunswick)

Les établissements et les bureaux de libération conditionnelle de district (unités opérationnelles) :

- sont responsables de l'exécution des programmes, du logement et la réinsertion sociale des délinquants dans des conditions sécuritaires, conformément aux politiques et aux programmes en vigueur tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle régionale;

- contribuent à l'établissement de politiques et de plans organisationnels, et en assurent la mise en application.

Le SCC gère actuellement :

- 43 pénitenciers fédéraux pour hommes, qui sont classés à sécurité maximale, moyenne ou minimale, qui incluent des unités de réception et d'évaluation, des unités de détention spéciales et quatre centres régionaux de santé mentale. De plus, un établissement pour les détenus autochtones de sexe masculin ouvrira ses portes dans la région des Prairies en 1996-1997 et un nouvel établissement à sécurité moyenne est en construction dans la région de Muskoka, en Ontario;

- 5 établissements pour femmes purgeant une peine fédérale - la Prison des femmes et la Maison Isabel MacNeil de Kingston; et trois nouveaux établissements régionaux pour femmes situés respectivement à Truro (Nouvelle-Écosse), à Edmonton (Alberta) et à Maple Creek (Saskatchewan); deux autres établissements régionaux pour femmes ouvriront leurs portes en 1996-1997. Les détenues à sécurité maximale sont logées dans des ailes séparées dans des établissements pour les hommes: le Centre régional psychiatrique et l'Établissement de Saskatchewan dans la région des Prairies ainsi que l'Établissement de Springhill dans la région de l'Atlantique. Cela permettra de rencontrer les exigences opérationnelles, d'ici à ce qu'une stratégie nationale soit finalisée.

- 17 centres correctionnels communautaires pour délinquants en liberté sous condition;

- 69 bureaux de libération conditionnelle, groupés en 19 districts et chargés de la surveillance des délinquants en liberté sous condition;

- 10 000 à 12 000 bénévoles offrant une grande variété de services.

En outre, le SCC applique des accords d'échange de services avec la plupart des provinces et des territoires. Il a conclu des contrats avec plus de 150 maisons de transition, qui accueillent des délinquants en liberté sous condition, ainsi qu'avec des organismes communautaires chargés de la surveillance de libérés conditionnels et de divers programmes de soutien, de traitement et d'éducation.

TABLEAU 2: ÉTABLISSEMENTS CORRECTIONNELS PAR NIVEAU DE SÉCURITÉ

Niveau de sécurité	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Pacifique	TOTAL
Établissements à sécurité maximale	1	3	3	2	2	11
Établissements à sécurité moyenne	2	5	4	5	4	20
Établissements à sécurité minimale	1	3	3	3	2	12
Établissements pour les délinquantes sous responsabilité fédérale	1	0	2	2	0	5
Centres correctionnels communautaires (CCC)	4	6	3	3*	1	17
Total par région	9	17	15	15	9	65

* L'établissement Stan Daniels, situé dans la Région des Prairies, contient un CCC et un établissement à sécurité minimale, et, par conséquent, est compté deux fois.

L'ENVIRONNEMENT ACTUEL

Stratégie correctionnelle

Le Service continuer de respecter sa Stratégie correctionnelle - qui consiste à cerner les risques et les besoins du délinquant au début de sa peine, et à lui fournir des programmes destinés à répondre à ses besoins. Cette stratégie vise également à faire suivre aux délinquants les programmes qui leur conviennent le mieux, au moment qui convient le mieux, de manière à ce qu'ils purgent la plus grande partie possible de leur peine dans la collectivité, avec un minimum de risque de récidive. Point tout aussi important, la Stratégie exige la mise en place dans la collectivité des programmes et des techniques de surveillance nécessaires pour que les délinquants demeurent dans la société en tant que citoyens respectueux des lois.

Accroissement de la population carcérale

Institutionnel

Ces dernières années, on constate une augmentation sans précédent du nombre de délinquants incarcérés dans les établissements fédéraux. En effet, la population carcérale a augmenté successivement de 5 % en 1991-1992 et 1992-1993, de 8,5 % en 1992-1993, de 5,5 % en 1994-1995, et de 4,6 % en 1995-1996, alors que le taux de croissance annuel moyen enregistré au cours des 30 années précédentes était de moins de 3 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette hausse, dont la proportion plus importante de délinquants sexuels admis dans le système, l'augmentation du nombre de délinquants maintenus en incarcération jusqu'à l'expiration de leur peine, la baisse du taux d'octroi de la libération conditionnelle et l'accroissement du nombre de délinquants purgeant une peine d'emprisonnement à perpétuité à cause d'une augmentation des peines d'emprisonnement à perpétuité; non-eligible à la libération conditionnelle avant 25 ans.

Bien que cette tendance à la hausse se soit atténuée au cours du dernier exercice, les établissements du SCC demeurent surpeuplés : environ 3 000 détenus (soit 20 %) doivent partager leur cellule avec un codétenu.

Jusqu'à maintenant, le SCC est parvenu à faire face à ces problèmes de surpopulation en prenant des mesures comme le réaménagement des établissements existants, la construction d'unités provisoires, le transfert de délinquants d'une région à l'autre et l'utilisation de places dans des installations provinciales en vertu d'Accords d'échange de services. Toutefois, si la situation se prolonge, elle risque d'avoir de nombreux effets néfastes : augmentation des risques à la sécurité, accroissement des tensions entre détenus, aggravation du risque de transmission de maladies infectieuses, détérioration du moral du personnel, pour n'en citer que quelques-uns. En outre, du fait des listes d'attente plus longues pour les programmes de traitement, la libération de certains détenus peut être retardée, aggravant encore le problème de la surpopulation. Par ailleurs, la hausse de la proportion de détenus qui purgent une peine d'emprisonnement à perpétuité (16 % en 1995) et l'émergence de sous-cultures liées à des gangs violents dans plusieurs établissements, surtout au Régions du Québec et les Prairies.

Profil de la population carcérale

On constate également un changement net dans le profil des délinquants sous responsabilité fédérale. Ceux qui purgent une peine pour des infractions avec violence constituent maintenant plus de 77 % de la population carcérale. La proportion de délinquants admis dans un pénitencier pour avoir commis des infractions avec violence ou des infractions sexuelles a augmenté régulièrement au cours des cinq dernières années. Par exemple, le nombre de délinquants sexuels sous responsabilité fédérale a grimpé de 45 % entre janvier 1990 et octobre 1995. Ce changement dans le profil de la population carcérale a entraîné une réduction du nombre total de délinquants mis en semi-liberté ou en liberté conditionnelle totale, par rapport à ceux qui sont mis en liberté d'office comme le prescrit la loi.

Collectivité

Après cinq années consécutives de hausses du nombre de délinquants mis en liberté sous condition, le Service a enregistré en 1995-1996 une diminution d'environ 0,9 % du nombre de délinquants sous surveillance, en particulier chez ceux qui ont été mis en semi-liberté ou en liberté conditionnelle totale. Cette baisse globale est attribuable à une variété de facteurs, notamment à un accroissement de la proportion de détenus purgeant une peine pour des infractions avec violence, et aux dispositions législatives ou autres mesures prises par le gouvernement pour assurer la « sécurité dans les lieux publics et privés ».

Répercussions des réformes législatives

Plusieurs réformes législatives récemment adoptées ou projetées devraient entraîner de nouvelles hausses de la population carcérale.

Citons notamment :

- les nouvelles dispositions législatives sur les armes à feu, qui prévoient l'imposition obligatoire d'une peine d'une durée minimale de quatre ans pour les infractions commises avec une arme à feu qui constituent des sévices graves à la personne, ainsi que les nouvelles infractions liées au système d'enregistrement des armes à feu;

- les modifications apportées récemment à la Loi sur les jeunes contrevenants, qui facilitent le renvoi devant un tribunal pour adultes de jeunes contrevenants de 16 et 17 ans qui sont accusés de meurtre ou d'autres infractions graves, et qui allongent les périodes d'inadmissibilité à la libération conditionnelle s'ils sont condamnés;

- les modifications apportées à la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (LSCMLC), notamment celles qui facilitent le maintien en incarcération des agresseurs sexuels d'enfants jusqu'à l'expiration de leur peine, et celles qui exigent que les délinquants dont la liberté sous condition a été révoquée purgent une partie plus longue de leur peine dans un pénitencier avant d'être à nouveau admissibles à la mise en liberté;

- les nouvelles dispositions prévoyant le prélèvement d'échantillons biologiques auprès des suspects à des fins médico-légales, dispositions qui pourraient bientôt être complétées par la création d'une banque de données génétiques renfermant le profil de l'ADN des délinquants reconnus coupables de sévices graves à la personne;

- les dispositions législatives envisagées concernant les délinquants violents à risque élevé , qui pourraient avoir des effets très importantes pour le SCC car elles permettraient aux tribunaux d'ordonner que certains délinquants soient assujettis à un régime de surveillance dans la collectivité pendant une période maximale de dix ans après l'expiration de leur peine. Ce nouveau groupe de délinquants compliquerait sérieusement la tâche aux agents de gestion des cas dans la collectivité et entraînerait des coûts supplémentaires pour le SCC.

La principale tâche consistera, pour le SCC, à faire face à ces nouvelles hausses de la population carcérale dans des conditions d'austérité permanentes. Il doit agir sur deux fronts.

> À l'interne, il doit continuer d'améliorer l'efficience de ses méthodes administratives et de ses pratiques de gestion pour maximiser l'utilisation de ses ressources. Simultanément, il doit collaborer avec ses partenaires de l'extérieur afin de trouver des façons de mieux intégrer la prestation des services correctionnels et d'autres services de justice pénale. Ces deux démarches exigent une volonté d'explorer des modèles novateurs de prestation de services.

La commission d'enquête Arbour

Au début de 1995, le Solliciteur général a ordonné la tenue d'une enquête publique sur l'intervention menée en avril 1994 à la Prison des femmes de Kingston pour réprimer les troubles survenus dans ce pénitencier. Le rapport de la juge Louise Arbour a été rendu public. La juge critique les mesures prises par le SCC à la fois avant et après l'intervention, et fait valoir que le SCC n'a pas respecté la loi et les politiques applicables. Le SCC reconnaît qu'il s'agit là de critiques sérieuses et est déterminé à prendre rapidement toutes les mesures nécessaires pour régler les problèmes soulevés.

Le SCC a commencé à mettre en oeuvre les recommandations du rapport Arbour touchant l'amélioration des installations pour femmes purgeant une peine fédérale et l'observation de la règle de droit dans l'exercice de ses fonctions. Voici les mesures qui ont été prises :

- Nomination d'une sous-commissaire pour les femmes (SCF) - La SCF dirige les services correctionnels pour les femmes et fait valoir l'importance de l'Initiative sur les femmes purgeant une peine fédérale au sein du système correctionnel national.

- Dotation des établissements d'une équipe pénitentiaire d'intervention d'urgence (EPIU) - Tous les établissements et autres installations pour femmes purgeant une peine fédérale seront dotés d'une EPIU ou d'une équipe d'extraction de cellule composée uniquement de femmes, qui sera chargée d'assurer la sécurité et de rétablir l'ordre, au besoin. Dans les rares cas d'urgence nécessitant l'assistance de membres d'EPIU provenant

d'autres établissements ou d'organismes de l'extérieur, ces renforts seront utilisés uniquement pour maîtriser la situation.

- Interdiction à des hommes de fouiller à nu des femmes purgeant une peine fédérale - On a modifié les politiques pertinentes pour que des employés de sexe masculin ne puissent, en aucune circonstance, prendre part ou assister à la fouille à nu d'une délinquante. Cette initiative va plus loin que la recommandation du rapport Arbour et les dispositions de la LSCMLC, laquelle autorise des employés de sexe masculin à prendre part à une fouille à nu « en situation d'urgence ».

- Projet pilote de dotation mixte - Une personne indépendante du SCC sera chargée de vérifier l'observation de la politique de dotation mixte dans les unités de logement des nouveaux établissements et de rendre compte de son évaluation. Aussi, un projet pilote sera lancé sur 3 ans à l'établissement pour femmes d'Edmonton, dans le cadre duquel la surveillance des détenues sera assurée uniquement par des employées de première ligne.

- Examen des pratiques d'isolement préventif - Un Groupe d'étude national sur l'isolement préventif a été mis sur pied. Des équipes multidisciplinaires sont envoyées dans tous les établissements équipés d'une unité d'isolement ou d'une unité à encadrement renforcé pour vérifier si les pratiques en cours sont conformes à la loi et aux politiques applicables, et pour fournir sur place une formation aux employés concernés sur leurs obligations légales à cet égard. Le Groupe d'étude formulera des recommandations sur les moyens de recourir plus efficacement à l'isolement préventif au sein du SCC.

- Enquêtes - Pour que les comités d'enquête du SCC soient plus indépendants, il est désormais de règle qu'ils comprennent toujours une personne de l'extérieur. En outre, seuls les membres d'un comité d'enquête sont maintenant habilités à modifier un rapport; ils sont également tenus de signer la version finale du document. Les avis requis en vertu de la Loi sur les enquêtes sont dorénavant signifiés aux personnes qui peuvent être jugées coupables de mauvaise conduite dans un rapport d'enquête.

- Griefs - On est en train d'examiner les politiques applicables pour s'assurer qu'elles prescrivent des délais raisonnables pour le règlement des griefs. Un système est également élaboré pour attribuer une priorité à tous les griefs reçus; il sera mis en oeuvre à l'échelle nationale.

- Examen des politiques - Un Groupe de travail sur l'examen des politiques est en train de réviser l'ensemble des politiques du SCC pour s'assurer qu'elles sont à la fois claires et applicables, et que le personnel reçoit la formation requise sur leur application.

Au cours des quatre dernières années, le vérificateur général du Canada a effectué quatre vérifications sur les activités du SCC dans les domaines de la réinsertion sociale des délinquants et de la planification à long terme des locaux. Plusieurs initiatives ont été prises en réponse aux recommandations du vérificateur général, dont voici un résumé.

Rapport du vérificateur général sur la garde des détenus et sur la surveillance des délinquants mis en liberté

En novembre 1994, le vérificateur général a publié un rapport sur la garde des détenus sous responsabilité fédérale et la surveillance des délinquants dans la collectivité.

Quatre initiatives ont été prises pour donner suite aux recommandations du vérificateur général :

- L'Échelle de classement par niveau de sécurité applicable aux détenus a été formellement validée au moyen de recherches. Les membres du personnel ont suivi un cours sur l'utilisation de l'Échelle, qui doit maintenant être obligatoirement appliquée à tous les détenus. Elle fera l'objet d'un nouvel examen en 2001-2002. Les améliorations apportées au Système de gestion des détenus (SGD) par suite du perfectionnement de l'Échelle permettront de détecter régulièrement les cas de détenus placés dans un établissement dont le niveau de sécurité est inférieur ou supérieur au leur.

- Le SCC a élaboré un Plan national d'immobilisations et de logement (PNIL) en vue d'une planification intégrée des immobilisations et du logement au sein du SCC. Le nombre des présentations au Conseil du Trésor s'en trouve réduit, et le Service a plus de latitude pour modifier la répartition des fonds disponibles prévue dans le plan. Dans le cadre du PNIL, le SCC a également établi des méthodes d'analyse coûts-avantages du cycle de vie. En outre, le SCC a défini un cadre d'évaluation applicable à la double occupation des cellules et au partage des locaux, et recueille des statistiques relatives à la mesure du rendement qui permettront de contrôler régulièrement la mise en oeuvre de la politique régissant le logement.

- Le Service a examiné ses pratiques de gestion, ses méthodes administratives et ses opérations, et les restructurations et réorganisations qui en découlent lui permettent de réaliser des économies substantielles. De plus, le SCC a établi une formule de financement pour faire en sorte que les ressources disponibles soient réparties équitablement entre ses unités opérationnelles, que ce soient les établissements ou les bureaux de libération conditionnelle.

- Les surveillants de liberté conditionnelle travaillent dans de meilleures conditions : ils reçoivent plus rapidement des renseignements plus complets sur les détenus, notamment en ayant directement accès au SGD; on est en train d'établir à leur intention des mécanismes uniformes pour l'identification des groupes de délinquants à risque élevé, ainsi que les stratégies de surveillance qui conviennent à chaque groupe.

Rapport du vérificateur général sur les programmes de réadaptation des délinquants

En mai 1996, le vérificateur général a publié un rapport sur les programmes correctionnels du SCC. Le Service a pris acte de la majorité des questions soulevées dans le Rapport et s'emploie à apporter les améliorations qui s'imposent.

Trois principales initiatives ont été prises pour donner suite aux recommandations du vérificateur général :

- Le SCC a modifié, et continue de perfectionner, son système de codage financier pour faire en sorte que les caractéristiques de chaque programme soient définies aux fins de l'analyse de ses coûts-avantages.

- Des études de l'efficacité des programmes de base sont en cours, ou en sont au stade de la planification, dans des domaines comme la toxicomanie , la violence familiale et le traitement des délinquants sexuels.

- D'ici mars 1997, un modèle coût-avantage sera élaboré, qui permettra au SCC d'examiner régulièrement ses activités dans le domaine des programmes.

D'autre part, le SCC s'emploie à renforcer la gestion de ses programmes aux niveaux national, régional et local. Dans le cadre de cette initiative, on est en train de définir des normes applicables à tous les programmes correctionnels, de manière à apparier niveau du risque/des besoins des délinquants et intensité de traitement, partout où des programmes sont offerts. Ces normes devraient être prêtes d'ici mars 1997.

Rapport du vérificateur général sur la réinsertion sociale des délinquants

En novembre 1996, le vérificateur général a publié un rapport sur la réinsertion sociale des délinquants. Voici les initiatives prises en réponse à ses recommandations :

- Les éléments d'information essentiels requis pour gérer le risque de récidive que présentent différents groupes ou catégories de délinquants sera prête en janvier 1997.

- Le SCC, conjointement avec ses partenaires au sein du système canadien de justice pénale, prendra des mesures pour résoudre l'éternel problème de l'obtention en temps opportun des renseignements requis sur les délinquants.

- On examinera en profondeur les activités du SCC en matière de réinsertion sociale des délinquants pour déterminer comment le Service doit remplir les obligations qui lui prescrit la loi à cet égard, particulièrement pour ce qui est de donner aux délinquants purgeant une peine de courte durée la préparation suffisante avant qu'ils ne soient admissibles à la libération conditionnelle pour la première fois. Il est clair que le SCC est tenu d'effectuer une évaluation du risque et des besoins, et de terminer à temps l'analyse d'une grande variété de facteurs pour satisfaire aux exigences des décideurs de la CNLC, peu importe la durée de la peine.

- Le sous-commissaire principal est désormais responsable des activités correctionnelles du SCC, et une nouvelle direction a été créée pour s'occuper exclusivement de la stratégie de réinsertion sociale des délinquants. En outre, un examen est en cours sur les principales activités de réinsertion sociale au sein du Service, dans les domaines de la gestion des cas, des programmes et de la surveillance dans la collectivité.

PRINCIPAUX DÉFIS ET STRATÉGIES

A. Le défi : trouver de nouvelles façons de fournir les services correctionnels

Garder les délinquants en prison pendant de longues périodes revient cher, et rien ne prouve que l'incarcération contribue à réduire la criminalité. Par ailleurs, les interventions dans la collectivité semblent être aussi, sinon plus efficaces, que les interventions en milieu carcéral pour ce qui est de favoriser la réinsertion sociale des délinquants sans nuire à la protection du public. De plus en plus de gens sont d'accord pour dire que l'incarcération devrait être réservée aux délinquants à risque élevé qui ont commis des crimes violents, et que les programmes et la surveillance dans la collectivité représentent les meilleures solutions pour gérer les délinquants non violents.

Les pratiques non efficientes et les dépenses inutiles résultant du partage des compétences entre les services correctionnels fédéral, provinciaux et territoriaux sont dénoncées depuis des années. Les compressions budgétaires obligent de plus en plus le SCC et ses partenaires à trouver de nouveaux moyens de réduire les cas de chevauchement ou de double emploi dans la prestation de leurs services.

Stratégie du SCC

- Le SCC continuera de promouvoir la prise d'initiatives conjointes fédérales/provinciales/territoriales en vue de l'intégration de programmes et de services. Plus précisément, le SCC se propose :

    - d'entamer des discussions avec les responsables des systèmes correctionnels des provinces et des territoires au sujet des moyens d'unifier les services correctionnels pour les délinquantes, comme l'a recommandé la Commission Arbour;

    - de collaborer avec les provinces et les territoires en vue du partage de services, en particulier de services correctionnels, et de l'intégration des systèmes d'information;

    - de continuer de promouvoir l'élaboration de solutions de rechange à l'incarcération pour les délinquants à faible risque, à l'occasion de divers échanges auxquels participent gouvernements et organismes bénévoles;

    - de collaborer avec les collectivités autochtones et avec d'autres paliers de gouvernement à la conclusion d'accords en vertu de l'article 81 de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition - ces accords permettront à des collectivités autochtones d'assumer la responsabilité de la prestation de services correctionnels à des délinquants autochtones ;

- d'élargir la portée des initiatives en cours dans les domaines de la justice réparatrice et des solutions de rechange au règlement des différends. Cela englobe toute une variété d'activités, depuis les projets de réconciliation entre victimes et délinquants jusqu'à la définition de moyens de régler des différends sans recourir aux tribunaux.

B. Le défi : établir et mettre en oeuvre des politiques efficaces

Le rapport de la Commission Arbour a donné une plus grande ampleur aux travaux de révision des politiques qu'a entrepris le SCC. Cet examen portera non seulement sur le contenu des politiques et leurs liens avec les prescriptions de la loi , mais également sur le processus suivi pour les élaborer, pour mener des consultations à leur sujet, pour les communiquer et pour les mettre en oeuvre.

Stratégie du SCC

L'examen des politiques du SCC sera étroitement lié aux solutions choisies pour donner suite aux recommandations de la Commission Arbour. Il sera également coordonné avec l'examen de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition , qui doit être terminé d'ici 1997 pour que l'on rende compte des résultats au Parlement cinq ans après l'adoption de la Loi, comme cela est prescrit.

Cet examen devrait aboutir à l'adoption d'un cadre stratégique révisé dans lequel :

- les responsabilités à l'égard de l'application des politiques et des prescriptions de la loi seront clairement établies;
- les critères d'évaluation de l'observation des politiques seront définis;
- les liens entre les exigences des politiques et les prescriptions de la loi seront bien exposés;
- les processus d'élaboration des politiques et de consultation connexe seront améliorés;
- les nouveaux moyens technologiques seront utilisés au mieux pour communiquer les politiques au personnel et lui fournir la formation requise.

Pour compléter ce cadre, on établira des indicateurs de rendement qui serviront à mesurer les résultats qui revêtent le plus d'importance pour le Service, par exemple : les incidents de sécurité (tant dans les établissements que dans la collectivité), les incidents nécessitant le recours à la force, les transfèrements de détenus, l'isolement, les suicides, l'utilisation des heures supplémentaires, la prise d'échantillons d'urine et les maladies infectieuses.

Pour réussir dans cette entreprise, il est primordial que le SCC entretienne de bonnes relations de travail avec l'Enquêteur correctionnel. C'est pourquoi le Service s'emploie activement à résoudre, de concert avec l'Enquêteur correctionnel, les questions soulevées

au sujet de la gestion de la population carcérale. L'application des mesures que le Service s'est engagé à prendre fait l'objet d'un suivi permanent et de rapports d'avancement.

C. Le défi : continuer à gérer efficacement la population carcérale

Comme il est indiqué plus haut sous « L'Environnement actuel », le SCC doit tenir compte des effets de l'accroissement de la population carcérale tout en s'acquittant de ses obligations en matière de sécurité publique.

Plusieurs questions importantes sur ce chapitre devront être réglées dans les trois années à venir :

- Délinquants violents à risque élevé : la gestion de ce groupe demeurera une préoccupation importante pour le SCC, tant dans les établissements que dans la collectivité.

- Délinquants à faible risque : une étude effectuée en 1995 a révélé qu'une proportion importante de délinquants sous responsabilité fédérale ne sont pas mis en liberté dès qu'ils deviennent admissibles, bien qu'ils soient de bons candidats à la libération conditionnelle.

- Délinquantes : les délinquantes purgeant une peine fédérale sont plus nombreuses que prévu, dont une proportion importante nécessite des services spécialisés de santé mentale.

- Délinquants sexuels : le SCC doit veiller à ce que l'évaluation et le traitement des délinquants sexuels soient axés sur la nature et les caractéristiques du comportement de chacun d'entre eux, et sur les stratégies de réduction du risque de récidive qui conviennent à leurs besoins propres.

- Soins de santé : le SCC fait face à de nouvelles difficultés résultant de l'accroissement des cas de maladies infectieuses, l'hépatite C et l'infection au VIH en particulier.

Stratégie du SCC

- Pour mieux gérer les délinquants violents à risque élevé, le SCC continuera d'améliorer ses méthodes d'évaluation du risque et d'en assurer l'application uniforme dans la planification des cas. Des normes seront établies pour la surveillance dans la collectivité, qui permettront aux agents de gestion des cas d'accorder plus d'attention aux délinquants à risque élevé. En outre, le SCC continuera de mettre en oeuvre les protocoles types élaborés avec les forces de police et les collectivités pour qu'elles soient averties au plus tôt lorsqu'un délinquant à risque élevé est mis en liberté à l'expiration de sa peine.

- Le Service prendra des mesures pour faciliter la libération, à la date d'admissibilité, des délinquants à faible risque, notamment en recourant davantage à la semi-liberté comme étape préparatoire. En outre, des solutions de rechange à la suspension ou à la révocation de la liberté sous condition seront appliquées dans les cas de manquement mineur, pour que les délinquants présentant un risque « acceptable » demeurent dans la collectivité.

- Le SCC surveillera l'évolution de la population carcérale féminine pour déterminer si la tendance à la hausse se maintient et, à titre de mesure provisoire, se prévaudra des accords d'échange de services pour placer un plus grand nombre de détenues dans des établissements provinciaux. Pour répondre aux besoins des délinquantes ayant des problèmes de santé mentale, le SCC envisage l'établissement d'unités de traitement spécialisé pour les femmes; un premier projet pilote est en cours au centre psychiatrique régional des Prairies, et un second est projeté dans un emplacement de l'est du pays.

- Le SCC s'en tiendra à l'approche cognitivo-comportementale adoptée pour le traitement, qui est axée sur deux objectifs : amener les délinquants à assumer la responsabilité de leurs actes et à reconnaître le cycle caractérisant leur comportement criminel; les aider à définir des stratégies de prévention des rechutes. Les programmes de traitement axés sur cette approche, qui prévoient également un soutien dans la collectivité pour la prévention des rechutes, contribuent réellement à réduire le risque de récidive.

- Le SCC poursuivra ses activités de promotion de la santé pour inciter les détenus à être plus responsables de leur propre bien-être. Il les sensibilisera, principalement par de l'enseignement, aux causes et à la prévention des maladies.

D. Le défi : maintenir des programmes correctionnels efficaces en période d'austérité

Il est primordial que le SCC continue d'offrir de bons programmes correctionnels en dépit des difficultés résultant des compressions budgétaires et de la surpopulation. De plus, les délinquants doivent suivre ces programmes au moment et dans les conditions où ils sont les plus efficaces pour ce qui est de réduire le risque de récidive. Parmi les groupes de délinquants à risque élevé, celui des délinquants sexuels continue de faire l'objet d'une attention particulière, car pour être admissibles à une mise en liberté sous condition, ceux-ci doivent avoir suivi des programmes de traitement répondant à leurs besoins.

CORCAN, l'organisme de service spécial qui donne du travail et une formation aux délinquants sous responsabilité fédérale, et qui vend les biens et les services qu'ils produisent, doit également continuer d'assurer sa viabilité. Par suite des mesures prises par le gouvernement pour donner plus de latitude aux ministères en matière d'approvisionnement et de gestion du matériel, CORCAN ne bénéficie plus du même soutien de la part de ce segment de sa clientèle.

Stratégie du SCC

- Le SCC apporte actuellement des changements à la gestion de ses programmes correctionnels de base dans les domaines de la formation de base des adultes, de l'acquisition de compétences psychosociales, de la violence familiale et de la toxicomanie. Ces changements permettront de mieux cibler les programmes en fonction du niveau de risque et des besoins, tel qu'il a été établi lors de l'évaluation initiale des délinquants. Ils permettront du même coup de maximiser l'utilisation des ressources et de diminuer le délai d'attente dans le cas des délinquants qui doivent suivre tel ou tel programme de base comme condition préalable à leur mise en liberté. En outre, une plus

grande proportion de ces programmes devraient être offerts dans la collectivité, où, selon les résultats de recherches, ils sont plus efficaces pour ce qui est de réduire le risque de récidive. La définition de stratégies de prévention des rechutes est l'une des composantes clés de ces programmes offerts dans la collectivité.

- Le SCC s'emploiera également à repenser les programmes pour délinquants sexuels afin de concentrer les ressources sur les sujets qui répondent le mieux au traitement et dont le risque de récidive peut être réduit. Le Service a approuvé récemment des normes nationales applicables aux programmes de traitement des délinquants sexuels, dont la mise en oeuvre a commencé en 1996-1997.

- CORCAN tentera de faire approuver par le Conseil du Trésor des propositions visant à lui assurer une part stable du marché fédéral dans les secteurs d'activité qui relèvent de sa compétence. CORCAN continuera également d'améliorer ses pratiques commerciales dans des domaines comme la gestion de son fonds renouvelable et la rentabilité de ses secteurs d'activité.

E. Le défi : maintenir la qualité des effectifs du SCC

Les membres du personnel du SCC sont mis à rude épreuve, tant dans les établissements, où ils doivent faire face aux problèmes qu'entraîne la surpopulation, que dans la collectivité, où ils doivent surveiller de plus en plus de délinquants à risque élevé et aux besoins élevés. Comme un grand nombre de ces employés approchent de l'âge de la retraite, le groupe de la direction du Service devra faire preuve de beaucoup de leadership pour aider l'organisation à s'adapter à une série de changements importants et difficiles.

Stratégie du SCC

- Le SCC prendra des mesures pour améliorer les descriptions de travail et les conditions de perfectionnement professionnel dans les catégories d'emploi opérationnelles, en particulier pour le groupe des agents de gestion des cas.

- D'ici l'an 2000, le SCC mettre intégralement en oeuvre des normes sur la condition physique dans le cadre des exigences professionnelles justifiées applicables au groupe des agents de correction.

- Il s'emploiera en priorité à améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité au travail, la prévention du harcèlement, l'aide aux employés et d'autres programmes touchant le milieu de travail.

- Il renouvellera ses efforts de recrutement au sein de groupes désignés aux fins de l'équité en matière d'emploi et maintiendra son haut niveau de participation au programme de stagiaires en gestion du gouvernement fédéral.

- Il tirera pleinement parti de la technologie existante pour simplifier ses procédures et ses systèmes de gestion du personnel.

- Il élaborera et mettra en oeuvre un programme de sensibilisation aux questions juridiques à l'intention des cadres, de certains membres du personnel et des nouvelles recrues.

- Il améliorera le perfectionnement de ses cadres et les aidera à exercer le leadership nécessaire.

C. DÉTAILS DU PLAN PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

STRUCTURE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le Service compte cinq secteurs d'activité qui reflètent sa structure organisationnelle et ses deux buts fondamentaux : administrer les peines et aider les délinquants à se préparer à retourner vivre en société en tant que citoyens respectueux des lois. Chacun de ces secteurs d'activté cherche à atteindre un objectif qui contribue à la réalisation de l'un ou l'autre de ces deux buts fondamentaux. Chacun est divisé en sous-secteurs d'activité (voir le tableau n °3). En voici la description.

1) Le secteur des opérations correctionnelles assure la sécurité et le contrôle des détenus, le traitement et la planification de la mise en liberté, le suivi des progrès réalisés et la prestation des services de santé.

2) Le secteur des programmes correctionnels s'emploie à accroître les connaissances et les compétences actuelles des délinquants en vue d'améliorer leur chance de réussir leur réinsertion sociale.

3) Le secteur des services techniques et des services aux détenus fournit aux détenus et au personnel des établissements les biens, le matériel et les services dont ils ont besoin, s'occupe de la planification et de l'entretien des installations, gère les projets de construction . Il est également responsable du développement et de l'exploitation de divers systèmes de gestion de l'information.

4) Le secteur de la gestion et de l'administration fournit une orientation générale à la direction, y compris aux titulaires des postes opérationnels de directeur d'établissement, de directeur adjoint, Services de gestion, et à leur personnel de soutien. Il fournit les services généraux suivants : recherche ; examen et vérification des programmes; services juridiques; élaboration des politiques correctionnelles et planification organisationnelle; évaluation des programmes et rapports; affaires intergouvernementales et communications . Il fournit également des services à l'administration centrale, aux administrations régionales et aux unités opérationnelles dans les domaines suivants : finances; personnel, y compris gestion des collèges de formation du personnel et administration. Enfin, la gestion de certains budgets est centralisée lorsque cette approche est plus efficiente ou plus rentable.

5) CORCAN, à titre d'organisme de service spécial (OSS) depuis le 1er avril 1992, offre aux délinquants une formation et une expérience de travail, selon les besoins énoncés dans leur plan correctionnel. Il leur fournit un large éventail de services liés à l'emploi qui les aident à réintégrer le marché du travail et la société.

TABLEAU 3: ORGANISATION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DU SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

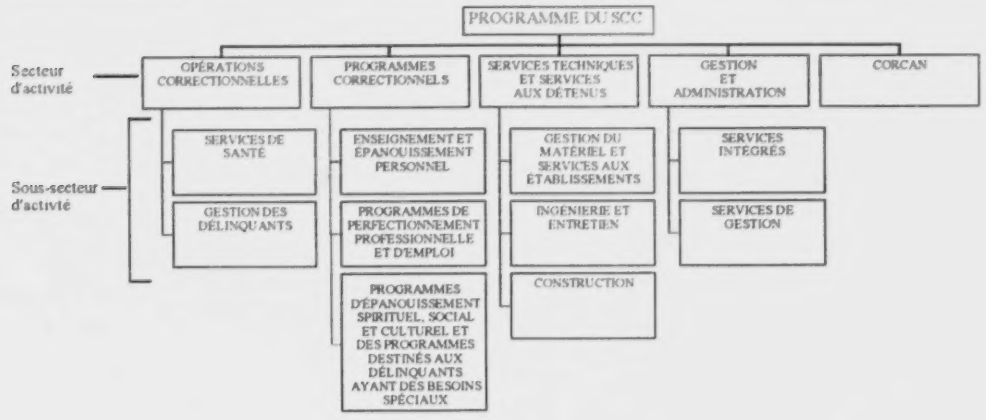

TABLEAU 4: COÛT NET DU PROGRAMME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1997-1998					
Secteurs d'activité	Fonctionnement	Capital	Subventions et contrib.	Total brut	Moins: Recettes à valoir sur le crédit	Total - Budget des dépenses principal
Opérations correctionnelles	534 872	-	477	535 349	-	535 349
Programmes correctionnels	118 583	-	296	118 879	-	118 879
Services techniques et services aux détenus	201 174	185 422	-	386 596	-	386 596
Gestion et administration	111 506	-	301	111 807	-	111 807
CORCAN	59 855	1 240	-	61 095	(60 708)	387
	1 025 990	186,662	1 074	1 213 726	(60 708)	1 153 018
Autres recettes et dépenses						
Recettes à valoir sur le Trésor						(14 225)
Coûts estimatifs des services fournis par d'autres organismes						47 825
Coût net du Programme						1 186 618

SOMMAIRE DES BESOINS FINANCIERS

TABLEAU 5: DÉPENSES PRÉVUES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1996-1997	Budget des dépenses principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Secteurs d'activité				
Opérations correctionnelles	536 559	535 349	545 342	555 587
Programmes correctionnels	105 904	118 879	120 343	121 764
Services techniques et aux détenus	313 733	386 596	359 469	362 898
Gestion et administration	133 255	111 807	110 995	111 853
CORCAN	2 827	387	(287)	(287)
Total	1 092 278	1 153 018	1 135 862	1 151 815

Explication de la différence

Le Budget des dépenses principal du Service correctionnel pour 1997-1998 s'élève à 1 153,0 millions de dollars soit une hausse nette de 60,7 millions de dollars par rapport à 1996-1997.

Voici les principaux changements survenus :

- une augmentation de 39,8 millions de dollars des dépenses liées à la mise en oeuvre du Plan national d'immobilisations et de logement et de diverses mesures se rapportant à la gestion des délinquants;
- une hausse de 13,4 millions de dollars résultant d'une participation accrue aux coûts des avantages sociaux des employés;
- une hausse de 21,4 millions de dollars résultant de transferts en provenance d'autres organismes (subventions versées en remplacement des taxes);
- une diminution de 2,4 millions de dollars des besoins de trésorerie du fonds renouvelable de CORCAN.
- une diminution de 11,5 millions de dollars résultant des mesures d'austérité générales du Gouvernement.

1. OPÉRATIONS CORRECTIONNELLES

Objectif

Assurer la surveillance et le contrôle de la population carcérale et des délinquants mis en liberté sous condition; fournir des services de santé ; fournir des services efficaces de gestion des cas; contribuer à la réussite des programmes de réinsertion sociale.

Description

Prestation de services essentiels liés à chaque étape de la peine du délinquant, y compris toute période de liberté sous condition. Parmi ces services, on retrouve la prestation de soins de santé physique aux détenus ainsi que des soins de santé mentale tant aux détenus qu'aux délinquants en liberté sous condition; la surveillance et le contrôle des détenus de pair avec la sécurité physique et périmétrique; les opérations de gestion des cas; la surveillance dans la collectivité et l'assistance postpénale.

Ce secteur d'activité comprend deux sous-secteurs d'activité.

Le sous-secteur des services de santé fournit aux détenus une gamme complète de services médicaux, dentaires, infirmiers, pharmaceutiques, psychiatriques et psychologiques; il fournit aux libérés sous condition des services psychiatriques et psychologiques, ainsi que d'autres services de réadaptation conformes aux normes et aux usages couramment acceptés au Canada. Les délinquants ayant un grave problème de santé ou des besoins spéciaux qui ne peuvent être satisfaits par le Service sont renvoyés aux établissements de santé de la collectivité.

Le sous-secteur de la gestion des délinquants fournit un large éventail de services essentiels à la gestion efficace des délinquants tout au long de leur peine, c'est-à-dire : i) des services de gestion de cas, dont l'évaluation des besoins des délinquants et l'élaboration de plans correctionnels personnalisés, le classement des détenus selon le niveau de sécurité, la préparation des délinquants à la réinsertion sociale , ainsi que l'évaluation de leurs plans de libération conditionnelle et de la mesure dans laquelle ils sont prêts à une mise en liberté sous condition; ii) des services dans la collectivité, dont la surveillance des délinquants libérés sous condition et des services d'assistance postpénale en résidence; iii) la surveillance et le contrôle des détenus, et les opérations de sécurité préventive; iv) l'administration des peines; v) la gestion des programmes de visites et de loisirs destinés aux détenus.

Sommaire des ressources

En 1997-1998, le secteur des opérations correctionnelles représentera approximativement 55,4 % du budget de fonctionnement et 68,1 % du total des ressources humaines du Service, abstraction faite du fonds renouvelable de CORCAN.

TABLEAU 6: SOMMAIRE DES RESSOURCES DU SECTEUR D'ACTIVITÉ - OPÉRATIONS CORRECTIONNELLES

Sous-secteurs d'activité (en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1996-1997	Budget des dépenses principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Services de santé	76 834	81 014	82 952	84 662
Gestion des délinquants	459 725	454 335	462 390	470 925
	536 559	535 349	545 342	555 587

Les principales dépenses sont liées au personnel (81,5%), aux accords d'échange de services (3,9%), aux services de santé fournis sous contrat (3,5%) et aux autres types de dépenses (11,1%).

Besoins en ressources

Les besoins en ressources humaines du sous-secteur d'activité des services de santé sont établis d'après des plans de travail détaillés. Ces plans visent à assurer une continuité des services médicaux, psychologiques et psychiatriques fournis aux délinquants. Les programmes et les services offerts sont conformes aux normes professionnelles ainsi qu'à celles qui sont en vigueur dans la collectivité.

Le sous-secteur d'activité de la gestion des délinquants inclut des ressources humaines tant dans les établissements que dans la collectivité.

Les besoins en ressources humaines associés aux fonctions de la gestion par unité * au sein des établissements sont déterminés en fonction des paramètres suivants :

- Les postes requis par unité (un poste consiste en un ensemble de tâches liées à la sécurité qu'une personne doit accomplir durant un quart de travail). Le nombre de postes et les besoins en dotation de chacun d'entre eux sont fonction de la dimension, de l'aménagement et du profil de sécurité de chaque établissement, du nombre de détenus et de leurs besoins, ainsi que de l'éventail des activités et programmes offerts.

- Les activités liées à la gestion des cas qui sont établies principalement en fonction des normes en vigueur relativement à la charge de travail.

* La gestion par unité est le modèle opérationnel utilisé dans les établissements du Service. Ce modèle intègre la sécurité, la gestion des cas et les programmes de manière à bien préparer les délinquants à la mise en liberté.

Les besoins en ressources humaines pour la gestion des délinquants dans la collectivité sont fondés sur une série de normes sur la charge de travail, établies en fonction des données disponibles sur le traitement des cas et de la gamme de services offerts aux délinquants libérés sous condition.

Résumé des plans pour 1997-1998 et ultérieurement

Dans le cadre de la Stratégie correctionnelle:

Stratégie nationale antidrogue

- Améliorer la détection des drogues en maximisant l'utilisation des moyens technologiques; améliorer la dissuasion par l'application systématique des politiques et des dispositions législatives; améliorer la campagne d'information auprès des visiteurs, et briser le cycle de la toxicomanie chez les délinquants, tant en milieu carcéral que dans la collectivité.

- Mettre en oeuvre toutes les recommandations s'inscrivant dans la Stratégie antidrogue dans la collectivité, pour améliorer la gestion des délinquants libérés sous condition dont le risque de récidive est lié à l'usage ou au trafic de drogue; conserver le groupe d'étude conjoint représentant le SCC et la CNLC qui a été mandaté pour examiner les politiques régissant l'imposition de conditions supplémentaires.

Services de santé

- Définir une stratégie pour tous les aspects de la gestion des maladies infectieuses dans les établissements, particulièrement le VIH/SIDA : prévention, tests de dépistage, éducation, recherches sur la transmission et sur les déterminants des comportements à risque, lignes directrices pour le traitement. Cet objectif vise à donner suite aux recommandations formulées par le Comité d'experts sur le sida et les prisons (1994), le Réseau juridique canadien VIH/SIDA et la Société canadienne du SIDA (1996), et par les artisans du Programme national de prévention et de contrôle de la tuberculose.

- Définir une stratégie globale pour la prestation des services de santé aux détenus, y compris à ceux qui sont âgés ou qui souffrent d'une maladie chronique ou mortelle.

- Établir un plan pour la prestation de services de santé à une population carcérale vieillissante. (On s'attend à ce que les ressources limitées disponibles dans le domaine de la santé ne suffisent plus à répondre aux besoins de cette population vieillissante.)

- Maintenir le programme d'immunisation contre l'hépatite B pour tous les détenus sous responsabilité fédérale et pour tout le personnel de correction, afin de contribuer à la création d'un environnement sûr et sécuritaire, et de favoriser l'établissement de bons rapports entre détenus et employés.

- Élaborer une politique régissant les tests de dépistage de l'hépatite C, qui ne sont effectués actuellement qu'en cas d'indices d'infection, et son traitement à l'interféron alpha. Un tel traitement aura le double avantage de sensibiliser les détenus aux responsabilités sociales qu'ils devront assumer après leur mise en liberté, et de leur éviter peut-être un traitement coûteux à l'avenir. Dans le cadre de la planification d'un programme national, il faudra consulter des spécialistes de l'extérieur, estimer les coûts d'un tel programme et vérifier les dépenses réelles par rapport aux résultats du traitement.

- Conjointement avec Santé Canada, maintenir un programme d'évaluation, de dépistage et de traitement de la tuberculose pour tous les détenus, ainsi que pour le personnel des établissements et des bureaux de libération conditionnelle .

- Améliorer la qualité et la rentabilité des services fournis à la population carcérale, et créer un environnement plus sûr et plus sain pour les détenus, les employés, les visiteurs et les bénévoles.

Services correctionnels dans la collectivité

- Le Conseil national des services correctionnels communautaires (CNSCC), dont l'objectif est que les délinquants réintègrent la société dès que possible et sans nuire à la sécurité publique, a prévu plusieurs activités particulières pour 1997-1998, qui sont décrites ci-dessous.

    - Envisager des solutions de rechange à l'incarcération pour les délinquants à faible risque et aux besoins limités. Des études révèlent que la fréquence des contacts n'a guère d'effet sur le taux de récidive pour des délinquants de ce groupe sous surveillance dans la collectivité depuis un an, sans incident. À Hamilton, en Ontario, on a proposé la création d'un centre de rapport auquel sera affecté un agent de correction; celui-ci se chargera de suivre ce groupe de délinquants, tout en travaillant de concert avec la police et les surveillants de liberté conditionnelle. Ce transfert de responsabilités à l'agent de correction permettra aux surveillants de liberté conditionnelle de consacrer davantage de temps à la gestion des délinquants dont le niveau de risque et des besoins est plus élevé. Le cadre d'évaluation applicable à ce projet sera prêt au cours de l'été 1997. On envisage de mettre à l'essai un programme semblable à Edmonton, en Alberta.

    - Définir un cadre stratégique national pour les possibilités d'emploi offertes aux délinquants libérés sous condition. Il traitera de divers sujets : obstacles à l'emploi; partenaires à mobiliser pour offrir de meilleures possibilités d'emploi; et directives pour la mise en oeuvre d'un programme d'action.

    - Établir une typologie des délinquants sous surveillance dans la collectivité (en particulier des délinquants à risque élevé), inventorier les meilleures pratiques de gestion de ces cas et faire connaître ces pratiques à tout le personnel. Cette démarche s'inscrira dans le cadre du projet de stratégies différentielles de surveillance entrepris

pour donner suite au Rapport du vérificateur général sur la surveillance des délinquants mis en liberté (1994). Ce projet vise à définir les stratégies qui conviennent aux différents groupes de délinquants. Il fournira le cadre dans lequel on pourra améliorer la surveillance des délinquants dans la collectivité.

- Mettre la dernière main au modèle de prévision des coûts des ressources nécessaires aux services correctionnels dans la collectivité et contribuer à l'uniformisation de la prestation des programmes. Six formules de financement ont été approuvées pour les services correctionnels dans la collectivité, qui portent respectivement sur les services en résidence, le suivi, la santé mentale, les programmes, la surveillance, la gestion et l'administration.

Stratégies de surveillance uniformisées

- Réviser, avec le CNSCC, les politiques et les pratiques en vigueur en matière de surveillance des délinquants, particulièrement celles qui se rapportent à la gestion des cas en situation d'urgence, pour favoriser le maintien de ces délinquants dans la collectivité sans nuire à la sécurité publique.

- Étendre à toutes les régions le projet pilote « Maison d'arrêt » entrepris à Laval, au Québec. Il s'agit de tenter d'éviter la révocation de la liberté conditionnelle et la réincarcération d'un délinquant, en optant plutôt pour le placement temporaire dans un centre résidentiel communautaire (CRC) ou dans un CCC.

Partenariats et consultations publiques

- Adopter comme stratégie clé la promotion de la participation des collectivités, pour que le système correctionnel bénéficie de l'appui et de la confiance du public.

- Redéfinir les rapports du SCC avec ses partenaires du système de justice pénale et des organisations non gouvernementales afin de faire valoir la contribution des services correctionnels dans la collectivité à la protection du publique.

- Instaurer un climat propice aux échanges de vues, d'idées et d'information entre le SCC et le public, pour que nos politiques et nos programmes répondent aux priorités, aux besoins et aux préoccupations des Canadiens. Favoriser la participation du public et de nos partenaires du système correctionnel à la définition des objectifs de nos politiques et programmes.

2. PROGRAMMES CORRECTIONNELS

Objectif

Aider les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois en leur offrant des programmes et des activités qui les aident à améliorer leur niveau d'instruction et leur aptitude à l'emploi, et qui favorisent leur développement social, culturel, spirituel et personnel.

Description

Prestation d'une gamme de programmes conçus pour promouvoir la réintégration des délinquants, y compris la formation scolaire et professionnelle; l'emploi et le perfectionnement professionnel; des services et des programmes d'aumônerie ; ainsi que d'autres programmes conçus pour répondre à divers besoins culturels, sociaux, spirituels et de perfectionnement personnel.

Ce secteur d'activité comprend trois sous-secteurs d'activité.

Le sous-secteur de l'enseignement et de l'épanouissement personnel fournit un large éventail de programmes de formation reconnus par les provinces, divers programmes de développement personnel et d'acquisition de compétences psychosociales , ainsi que des services de bibliothèque.

Le sous-secteur des programmes de perfectionnement professionnel et d'emploi fournit des programmes de perfectionnement professionnel et d'emploi, à vocation industrielle et agricole, axés sur la fabrication de produits commercialisables et sur des entreprises menées conjointement avec le secteur privé. En outre, tous les délinquants qui participent à des programmes de perfectionnement professionnel, de formation scolaire et d'épanouissement personnel ou qui travaillent à la fabrication de produits, à la production agricole ou à l'entretien ou aux services des établissements sont rémunérés selon le régime national des détenus administré par ce sous-secteur d'activité.

Le sous-secteur des programmes d'épanouissement spirituel, social et culturel et des programmes destinés aux délinquants ayant des besoins spéciaux offre une gamme d'activités et de programmes sociaux et culturels, des cours d'art et d'artisanat et divers autres programmes adaptés aux besoins particuliers de certains groupes comme les Autochtones, les femmes, les personnes handicapées, les délinquants purgeant des peines de longue durée et les délinquants ayant d'autres besoins spéciaux.

Sommaire des ressources

En 1997-1998, le secteur d'activité des programmes correctionnels représentera approximativement 12,3 % du budget de fonctionnement et 6,4 % du total des ressources humaines du Service, abstraction faite du fonds renouvelable de CORCAN.

TABLEAU 7 : SOMMAIRE DES RESSOURCES DU SECTEUR D'ACTIVITÉ - PROGRAMMES CORRECTIONNELS

Sous-secteurs d'activité (en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1996-1997	Budget des dépenses principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Enseignement et épanouissement personnel	44 757	52 769	53 383	54 372
Programmes de perfectionnement professionnel et d'emploi	35 994	39 115	39 550	39 551
Programmes d'épanouissement spirituel, social et culturel et programmes spéciaux	25 153	26 995	27 410	27 841
	105 904	118 879	120 343	121 764

Les principales dépenses sont liées au personnel (32,8%), aux services professionnels, surtout des enseignants (30,2%); y compris les activités correctionnelles et de formation fournies au SCC par CORCAN; à la rémunération des détenus (16,2%); et aux autres types de dépenses (20,8%).

Besoins en ressources

La majeure partie de l'enseignement est dispensée par des enseignants de conseils scolaires municipaux, de collèges et d'universités en vertu d'arrangements contractuels. Le programme d'aumônerie requiert normalement un aumônier par 150-200 détenus; les services additionnels sont à la discrétion du directeur. Les ressources requises pour les programmes visant à répondre aux besoins sociaux, culturels ou spéciaux des détenus sont fonction de plans de travail détaillés qui tiennent compte des programmes offerts dans chaque établissement. D'ordinaire, un grand établissement affectera de 10 à 15 employés à ces activités.

Enseignement : En général, une école située dans un établissement ou un pénitencier relève d'un Surveillant de l'enseignement scolaire et professionnelle qui agit à titre de directeur. L'enseignement est dispensé par des membres du personnel et par des enseignants contractuels provenant de conseils scolaires municipaux, de collèges, d'universités et d'organisations privées d'enseignement communautaire.

On encourage activement les délinquants à participer à des programmes, en établissement ou dans la collectivité, qui répondent à leurs besoins en matière d'enseignement scolaire. La participation à ces programmes est jugée essentielle pour l'épanouissement du délinquant et, par conséquent, ils occupent une place importante parmi tous les programmes qui sont offerts par l'établissement. Au cours de l'exercice 1995-1996, 42 %, en moyenne, des détenus pouvant étudier ou travailler ont participé

à des programmes d'études, que ce soit à temps plein, à temps partiel ou par correspondance.

Mesures incitatives pour les détenus : Le régime de rémunération sert à inciter les détenus à participer à une gamme complète de programmes et d'activités.

En 1997-1998, on s'attend à ce que la rémunération versée pour le travail exécuté ou la participation à d'autres programmes correctionnels atteigne 19 217 000 $.

Résumé des plans pour 1997-1998 et ultérieurement

Dans le cadre de la Stratégie correctionnelle

Justice réparatrice et règlement de différends

- Élaborer une politique sur la justice réparatrice au sein du SCC, ainsi qu'un cadre pour sa mise en oeuvre, et définir une stratégie de prévention et de règlement des différends qui contribue à rendre le milieu de travail plus sain.

- Appuyer les initiatives communautaires qui sont axées sur la justice réparatrice et sur les solutions de rechange à l'incarcération, en partenariat avec d'autres autorités et organismes du système de justice pénale.

Aumônerie

- Agir sur les plans du leadership, de l'évaluation et de la formation pour assurer l'efficacité des services d'aumônerie. Une conférence réunissant tous les aumôniers, oeuvrant en établissement et dans la collectivité, aura lieu en juin 1997; elle sera l'occasion d'établir le dialogue avec le reste du Service au sujet de la fonction spirituelle dans les services correctionnels.

- Promouvoir la justice réparatrice par le canal d'un réseau de groupes confessionnels, notamment à l'occasion de la Semaine de la justice réparatrice: Collectivité, victime et détenu; préparer de la documentation sur la planification et la mise en oeuvre de nouveaux projets dans ce domaine; appuyer les programmes de réconciliation entre victimes et délinquants; constituer des réseaux d'assistance aux familles.

- Préparer du matériel de formation à l'intention des collectivités qui travaillent avec des délinquants, en collaboration avec l'Association internationale des aumôniers de prison et la International Commission of Catholic Prison Pastoral Care.

Femmes purgeant une peine fédérale

Suite à une recommandation du rapport de la Commission Arbour , qui a été rendu public plus tôt au cours du présent exercice, le Solliciteur général a nommé une sous-commissaire pour les femmes (SCF), dont le niveau équivaut à celui des cinq sous-commissaires régionaux.

- Inaugurer l'établissement de Grand Valley (Ontario) et l'établissement de Joliette (Québec) au début de 1997. Ces deux inaugurations ont été reportées en raison des questions d'ordre stratégique et opérationnel soulevées lors de l'enquête sur une série d'incidents qui sont survenus à l'établissement pour femmes d'Edmonton. Entre autres faits ayant des conséquences majeures à l'échelle nationale, on a constaté qu'il fallait renforcer les dispositifs de sécurité passive dans tous les établissements régionaux, notamment en installant un système périmétrique de détection. L'établissement d'Edmonton a rouvert ses portes à la fin du mois d'août, 1996, pour admettre des délinquantes à sécurité minimale et moyenne, après que l'on ait renforcé les dispositifs de sécurité, révisé en profondeur les politiques opérationnelles, donné une formation complémentaire au personnel, et vérifié l'état de préparation de l'établissement à l'aide d'une liste de contrôle portant sur tous les aspects de son fonctionnement.

- Mettre en oeuvre des solutions de rechange pour le placement des délinquantes à sécurité maximale dans les régions de l'Ontario, du Québec et du Pacifique. Dans les régions des Prairies et de l'Atlantique, les délinquantes à sécurité maximale ont été placées dans des ailes séparées du pénitencier de la Saskatchewan et de l'établissement de Springhill. On a passé en revue tous les facteurs susceptibles d'être à l'origine des difficultés rencontrées à l'établissement pour femmes d'Edmonton, en examinant le rapport de vérification préalable à l'ouverture, le rapport d'enquête sur la série d'incidents survenus à l'établissement, ainsi que le rapport d'évaluation des besoins des détenues souffrant de troubles du comportement (le "rapport Rivera"). Par suite de cet examen, on a décidé que les installations régionales n'admettraient pas de délinquantes à sécurité maximale pour l'instant.

- Mettre à l'essai un programme de traitement intensif fondé sur les recommandations du rapport Rivera. Un projet pilote est en cours au centre psychiatrique régional de Saskatoon.

- Intégrer tous les aspects du mandat de la SCF : élaboration de politiques et de programmes, règlement des questions liées à l'obtention des ressources requises pour la gestion des délinquantes, mise en oeuvre des recommandations de la Commission Arbour concernant les délinquantes, y compris nomination d'une vérificatrice chargée de surveiller la mise en oeuvre de la politique de dotation mixte et d'en évaluer les conséquences pour le personnel de première ligne.

- Mettre la dernière main à la stratégie de logement et de gestion à long terme, en tenant compte à la fois de la croissance de la population carcérale, et des besoins et des risques que présentent les délinquantes à sécurité maximale ou souffrant de troubles mentaux. Il s'agit de répondre aux besoins de ces détenues dans un environnement propice à la gestion efficace du risque qu'elles présentent pour le public, les autres détenues et le personnel, et de leur fournir les programmes et les services requis pour abaisser leur cote de sécurité et pouvoir ainsi les transférer dans une installation régionale pour femmes.

- Valider les outils de classement selon le niveau de sécurité, et accorder la priorité à la poursuite des recherches et à l'analyse des données recueillies, afin de faire en sorte que les

interventions correctionnelles et les stratégies de gestion du risque pour les femmes purgeant une peine fédérale soient fondées sur des connaissances fiables et concrètes.

Toxicomanie

- Terminer d'ici le troisième trimestre de 1997-1998 le rapport d'analyse et d'évaluation des programmes de traitement des toxicomanes offerts à l'échelle nationale par le SCC. On donnera suite aux constatations ou aux recommandations visant à améliorer l'efficacité de ces programmes au cours du quatrième trimestre et de l'exercice à venir. Cette évaluation porte sur l'efficacité des programmes pour ce qui est de réduire le niveau de risque et des besoins des délinquants.

- Mettre la dernière main au programme de traitement des toxicomanes à forte intensité; le mettre à l'essai d'ici la fin de l'exercice 1997-1998; et en terminer l'évaluation d'ici la fin de l'exercice 1998-1999.

- Mettre la dernière main, au cours de l'exercice 1997-1998, au Manuel des procédures et des normes régissant les programmes nationaux de traitement des toxicomanes qui est destiné aux gestionnaires et aux employés des unités opérationnelles.

Violence familiale

- Poursuivre la recherche dans le domaine de l'évaluation du risque de violence familiale et de la prévention des rechutes, et procéder à de nouvelles études et évaluations de l'efficacité des programmes offerts.

- Étendre les programmes de lutte contre la violence familiale chez les Autochtones.

- Assurer en priorité la protection des conjoints des délinquants, en renforçant les mécanismes de contrôle applicables aux visites familiales privées et la disponibilité des programmes de sensibilisation destinés aux conjoints en visite auprès des délinquants.

Bénévoles

- Maximiser le rôle clé que jouent les bénévoles et :
    - agir comme centre de liaison pour le règlement des questions touchant les bénévoles;
    - définir une stratégie de recrutement en vue d'attirer et de conserver des bénévoles qui soient représentatifs de la collectivité;
    - élaborer un programme uniforme d'orientation et de formation des bénévoles;
    - veiller à l'établissement et au maintien de bonnes relations entre employés et bénévoles;
    - constituer une base de données sur les bénévoles oeuvrant tant en milieu carcéral que dans la collectivité;
    - définir des critères et un cadre d'évaluation de l'efficacité des programmes d'action bénévole;

- instituer des cérémonies de remise de récompenses et de distinctions honorifiques en reconnaissance du travail accompli par les bénévoles;
- réviser les politiques et les procédures régissant les programmes de bénévolat;
- définir clairement les fonctions des bénévoles et préparer des descriptions de tâches connexes.

Délinquants sexuels

- Mettre en oeuvre les normes nationales établies par le Groupe de travail sur les programmes pour les délinquants sexuels, aux fins de l'évaluation, du traitement et du suivi des délinquants sexuels en établissement et dans la collectivité. S'inscriront dans ce processus l'organisation de séances d'information sur les normes et lignes directrices établies, ainsi qu'une vérification interne et une vérification externe.

- Évaluer systématiquement les délinquants sexuels sous responsabilité fédérale et déterminer les programmes qu'ils doivent suivre, de façon à les placer dans l'établissement qui convient et à rationaliser les interventions. Mieux la population de délinquants sexuels sera gérée, mieux la sécurité publique sera assurée. Le processus de la mise en oeuvre prendre au moins deux ans.

Programmes pour délinquants autochtones

- Répondre aux besoins des délinquants autochtones au moyen des programmes de traitement existants. Le SCC reconnaît la nécessité d'offrir un traitement aux délinquants sexuels autochtones et fait le nécessaire à cette fin. Presque tous les rapports d'étude traitant des besoins des délinquants autochtones contiennent des recommandations en faveur de formules de traitement mieux adaptés à la culture autochtone. Pour donner suite à ces recommandations, on entreprendra un examen des programmes de traitement à la fin de l'année fiscale 1996-1997.

- Établir un cadre stratégique et un plan opérationnel pour la mise en application des dispositions de l'article 81[2] de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition. La contribution des collectivités et des organisations autochtones aux services correctionnels favorisera une gestion plus efficace des délinquants autochtones. Depuis l'adoption de ces nouvelles dispositions, le Service et les collectivités autochtones ont discuté des types d'accords à négocier pour la prise en charge et la garde de délinquants autochtones par les leurs. On établira une stratégie et une liste d'objectifs pour faire en sorte que les ressources limitées disponibles soient affectées aux initiatives les plus susceptibles de donner les meilleurs résultats de point de vue correctionnel.

[2] L'article 81 de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (LSCMLC) autorise le Solliciteur général à conclure des accords avec des collectivités autochtones pour leur confier la prise en charge et la garde de délinquants autochtones.

3. SERVICES TECHNIQUES ET SERVICES AUX DÉTENUS

Objectif

Fournir tous les biens et services, les services de génie et d'entretien, ainsi que les services de gestion du programme d'immobilisations nécessaires à l'appui des installations et des activités des établissements.

Description

Prestation de fonctions liées directement aux services d'alimentation, de vêtements et de logement des détenus ainsi qu'à la construction, à l'entretien et au fonctionnement des établissements correctionnels. Parmi ceux-ci on retrouve les biens et services qui contribuent au soutien des activités pénitentiaires; l'ingénierie et le maintien des usines, des installations de programmes et du transport; services de gestion des programme d'immobilisations. De plus, cette activité inclut les services de gestion des Systèmes.

Ce secteur d'activité comporte trois sous-secteurs d'activité:

Le sous-secteur de la gestion du matériel et des services aux établissements assure l'acquisition, l'entreposage, la distribution, le contrôle et la mise hors service des biens et du matériel destinés aux programmes opérationnels; l'administration d'un système national de passation de marchés; le service des repas et la distribution de vêtements aux détenus et au personnel; les services d'entretien ménager, de blanchisserie et de vestiaire. Ce sous-secteur d'activité s'occupe également du développement et de l'exploitation de divers systèmes de gestion de l'information.

Le sous-secteur du génie et de l'entretien fournit tous les services d'ordre technique associés à l'utilisation, à l'entretien et à la gestion des installations, à la sécurité-incendie et à la sécurité au travail, à la gestion du cycle de vie utile du matériel important, au génie électrique et mécanique, et à l'utilisation et à l'entretien du parc automobile. Il s'occupe également de l'acquisition, de l'installation, de l'évaluation et de la maintenance des systèmes électroniques requis à l'appui de la sécurité des communications et des autres besoins des unités opérationnelles.

Le sous-secteur de la construction assure les services liés à la préparation et à la gestion des programmes de construction du SCC, et aux fonctions associées à la garde des biens immobiliers, dont des services d'ordre professionnel et technique touchant la planification, la conception, l'examen, le contrôle et la mise en oeuvre des projets de construction.

Sommaire des ressources

En 1997-1998, le secteur d'activité des services techniques et des services aux détenus représentera approximativement 20,8 % du budget de fonctionnement, 100 % du budget des

immobilisations et 12 % du total des ressources humaines du Service, abstraction faite du fonds renouvelable de CORCAN.

TABLEAU 8: SOMMAIRE DES RESSOURCES DU SECTEUR D'ACTIVITÉ - SERVICES TECHNIQUES ET SERVICES AUX DÉTENUS

Sous-secteurs d'activité (en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1996-1997	Budget des dépenses principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Gestion du matériel et services aux établ.	97 178	133 782	133 514	135 548
Génie et entretien	53 313	67 958	67 994	69 385
Construction	163 242	184 856	157 961	157 965
	313 733	386 596	359 469	362 898

Les principales dépenses sont liées aux immobilisations (48,0 %); au personnel (16,9 %); aux services publics, au matériel et aux fournitures (21,0 %) et aux autres types de dépenses (14,1 %). En 1997-1998, les recettes provenant de l'exploitation des cantines des détenus devraient atteindre environ 10 millions de dollars.

Besoins en ressources

Gestion du matériel et services aux établissements : Les principaux postes de dépenses de ce sous-secteur d'activité sont les ressources humaines, l'alimentation, l'habillement et services de gestion de l'information.

- Ressources humaines - Ce sous-secteur d'activité est doté conformément à une analyse des besoins de chaque poste. Le Service se fonde sur cette analyse pour établir les ressources humaines à affecter à ce sous-secteur dans les établissements. Les critères pris en compte pour déterminer ces besoins sont la cote de sécurité, la capacité d'accueil et l'aménagement de l'établissement, ainsi que d'autres variables qui influent sur la charge de travail (dont le nombre de détenus sous surveillance, le nombre de repas préparés et la quantité de fournitures et d'uniformes distribués). Un facteur important à considérer est le fait qu'une grande partie du travail est accomplie par des détenus.

- Alimentation - Le Service sert des repas non seulement aux détenus, mais aussi à certains membres du personnel en cours de service. Les fermes du Service produisent environ 25 % des aliments consommés dans les installations (100 % dans le cas de certains aliments). Le Service a consacré des efforts considérables au contrôle des coûts d'alimentation. Au cours des trois dernières années, ces coûts ont diminué de 1,76 % (de 3,97 $ à 3,90 $ par jour).

- Vêtements : Le Service fournit tous les vêtements aux détenus et tous les uniformes (neufs et de remplacement) aux agents de correction.

- Services de gestion de l'information - Les besoins en ressources pour les services de gestion de l'information sont dictés par les exigences externes suivantes :

    - satisfaire aux normes prescrites par le gouvernement en matière de gestion et de sécurité de l'information;
    - trouver des solutions techniques à l'appui d'initiatives approuvées par la haute direction qui visent à améliorer le rendement opérationnel;
    - répondre aux besoins d'une population carcérale croissante et des nouveaux établissements;
    - rénover l'infrastructure technique vieillissante du SCC;
    - faciliter les échanges d'information, de plus en plus en demande, entre le SCC et ses partenaires au sein du système de justice pénale .

Génie et entretien - Les responsabilités et les dépenses de ce sous-secteur d'activité ont trait à l'entretien et à l'utilisation des installations, dont la superficie totale s'élèvera à plus d'un million de mètres carrés en 1997-1998. Le Service continuera de s'efforcer d'améliorer la gestion de ses immobilisations et de revitaliser son programme d'entretien.

Construction - Ce sous-secteur d'activité est essentiellement responsable de l'établissement et de la gestion du programme d'immobilisations du Service, plus particulièrement des projets de construction et de rénovation visant à répondre aux besoins en logement de la population carcérale.

Résumé des plans pour 1997-1998 et ultérieurement:

Contruction, ingénierie et entretien

Logement des détenus

- Mettre en oeuvre des mesures de gestion de la population carcérale qui permettront au Service de satisfaire, de la façon la plus efficiente possible, les besoins en logement liés aux augmentations prévues de la population carcérale. Des politiques et des normes touchant la double occupation et le partage des locaux régiront la planification, la conception et l'utilisation des locaux nouveaux, rénovés ou réaménagés.

- Contribuer à la gestion de la population carcérale en prenant les mesures suivantes :

    - Ajouter environ 1 650 places dans les établissements pour hommes au cours des trois prochaines années et remplacer ou améliorer environ 500 places. Malgré ces mesures, on prévoit que le Service continuera de recourir à la double occupation des cellules, compte tenu des taux élevés enregistrés actuellement en la matière et de la croissance prévue de la population carcérale.

- Achever la construction d'un nouvel établissement à sécurité moyenne de 400 places dans la région de Muskoka, en Ontario.

- Agrandir et réaménager l'établissement Mountain, en Colombie-Britannique.

- Concevoir et effectuer l'agrandissement d'installations à sécurité moyenne dans plusieurs régions.

- Assurer le logement des femmes purgeant une peine fédérale qui sont classées à sécurité maximale.

- Construire deux nouveaux centres correctionnels communautaires dans la région de l'Atlantique.

- Agrandir le centre psychiatrique régional des Prairies.

Environnement

- Équiper tous les établissements d'installations de compostage de capacité plus ou moins grande et réduire le volume des déchets expédiés dans des décharges locales.

Gestion des immobilisations

- Revitaliser les immobilisations du Service en procédant à la remise en état et à la rénovation de ses installations, ainsi qu'au remplacement de l'équipement dont le cycle de vie est écoulé par du matériel exigeant un entretien minime.

- Introduire la version à jour du Système de gestion de la maintenance et améliorer la gestion des immobilisations du Service.

Gestion de l'information

Les Services de gestion de l'information sont responsables de la gestion de l'information et de la planification technologique; de la conception, du développement, de la mise en service et de la maintenance des applications nationales; de la sécurité informatique. En outre, ils établissent des stratégies de reprise des activités en cas de pannes majeures; fournissent des services de communication électronique (transfert électronique de données, messagerie vocale, vidéo); développent et appuient l'infrastructure technologique du SCC; définissent des stratégies nationales pour l'acquisition et la maintenance au meilleur coût de matériel et de logiciel.

- Concevoir les améliorations à apporter au Système de gestion des détenus (SGD) et les mettre en oeuvre.

- Améliorer le Système de gestion des achats du Service (SGAS) en y intégrant la gestion de l'actif et l'administration des marchés.

- Examiner l'architecture technique liée aux initiatives prises par le gouvernement en matière de systèmes partagés, en particulier dans les domaines de la gestion électronique de documents, de l'acquisition et de la gestion de matériel et d'éléments d'actif.

- Améliorer la communication entre le SCC et ses partenaires au sein du système de justice pénale, en particulier la GRC (CIPC 2001), et entre la Citoyenneté et Immigration Canada.

- Étudier les conséquences du passage à l'an 2000 pour le matériel, le logiciel système d'exploitation et les systèmes d'application, et préparer un plan pour assurer la continuité des opérations.

4. GESTION ET ADMINISTRATION

Objectif

Veiller à l'établissement de politiques générales régissant les programmes et les activités du Service de manière conforme à la Mission ; s'assurer que les ressources attribuées sont utilisées à bon escient, et que des systèmes et des services administratifs sont en place pour faciliter la prise de décision de gestion, renforcer l'obligation de rendre compte et améliorer le contrôle des opérations.

Description

Prestation de services intégrés tels la planification stratégique, les politiques intégrées, la recherche, les communications, l'évaluation des programmes, la vérification, les services juridiques et les services à la haute direction. De plus, cette activité renferme les services de gestion tel le Personnel, les Finances, l'Administration et la coordination de la planification des opérations et des ressources.

Ce secteur d'activité comprend deux sous-secteurs d'activité.

> Le sous-secteur des services intégrés assure la planification, l'élaboration, l'examen et la communication des politiques et des programmes du Service.
>
> Le sous-secteur des services de gestion fournit les services de soutien nécessaires aux fonctions Personnel, Administration et Finances, et à l'administration de la Loi sur les langues officielles.

Sommaire des ressources

En 1997-1998, le secteur de la gestion et de l'administration représentera environ 11,5 % du budget de fonctionnement et 13,6 % du total des ressources humaines du Service, abstraction faite du fonds renouvelable de CORCAN.

TABLEAU 9: SOMMAIRE DES RESSOURCES DU SECTEUR D'ACTIVITÉ - GESTION ET ADMINISTRATION

Sous-secteurs d'activité (en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1996-1997	Budget des dépenses principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Services intégrés	40 468	34 468	34 454	34 801
Services de gestion	92 787	77 339	76 541	77 052
	133 255	111 807	110 995	111 853

Les dépenses principales sont liées au personnel (71,6 %), aux services professionnels et spéciaux (9,2 %), aux transports et aux communications (10,4 %) et aux autres types de dépenses (8,8 %).

Résumé des plans pour 1997-1998 et ultérieurement:

Questions stratégiques

- Renforcer l'orientation fondamentale exprimée dans le document portant sur la Mission, en soulignant l'importance accordée par le Service aux questions de sécurité publique, aux responsabilités des délinquants et à la collaboration avec d'autres partenaires au sein du système de justice pénale.

- Établir des partenariats avec d'autres ministères fédéraux et autorités provinciales en vue de trouver des solutions innovatrices aux problèmes auxquels est confronté le système de justice pénale.

- Établir un plan d'action général pour donner suite aux principales priorités définies dans les domaines de la gestion des délinquants et des programmes, de la gestion des ressources humaines et de l'obligation de rendre compte au public.

- Entreprendre le développement d'une capacité générale de prévision de la population carcérale.

- Développer une stratégie visant l'éducation du public.

Planification opérationnelle

- Préparer le Plan national annuel d'immobilisations, de logement et d'opérations pour intégrer tous les éléments du cadre de planification opérationnelle, y compris les stratégies qui conviennent pour l'obtention des ressources.

- Définir une méthode de financement uniforme qui permette de répartir équitablement les ressources au sein du Service, d'inciter les régions à améliorer leur efficience opérationnelle, et d'établir les niveaux de financement en fonction des objectifs et des priorités. On a établi un tel mode de financement dans bien des secteurs des opérations du SCC. On perfectionne continuellement la méthode employée, en tenant compte des différences régionales. De nouvelles formules de financement seront appliquées dans les secteurs des services d'alimentation, des services aux établissements, des services de santé et des services correctionnels dans la collectivité.

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

- Continuer d'améliorer la communication de renseignements sur les délinquants à l'échelle locale en vue de réduire le nombre de demandes officielles présentées en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels ; faire en sorte que le SCC traite les demandes d'accès à l'information, de plus en plus nombreuses, conformément à toutes les exigences de la loi.

Affaires intergouvernementales

La poursuite de l'excellence dans la détermination des peines et les services correctionnels

- Comme le Service est touché par les politiques et par les décisions adoptées par ses partenaires au sein du système de justice pénale, il doit harmoniser ses réformes correctionnelles avec les changements systémiques plus généraux de manière à en maximiser l'efficacité. Le SCC collabore avec le International Centre for the Reform of the Criminal Law and Criminal Justice Policy, de la Colombie-Britannique, en vue d'atteindre « l'excellence dans la détermination des peines et les services correctionnels », tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, par l'adoption d'une approche intégrée, coordonnée et cohérente en matière d'évaluation et de gestion des délinquants.

Symposium prévu en 1997 sur le thème « Au-delà des prisons »

- Le Service prépare, en collaboration avec divers partenaires canadiens et étrangers, un symposium international sur le thème « Au-delà des prisons », en vue d'examiner en profondeur le problème de la surpopulation dans les prisons, de définir et de promouvoir des solutions pénales à la fois sûres et efficaces pour réduire le recours à l'incarcération et la durée des peines d'emprisonnement.

Projet d'évaluation comparative du rendement avec le Federal Bureau of Prisons (États-Unis) et le H.M. Prison Service (Angleterre et Pays de Galles)

- Ce projet, dirigé en collaboration avec le Secteur du contrôle du rendement, vise à comparer le rendement dans des secteurs choisis pour déceler d'éventuels écarts importants, à déterminer les facteurs qui contribuent à l'amélioration du rendement et à apporter des améliorations systémiques. Des experts en la matière, représentant chaque pays, fourniront et expliqueront les données pertinentes, et serviront de points de contact pour les futurs échanges d'information.

Communications

- Établir et mettre en application un plan de communication stratégique pour les services correctionnels fédéraux, en collaboration avec la Commission nationale des libérations conditionnelles et le Secrétariat du Ministère.

Consultations et participation du public

- Mieux faire connaître le système canadien de justice pénale, particulièrement les services correctionnels fédéraux, pour améliorer l'appui et la confiance qu'il inspire, en consultant activement nos partenaires et les principaux intervenants dans le domaine de la justice pénale, et en incitant le public à contribuer au processus correctionnel.

- Améliorer la qualité et la portée des consultations menées par le SCC en établissant et en appliquant des normes en la matière, en assurant la formation et le perfectionnement du personnel du SCC dans ce domaine et en fournissant aide et conseils à l'appui des consultations entreprises à tous les paliers du Service; en recueillant des commentaires sur les activités du SCC dans le cadre de forums organisés dans la collectivité et de divers comités consultatifs réunissant bénévoles et spécialistes; et en incitant le public à participer au processus correctionnel en contribuant à l'élaboration des programmes et des politiques du SCC.

- Mieux faire connaître le processus correctionnel au public pour l'inciter à l'appuyer et à y contribuer; promouvoir les consultations auprès des partenaires du SCC au sein du système de justice pénale, des principaux intervenants et groupes d'intérêt (tels que les victimes, les collectivités, les comités consultatifs de citoyens, la Fédération des municipalités canadiennes et les services de police) et les faire participer à la prise de décisions au sein du SCC.

Recherche

La recherche continue de jouer un rôle important dans l'établissement de nouvelles techniques d'évaluation pour le Service.

- Recalibrer l'Échelle d'information statistique sur la récidive; mettre au point une échelle de reclassement par niveau de sécurité; effectuer un examen opérationnel du processus

d'évaluation initiale des délinquants; et mettre à l'essai de nouveaux instruments permettant de mesurer l'efficacité du traitement des délinquants sexuels .

- Mettre à l'essai un programme de traitement intensif pour délinquants violents (non sexuels) fondé sur des recherches et des consultations de spécialistes étrangers (américains et britanniques, notamment). Un projet pilote est en cours dans trois établissements à sécurité moyenne, et la mise en oeuvre devrait s'étaler sur trois ans.

- Poursuivre d'autres recherches amorcées en 1996-1997 ou prévues pour 1997-1998. Il s'agit notamment des initiatives suivantes : un sondage auprès du personnel; une étude de l'utilisation des dispositions relatives au maintien en incarcération; un examen du programme de permissions de sortir; l'élaboration d'un processus d'évaluation psychologique initiale des délinquants; et des recherches de fond aux fins de l'examen de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition actuellement en cours.

Formation et perfectionnement

- Entreprendre une analyse complète des besoins dans ce domaine afin de mieux préparer la direction et le personnel responsable de la supervision à relever les défis actuels et à venir. La formation des cadres et des superviseurs, particulièrement dans le domaine du leadership, va être bien structurée et cohérente.

- Redéfinir les normes nationales de formation et de perfectionnement en fonction des changements découlant de l'actuelle réorganisation du Service. On va également établir une stratégie globale dans ce domaine pour que le SCC assure la formation de base de ses membres, et leur offre également des possibilités de perfectionnement et de carrière qui contribuent à une culture de formation.

- Préparer et donner des cours de formation sur les questions juridiques à l'intention des gestionnaires, de personnel selectionné et des nouvelles recrues du SCC.

Développement d'indicateurs de rendement

- Développer des indicateurs de rendement généraux qui permettent de mesurer de façon cohérente l'efficacité de l'organisation dans la conduite de ses activités courantes. Le but est de développer des indicateurs de rendement pour les établissements et les bureaux de libération conditionnelle qui permettront l'identification des variations. Des données sommaires seront mises à la disposition de l'administration centrale et des régions, tandis que des données détaillées seront fournies aux unités opérationnelles pour leur permettre d'effectuer une analyse plus approfondie et de prendre les mesures correctives qui s'imposent. Une consultation avec les régions a permis d'identifier une list de 21 indicateurs. Les quatre premiers indicateurs (transfèrements, isolement, griefs des détenus et prise d'échantillons d'urine) sont en place, et un autre est en préparation sur le classement des délinquants. Cet exercice devrait prendre deux à trois ans.

5. CORCAN – ORGANISME DE SERVICE SPÉCIAL

Objectif

Offrir des programmes de formation et d'accréditation professionnelle; maintenir des conditions de travail comparables à celles qui sont en vigueur au Canada; fournir aux délinquants des services d'aide à l'emploi, tant avant qu'après leur mise en liberté sous condition; inciter les délinquants à acquérir le sens des responsabilités, l'autonomie et l'estime de soi nécessaires à l'occupation d'un emploi.

Description

Prestation d'activités de formation de main-d'oeuvre, d'expérience du travail et de services d'emploi, conformes aux besoins des délinquants pour faciliter la réinsertion socioprofessionnelle du délinquant.

TABLEAU 10 : SOMMAIRE DES RESSOURCES DU SECTEUR D'ACTIVITÉ - CORCAN

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1996-1997		Budget des dépenses principal 1997-1998		Prévu 1998-1999		Prévu 1999-2000	
	$	ETP	$	ETP	$	ETP	$	ETP
Besoins financiers de CORCAN	2 827	315	387	321	(287)	321	(287)	321

Besoins en ressources

CORCAN utilise un fonds renouvelable selon les conditions approuvées par le Conseil du Trésor. En outre, une autorisation permanente permet à l'organisme de puiser du Trésor un fonds de roulement, jusqu'à concurrence de 45 millions de dollars.

La réduction des effectifs de CORCAN, amorcée en 1994-1995, se poursuit. Le nombre d'ETP est passé successivement de 363 en 1993-1994, à 346 en 1994-1995, à 317 en 1995-1996, et devrait être de 315 d'ici la fin de l'exercice 1996-1997. En 1997-1998, CORCAN prévoit une légère augmentation des ETP, qui devraient passer à 321, du fait de l'accroissement de son volume de production et de ventes.

Les activités de CORCAN continueront d'être financées au moyen du fonds renouvelable; les recettes proviendront de la vente de produits et de services CORCAN. Les recettes prévues

pour 1996-1997 devraient s'élever à 60 708 000 $ et ne devraient pas augmenter en 1997-1998. Elles sont nettement plus élevées que celles enregistrées en 1995-1996 (54 584 472 $, soit 11 % de mieux) et en 1994-1995 (50 683 897 $, soit 20 % de mieux). Ces hausses sont principalement attribuables aux gains enregistrés dans les secteurs des services et de l'agro-alimentaire, et à l'ajout d'un « nouveau » secteur d'activité, celui de la construction, où les détenus travaillent à la construction et à la rénovation d'établissements du SCC.

Bien que le volume de la production ait augmenté chaque année, sauf en 1994-1995, le nombre de délinquants employés par CORCAN est demeuré presque inchangé, en raison d'une productivité accrue. Le plan opérationnel de CORCAN pour 1997-1998, qui sera communiqué au printemps de 1997, prévoit que le nombre d'heures de travail dépassera largement le cap des 2 millions.

Fonctions et Responsabilités

- fournir du travail aux délinquants pendant leur incarcération.
- fournir aux délinquants une formation liée à l'emploi.
- fournir aux délinquants une expérience de travail.
- fournir des services de soutien aux délinquants après leur mise en liberté sous condition.
- vendre des produits et des services pour réduire les coûts de formation et d'incarcération des délinquants.

Facteurs Déterminants

CORCAN a pour objet de recréer les conditions de la « vraie vie » pour permettre aux délinquants d'acquérir les compétences et les attitudes qui faciliteront leur réinsertion sociale . CORCAN fonctionne selon le principe de la récupération des coûts et peut donc rembourser certains des frais associés à la formation des délinquants, qui coûte ainsi moins cher au contribuable.

En 1995-1996, CORCAN offrait environ 1 700 postes de stagiaire répartis dans 32 établissements, ce qui a permis à plus de 3 000 détenus de profiter du programme de formation de l'organisme. Les recettes ont augmenté en 1995-1996, pour atteindre 54 585 000 $. CORCAN a enregistré une perte nette de 2 506 000 $ au cours de ce même exercice, qui était inférieure de 64 p. 100 à celle enregistrée en 1994-1995.

CORCAN termine actuellement une opération majeure de compression des coûts et de rationalisation, qui lui a permis de réduire ses dépenses dans presque tous les aspects de ses activités. L'organisme devrait avoir équilibré son budget en 1998-1999.

Résumé des plans pour 1997-1998 et ultérieurement

Prévisions de Rendement

Ces objectifs, qui étaient énoncés dans le plan opérationnel de CORCAN pour 1996-1997, sont les suivants :

- accroître le volume des ventes de 10 p. 100;
- faire passer le nombre d'emplois accessibles aux détenus de 1 800 à 1 900;
- continuer de rationaliser l'organisation, d'élever le niveau de compétence spécialisée dans les divers secteurs d'activité et de renforcer le contrôle des coûts pour accroître le rendement financier de CORCAN.

Groupe d'étude sur l'emploi et l'employabilité des délinquants

Un examen complet des conditions de formation professionnelle et d'emploi des délinquants sera amorcé en 1996-1997. On est en train de définir le cadre de référence dans lequel s'inscrira cet examen.

SECTION III

Rendement de l'organisme

A. SOMMAIRE: RENDEMENT DE L'ORGANISME

En dépit du nombre croissant de détenus qui sont sous sa responsabilité, le SCC continue d'administrer ses programmes selon un bon rapport coût-efficacité. Le nombre d'incidents violents a diminué, tant dans les établissements que parmi les délinquants sous surveillance dans la collectivité, et on a enregistré une baisse considérable du nombre d'évasions d'un établissement à sécurité minimale.

Le SCC a demandé que des études et des examens approfondis soient réalisés dans des secteurs d'activité de premier plan. Il a mis sur pied à cette fin des groupes de travail chargés d'examiner, notamment, la réintégration des détenus (l'ensemble des activités et processus liés à la préparation à la mise en liberté et à la surveillance des délinquants dans la collectivité), l'isolement préventif, les politiques, l'emploi et l'employabilité des délinquants. Il travaillera de concert avec la CNLC, le Secrétariat du Ministère et l'Enquêteur correctionnel en vue de présenter des rapports au Solliciteur général sur les effets de la LSCMLC et en vue de faire des suggestions pour aider les organismes à atteindre les objectifs de cette loi.

La Stratégie antidrogue du SCC vise à lutter contre la consommation de drogue et le trafic des stupéfiants dans les établissements. Depuis que le programme de prélèvement d'échantillons d'urine est appliqué partout, tant dans la collectivité que dans les établissements, des données sur les taux de consommation de drogue et les tendances dans ce domaine sont produites régulièrement.

Le SCC et Santé Canada ont uni leurs efforts pour mettre sur pied un programme efficace de dépistage de la tuberculose et de lutte antituberculose chez les délinquants et les membres du personnel. Le SCC poursuit le travail qu'il a entrepris en vue de mettre en oeuvre les recommandations du Comité d'experts sur le SIDA et les prisons (CESP); ses initiatives les plus récentes à ce chapitre sont l'établissement d'un programme de distribution d'eau de Javel et un projet pilote d'entraide chez les détenus.

Le SCC a mis plus d'accent que par le passé sur la vérification interne; il a procédé aussi bien à des vérifications périodiques qu'à des vérifications spéciales. Mentionnons, parmi ces dernières, les vérifications préalables à l'ouverture des nouveaux établissements et celles portant sur les mesures disciplinaires appliquées à l'endroit des détenus, sur les unités spéciales de détention et sur le recours à la force. Le Service a aussi entrepris une série de

vérifications comptables couvrant tous les aspects de ses activités financières, notamment pour déterminer l'étendue et l'efficacité des contrôles et des processus clés mis en place.

L'évaluation des détenus, tant à l'admission que durant l'incarcération, a été améliorée grâce à l'utilisation d'outils éprouvés par des chercheurs. Des programmes importants ont été élaborés pour répondre aux besoins des groupes ayant des besoins particuliers, non seulement les délinquantes sous responsabilité fédérale, mais aussi les délinquants Autochtones et les délinquants sexuels.

La construction de trois des cinq établissements pour femmes est terminée, et la construction des deux autres sera bientôt achevée. De plus, un établissement pour délinquants autochtones de sexe masculin est en construction en Alberta, un établissement à sécurité moyenne est aussi en construction en Ontario, et les travaux de rénovation et d'agrandissement entrepris dans quatre établissements aideront le Service à faire face à la croissance continue de la population carcérale.

Pour assurer l'efficacité de toute opération ou activité, il est essentiel que des données exactes et complètes soient recueillies et enregistrées, puis soient communiquées en temps utile. Le SCC continue de tirer parti des progrès réalisés dans le domaine de la technologie de l'information pour mettre sur pied des systèmes de collecte de données ou améliorer ses systèmes existants. Le Système de gestion des détenus, système intégré et automatisé de gestion de l'information sur les détenus, demeure une priorité multi-disciplinaire pour bien des secteurs de l'organisation.

B. RENDEMENT DU SERVICE

COÛT DES PROGRAMMES ET RENDEMENT

Les tendances au chapitre du contrôle des ressources humaines et opérationnelles se reflètent dans les données suivantes :

- le coût de l'entretien des délinquants, par niveau de sécurité, en dollars courants et en dollars constants;
- le nombre de délinquants et les équivalents temps plein (ETP).

Le Service continue de contenir la croissance des coûts et d'administrer les programmes selon un bon rapport coût-efficacité.

Coût de l'entretien des délinquants dans les établissements fédéraux, selon le niveau de sécurité : Le tableau qui suit présente un sommaire quinquennal des coûts directs par délinquant (c.-à-d. sans compter les dépenses en capital, les paiements de transfert et les frais de fonctionnement des administrations), en dollars courants et en dollars constants.

TABLEAU 11: COÛTS ANNUELS PAR DÉLINQUANT

Coûts annuels en dollars courants					
	1995-1996	1994-1995	1993-1994	1992-1993*	1991-1992
Maximal - détenus de sexe masculin	68 156	62 305	65 371	70 236	69 288
Détenues	74 965	75 771	78 221	91 753	83 242
Moyen	43 399	41 023	40 008	42 155	45 356
Minimal / fermes	45 170	41 894	39 171	36 227	39 801
CCC	32 811	30 255	27 001	28 269	30 392
Coût moyen - établ.	50 375	46 351	45 753	47 760	51 814
Libération conditionnelle	9 145	8 550	8 527	9 422	9 726
Coûts annuels en dollars constants (1984-1985)					
	1995-1996	1994-1995	1993-1994	1992-1993*	1991-1992
Maximal - détenus de sexe masculin	47 404	44 032	46 297	50 639	50 723
Détenues	52 140	53 548	55 397	66 152	60 939
Moyen	30 185	28 992	28 334	30 393	33 204
Minimal / fermes	31 417	29 607	27 742	26 119	29 137
CCC	22 821	21 382	19 123	20 381	22 249
Coût moyen - établ.	35 037	32 757	32 403	34 434	37 931
Libération conditionnelle	6 361	6 042	6 039	6 793	7 120

* Le fonds renouvelable de CORCAN est exclu depuis le 1er avril 1992.

NOTA:

Lorsqu'on compare le coût annuel moyen pour la garde d'un délinquant incarcéré pour 1994-1995 ($46 351) et 1995-1996 ($50 375), on note une augmentation de 9,6% du coût total ainsi que 8.7% du coût moyen. Une partie importante de l'augmentation des coûts pour cette année résulte d'un paiement rétroactif (une fois seulement) de $18M pour les rajustements de péréquation pour le groupe professionnel des sciences infirmières ainsi que d'un changement à la méthode de calcul du coût. En effet, certains coûts tel que l'entretien de l'équipement sécuritaire (détection), des activités de formation et correctionnelles de CORCAN, des uniformes des agents et des vêtements des détenus étaient par le passé imputés à l'AC. En 1995-1996, un montant de 24,2 million a été réalloué aux sites en fin d'année afin d'obtenir un coût par délinquant qui inclut les coûts directs, qu'ils soient encourus aux sites ou centralement. Lorsque ces dépenses sont exclues, le pourcentage d'augmentation des coûts totaux devient 3% et le pourcentage d'augmentation du coût annuel moyen pour la garde d'un délinquant incarcéré devient 2.3% seulement.

TABLEAU 12: NOMBRE DE DÉLINQUANTS ET ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN

	Nombre moyen de délinquants incarcérés*	Nombre moyen de délinquants sous surveillance**	Nombre total moyen de délinquants***	Équivalents temps plein (ETP)	Rapport ETP-délinquant
Réel 1993-1994	13 514	9 357	22 871	10 256	0,448:1
Réel 1994-1995	13 913	9 759	23 672	10 455	0,442:1
Réel 1995-1996	14 235	9 352	23 587	11 026	0,468:1
Budget des dépenses 1996-1997	15 267	9 829	25 096	11 386	0,454:1
Budget des dépenses 1997-1998	15 399	9 759	25 158	11 591	0,461:1

*Le nombre indiqué pour 1997-1998 comprend environ 360 délinquants sous responsabilité fédérale qui sont incarcérés dans des établissements provinciaux dans le cadre d'accords d'échange de services et exclut les détenus illégalement en liberté, sous caution et en détention temporaire.

**Ce nombre inclut les délinquants en liberté conditionnelle totale, en semi-liberté, en liberté d'office, en détention temporaire, ceux qui sont illégalement en liberté et ceux qui ont été expulsés.

***Le nombre indiqué pour 1997-1998 comprend environ 650 délinquantes sous responsablité fédérale (incarcérées ou sous surveillance).

TAUX DE RÉCIDIVE[3]

Environ 90% des délinquants et 60% des délinquantes qui sont admis dans un établissement fédéral ont déjà commis des infractions à des lois provinciales ou fédérales, y compris celles commises en tant que jeune contrevenant.

Pour évaluer les conséquences de la mise en liberté éventuelle des détenus des établissements fédéraux sur le plan de la sécurité publique, le SCC peut examiner le nombre de délinquants sous surveillance qui ont été réincarcérés après avoir commis une nouvelle infraction criminelle.

L'étude de suivi la plus vaste réalisée jusqu'à ce jour a porté sur environ 43 000 délinquants sous responsabilité fédérale mis en liberté entre 1975 et 1985. Il s'agissait d'une étude à long terme durant laquelle les délinquants ont fait l'objet d'un suivi jusqu'en mars 1991. L'échantillon était composé de délinquants ayant bénéficié de la libération conditionnelle totale ou de la libération d'office.

[3] On entend par récidive la réadmission dans un établissement fédéral d'un délinquant en liberté sous condition qui a commis une nouvelle infraction.

Au cours des dix années en question, 15 418 délinquants ont été mis en liberté après qu'on leur eut accordé la libération conditionnelle totale.

- La grande majorité de ces délinquants, presque sept sur huit (87 % ou 13 390), n'ont pas été condamnés pour une nouvelle infraction criminelle pendant qu'ils étaient en liberté sous condition. (Nota : Ce taux comprend 12 % de révocations pour une quasi-violation des conditions de la libération conditionnelle.)

- Environ un sur huit (13 % ou 2 028) a commis une nouvelle infraction ayant entraîné la révocation de sa mise en liberté sous condition.

Les données de cette recherche sont mises à jour, et les résultats devraient être publiés au début de l'exercice 1997-1998.

DIMINUTION DES INCIDENTS VIOLENTS

Incidents survenus dans les établissements

Le nombre total d'incidents[4] violents graves survenus dans les établissements est passé de 91 (6,5 détenus sur 1 000) à 84 (6 détenus sur 1 000) de 1994-1995 à 1995-1996.

Le nombre de détenus victimes de meurtre était inférieur à la moyenne en 1995-1996; deux détenus ont été victimes de meurtre durant cet exercice, comparativement à 7 en 1994-1995 et à un nombre moyen de 5,8 au cours des cinq derniers exercices. On a aussi constaté une diminution importante du nombre d'évasions enregistré dans les établissements à sécurité moyenne, qui est passé de 13 à 5 de 1994-1995 à 1995-1996. Bien que le nombre de suicides commis en 1995-1996 (17) ait été supérieur à la moyenne historique et au nombre enregistré durant l'exercice précédent (14), on constate une diminution marquée par rapport au nombre exceptionnellement élevé (24) enregistré en 1993-1994.

Le tableau ci-dessous comprend des données comparatives, par catégorie, sur les incidents violents graves signalés à l'AC de 1991-1992 à 1996-1997. Cette sous-catégorie que constituent les incidents graves comprend : le meurtre d'un membre du personnel, le meurtre d'un détenu, la prise d'otage, les voies de fait graves contre un membre du personnel, les voies de fait graves contre un détenu et les batailles violentes entre détenus.

[4] Le Service considère comme des incidents violents graves en milieu carcéral le meurtre d'un détenu ou d'un membre du personnel, la prise d'otage, le suicide, les voies de fait graves contre un membre du personnel ou un détenu et les batailles violentes entre détenus. Dans la collectivité, les incidents violents graves comprennent le meurtre, la tentative de meurtre, l'agression sexuelle, les voies de fait graves, la prise d'otage, la séquestration et le vol à main armée.

TABLEAU 13: INCIDENTS GRAVES SURVENUS DANS LES ÉTABLISSEMENTS

	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997*
Meurtres – employés	0	0	0	0	0	0
Meurtres – détenus	4	6	6	7	2	3
Prises d'otage	4	2	6	2	3	0
Suicides	16	11	24	14	17	6
Voies de fait graves – employés	2	6	1	6	4	1
Voies de fait graves – détenus	62	52	56	57	54	27
Batailles violentes entre détenus	7	11	4	5	4	4
Total	95	88	97	91	84	41

* Les données de 1996-1997 portent sur une période de huit mois, c.-à-d. du 1er avril au 30 novembre 1996.

Au 30 septembre 1996, le taux enregistré depuis le début de l'exercice était de 2,1 incidents violents pour 1 000 détenus. Il s'agit du taux le plus bas enregistré au cours des cinq derniers exercices (pour la même période); car ce taux était de 4,1 en 1991 -1992; de 4,7 en 1992-1993; de 4,4 en 1993-1994; 2,9 en 1994-1995; et de 3,2 en 1995-1996.

Évasions

Le nombre d'évasions enregistré dans les établissements à sécurité minimale a aussi considérablement diminué. Ces établissements ont signalé que 52 détenus s'étaient évadés (40 évasions) en 1995-1996, comparativement à 98 détenus (83 évasions) en 1994-1995. Le taux pour 1 000 détenus a diminué de 46 % par rapport à l'exercice précédent. (Le nombre d'évasions enregistré à la fin de novembre 1996 s'élevait à 35.)

TABLEAU 14: ÉVASIONS: ÉTABLISSEMENTS À SÉCURITÉ MINIMALE: 1987-1988 À 1996-1997

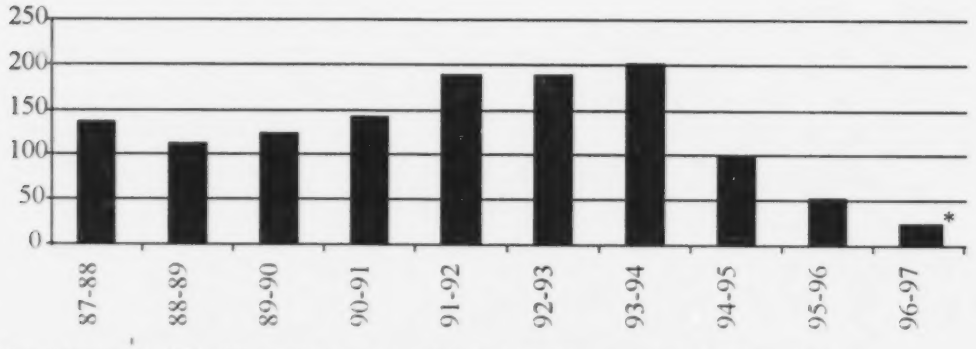

* Les données de 1996-1997 portent sur une période de huit mois, c.-à-d. du 1er avril au 30 novembre 1996.

Incidents survenus dans la collectivité

Le nombre total d'infractions avec violence dont des délinquants ont été accusés pendant qu'ils étaient sous surveillance dans la collectivité est passé de 256 à 165 de 1994-1995 à 1995-1996, ce qui représente un taux de 21 incidents violents pour 1000 délinquants en liberté sous condition durant le dernier exercice, soit le plus bas taux enregistré au cours des cinq derniers exercices; en effet, ce taux était de 28 en 1991-1992; de 26 en 1992-1993; de 27 en 1993-1994; et de 31 en 1994-1995.

Le nombre de délinquants accusés de vol à main armée pendant qu'ils étaient sous surveillance a diminué de façon importante : 71 en 1995-1996, par rapport à 113 en 1994-1995 et à une moyenne annuelle de 88 pour les cinq derniers exercices. De même, on a constaté une diminution marquée du nombre d'agressions sexuelles : 22 en 1995-1996, comparativement à 49 en 1994-1995.

À la fin de novembre 1996, 120 délinquants avaient été arrêtés et accusés d'une infrac tion grave commise dans la collectivité. Quatre de ces délinquants étaient en semi-liberté, 33 bénéficiaient de la libération conditionnelle totale et 83 de la liberté d'office. Le tableau qui suit résume les infractions graves dont des délinquants en liberté sous condition ont été accusés, selon les données enregistrées par l'AC de 1991-1992 à 1996-1997.

TABLEAU 15: DÉLINQUANTS EN LIBERTÉ SOUS CONDITION ACCUSÉS D'UNE INFRACTION GRAVE

	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997*
Meurtres	30	21	16	16	15	7
Tentatives de meurtre	24	17	9	13	15	8
Agressions sexuelles	48	43	43	49	22	26
Voies de fait graves	39	34	27	25	21	14
Prises d'otage	6	1	4	5	3	0
Séquestrations	11	19	9	3	5	3
Vols à main armée	64	88	102	113	71	49
Autres crimes sensationnels	15	3	30	32	13	13
Total	237	226	240	256	165	120

* Les données de 1996-1997 portent sur une période de 8 mois, c.-à-d. du 1er avril au 30 novembre 1996.

C. PRINCIPAUX EXAMENS[5] ET GROUPES DE TRAVAIL

Au cours de l'exercice 1996-1997, le SCC a entrepris une série d'examens portant sur des secteurs de programme ou des secteurs opérationnels majeurs, dont certains ont été confiés à des groupes de travail. Des rapports d'étape seront produits pour communiquer les résultats de ces examens et leurs principales répercussions sur les opérations du Service.

1. GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN DE L'ISOLEMENT PRÉVENTIF

Ce Groupe de travail, créé en juillet 1996, est chargé de vérifier si le fonctionnement de toutes les unités d'isolement préventif est conforme à la loi, si le personnel comprend bien les dispositions de la loi sur l'isolement préventif et les respecte et si des pratiques de gestion efficaces ont été mises en place pour assurer l'observation de ces dispositions.

Il se compose de membres du personnel du SCC qui travaillent dans les domaines juridique et opérationnel et dans le secteur de l'élaboration des politiques, d'un membre du Bureau de l'Enquêteur correctionnel, d'un membre du Secrétariat du Solliciteur général et de consultants de l'extérieur.

Il a terminé l'évaluation initiale du mode de fonctionnement de toutes les unités d'isolement préventif. Cette évaluation visait à vérifier si le fonctionnement de ces unités était conforme à la loi pour ce qui est des activités des comités de réexamen des cas d'isolement et des conditions dans lesquelles vivent les détenus placés en isolement. Des plans d'action ont été établis en vue de la mise en oeuvre de mesures correctives, et les établissements doivent apporter d'ici la fin de novembre les changements nécessaires pour que le fonctionnement des unités soit conforme aux exigences de la loi.

En janvier et février 1997, une vérification de conformité et de suivi sera effectuée dans toutes les unités d'isolement du pays. Un rapport final doit être produit en mars 1997.

2. GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN DES POLITIQUES

Ce Groupe de travail a été chargé d'examiner la question du non-respect des politiques et de s'assurer que des directives claires, concises, uniformes et fondées sur la loi sont communiquées dans l'ensemble du Service.

Il devait examiner toutes les Directives du Commissaire pour vérifier si leur contenu était conforme à la LSCMLC et à son règlement d'application, puis déterminer et recommander la

[5] Les examens et les vérifications internes sont présentés par secteur d'activité, aux pages 67 à 88.

façon la plus simple de communiquer aux employés les politiques qui régissent leur travail. Il devait s'assurer, en particulier, que la conformité à la loi pouvait être évaluée.

Il devait aussi déterminer jusqu'à quel point les politiques devaient être détaillées, déceler les chevauchements et les répétitions, évaluer la validité du cadre des politiques actuel et déterminer des façons possibles de mieux intégrer les politiques et les procédures. Enfin, il devait examiner spécifiquement les liens entre la formation et la conformité aux politiques. Il a terminé son rapport en novembre 1996.

Les principales constatations du Groupe de travail sont résumées ci-après.

- Le cadre des politiques comprendra les Directives du Commissaire, les Instructions régionales et les Ordres permanents. Certains documents, notamment les guides, les codes, les lignes directrices et les normes, seront remplacés par des Instructions permanentes.

- Une communication et une information efficaces sont essentielles pour que les politiques soient bien appliquées.

- Comme la loi et les règlements sont modifiés de temps à autre, il faut s'assurer que les politiques sont mises à jour régulièrement. Tous les documents seront soumis à un examen obligatoire qui aura lieu au moins tous les deux ans, et des mécanismes seront mis en place à cette fin.

- Des mécanismes de gestion efficaces des contrôles seront mis en oeuvre pour assurer la reddition des comptes.

3. GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉINTÉGRATION DES DÉTENUS

La réintégration des détenus englobe les activités et les processus du SCC qui visent à préparer les détenus à leur mise en liberté, à documenter la prise de décisions en matière de mise en liberté et à gérer le risque que présentent les délinquants dans la collectivité. La fonction de réintégration comprend donc la gestion des cas, les programmes et la surveillance dans la collectivité.

Les derniers rapports du vérificateur général font état d'autres domaines où le SCC pourrait mieux gérer ses opérations. Il y est fait mention, notamment :

- du manque de normes de travail ou de pratiques généralement acceptées
- de l'insuffisance des méthodes d'assurance de la qualité
- de l'insuffisance des données sur le rendement
- de la gestion peu appropriée de la mise en oeuvre des changements
- de la nécessité de définir plus clairement les rôles reliés à la gestion des cas.

Un certain nombre d'enquêtes officielles ou internes, de vérifications et d'examens ont aussi permis de faire ressortir des problèmes qui indiquent au SCC qu'il doit revoir la gestion de ses

activités de réintégration du point de vue de la qualité, de l'uniformité, de la conformité et de la mesure du rendement.

Le problème est que la conception actuelle des activités de réintégration, conjuguée aux faiblesses constatées dans la gestion de ces activités, a des effets sur la capacité du SCC de s'acquitter pleinement de son mandat, qui consiste essentiellement à assurer la réintégration des délinquants dans la collectivité sans compromettre la sécurité du public, et entraîne le non-respect de l'exigence selon laquelle il faut offrir à chaque délinquant l'environnement le moins restrictif possible, compte tenu du degré de risque qu'il présente.

Des améliorations dans ces domaines permettraient de faire un meilleur emploi des ressources correctionnelles et de choisir la solution correctionnelle la moins restrictive dans chaque cas, tout en protégeant mieux la population.

Le Groupe de travail sur la réintégration des détenus proposera :

- des mesures que le SCC pourrait prendre pour améliorer la gestion de ses activités de réintégration, ainsi qu'un plan pour la mise en oeuvre de ces améliorations;
- des mesures applicables à court terme pour améliorer les processus et les activités de réintégration, de façon à en accroître l'efficacité;
- des modifications pouvant être apportées à la conception des activités de réintégration pour que le SCC soit davantage en mesure d'atteindre ses objectifs.

Le Groupe de travail doit soumettre son rapport en janvier 1997.

4. GROUPE D'ÉTUDE SUR L'EMPLOI ET L'EMPLOYABILITÉ DES DÉLINQUANTS

Un examen approfondi de l'emploi et de la formation professionnelle des délinquants débutera en 1996-1997. Le cadre de référence de cet examen est en voie d'élaboration.

5. EXAMEN DE L'INTÉGRATION DU SYSTÈME DE GESTION DES DÉTENUS (SGD)

Des discussions ont eu lieu régulièrement dans l'ensemble du Service au sujet de la capacité du SGD de fournir en temps utile des renseignements exacts sur les délinquants, dont la direction pourrait se servir pour prendre des décisions.

Le Service n'a pas tiré pleinement profit du SGD jusqu'ici, car le système n'a pas été entièrement intégré aux opérations. Les cadres opérationnels n'ont pas été amenés à participer, autant qu'ils auraient dû l'être, à la conception du système et à sa mise en oeuvre dans les établissements, de sorte que plusieurs lacunes dans la mise en oeuvre sont à l'origine du problème de la qualité insuffisante des données.

Au cours du dernier exercice, l'accessibilité aux données du SGD et la qualité de ces données se sont améliorées parce qu'on a reconnu davantage l'importance de ce système et les avantages qu'il est possible d'en tirer lorsqu'il est utilisé efficacement.

L'examen devrait permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- accroître les avantages du SGD, grâce à une intégration complète du système aux opérations;
- établir les rôles et responsabilités reliés au SGD;
- établir des systèmes et des procédures de contrôle de la qualité.

Ces objectifs pourront être atteints :

- en faisant valoir l'utilité du SGD au sein de l'organisation;
- en aidant les établissements à résoudre les problèmes reliés à sa mise en oeuvre, en particulier les modifications à apporter aux méthodes locales pour pouvoir pleinement tirer profit des avantages du système et réduire le double emploi;
- en déterminant les problèmes d'ordre général qui doivent être réglés et en les soumettant aux cadres supérieurs.

6. EXAMEN DE LA LOI SUR LE SYSTÈME CORRECTIONNEL ET LA MISE EN LIBERTÉ SOUS CONDITION

L'examen de la LSCMLC est effectué conjointement par le Service correctionnel du Canada, le Secrétariat du Ministère, la Commission nationale des libérations conditionnelles et l'Enquêteur correctionnel. Le but de l'examen est de présenter un rapport au Solliciteur général d'ici le 1er novembre 1997 en vue de l'examen, par le Parlement, des dispositions de la LSCMLC et des conséquences de son application.

L'examen porte sur au moins 24 domaines d'application de la LSCMLC qui présentent un intérêt tant pour le public que pour les différents intervenants du système de justice pénale . La stratégie générale a été conçue de manière à pouvoir fournir des données plus détaillées sur l'application des dispositions de la Loi qui sont nouvelles et qui ont des effets importants sur le délinquant ou sur les organismes (surtout le SCC et la CNLC). Dans le cas des dispositions qui n'ont jamais été modifiées, une analyse descriptive de leurs effets et des données statistiques pertinentes seront fournies.

Une attention particulière sera accordée aux questions qui se rapportent à la protection de la population et au rétablissement de la confiance du public. L'examen comportera une évaluation générale des liens entre les diverses dispositions de la LSCMLC et donnera lieu à des recommandations ou des lignes directrices sur les modifications législatives à apporter pour que chacun des organismes soit davantage en mesure d'atteindre les principaux objectifs de cette Loi.

7. EXAMEN SUR LES MALADIES INFECTIEUSES

Une approche stratégique et concertée, à long terme, a été adoptée pour lutter contre le VIH/SIDA et les autres maladies infectieuses dans les établissements. Le SCC répond ainsi aux recommandations du rapport Jurgens, qui fait suite à une étude réalisée par la Société canadienne du SIDA et le Réseau juridique canadien VIH/SIDA. Les recommandations formulées dans ce rapport portent, notamment, sur la confidentialité, la prévention et l'éducation, les soins de santé, le traitement et le soutien, la politique en matière de drogue et la coopération fédérale-provinciale. Un groupe de travail composé d'experts de l'intérieur et de l'extérieur de l'organisation a été constitué et chargé d'examiner les solutions proposées en matière de programmes et de politiques, en se fondant sur l'analyse des données recueillies et des résultats de la consultation.

Le SCC devrait pouvoir produire d'ici la fin de mars 1997 un rapport détaillé qui constituera sa réponse à ces recommandations.

De plus, un groupe de travail fédéral-provincial, dirigé par le SCC, proposera des moyens d'améliorer la collaboration entre les administrations fédérale et provinciales pour la résolution de problèmes reliés au VIH/SIDA, notamment la prestation de soins de santé aux personnes infectées, la protection des droits de la personne et le risque que présente le VIH/SIDA du point de vue de la santé publique.

8. GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PROGRAMMES POUR LES DÉLINQUANTS SEXUELS

Les normes et lignes directrices établies par le Groupe de travail sur les programmes pour les délinquants sexuels seront mises en application en 1996-1997. Elles seront évaluées au cours du même exercice à l'aide d'une liste d'auto-vérification. Elles feront aussi l'objet d'une vérification externe officielle en 1997-1998.

D. RENDEMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ - POINTS SAILLANTS

1. OPÉRATIONS CORRECTIONNELLES

TABLEAU 16: RÉSULTATS FINANCIERS DE 1995-1996 - OPÉRATIONS CORRECTIONNELLES

(en milliers de dollars)	Réel 1995-1996	Budget des dépenses principal 1995-1996	Écart
Services de santé	100 878	68 112	32 766
Gestion des détenus	427 683	466 839	(39 156)
	528 561	534 951	(6 390)

Une synthèse et une explication des écarts entre les dépenses prévues dans le Budget des dépenses principal et les dépenses réelles de 1995-1996 sont présentées à la page 105.

Stratégie antidrogue

La Stratégie antidrogue, qui a été conçue pour aider le SCC à s'attaquer au problème croissant de la consommation et du trafic de la drogue dans ses établissements, a commencé à être appliquée en 1995-1996. Cette stratégie est axée sur le dépistage, le contrôle et les programmes.

- Les autorités correctionnelles fédérales et provinciales ont procédé à un examen des meilleures pratiques au Canada, et plusieurs de ces pratiques ont été intégrées à la Stratégie antidrogue du SCC.

- Le Service a examiné toutes les politiques et dispositions de la loi qui portent sur la question en vue de s'assurer de la cohérence de l'approche qu'il a adoptée pour s'attaquer à ce problème. Une Directive du Commissaire a été établie et approuvée.

- Une stratégie de communication a été élaborée et mise en oeuvre pour encourager la lutte contre la drogue dans les établissements. Cette stratégie comprenait la production d'une brochure, d'affiches et d'un vidéo portant sur le trafic des stupéfiants dans les établissements fédéraux. Le vidéo était fondé sur une approche proactive, car le but visé était de fournir des

renseignements aux visiteurs sur les conséquences néfastes, pour eux-mêmes, pour les détenus et pour le personnel, de l'introduction de drogues dans les établissements.

- Le Service a aussi élaboré une stratégie antidrogue applicable dans la collectivité pour faire face aux problèmes reliés à la consommation de drogue et au trafic des stupéfiants par les délinquants en liberté sous condition, dans le cadre de sa stratégie de gestion des délinquants ayant des problèmes de toxicomanie dans la collectivité, tout en veillant à réduire le risque pour la collectivité.

Prise d'échantillons d'urine

- La mise en oeuvre du programme de prise d'échantillons d'urine dans les établissements et la collectivité est terminée.
    - En 1995-1996, 2 700 échantillons d'urine ont été analysés en moyenne par mois dans l'ensemble du pays, comparativement à 500 échantillons par mois en 1993.
    - En 1993, le taux de résultats positifs était d'environ 31 %, comparativement à 15 % en 1995-1996.
- Le Service a entrepris la révision d'une de ses politiques internes en vue de permettre le dépistage de trois nouveaux types de drogue, de définir les procédés de dépistage à appliquer dans le cas des échantillons dilués ou falsifiés et d'apporter des changements mineurs à la méthode de sélection aléatoire, en fonction des besoins opérationnels. (La mise en application de ces nouvelles procédures est en cours.)

Services correctionnels communautaires

Au cours des deux derniers exercices, les services correctionnels communautaire s au sein du SCC ont été dirigés par le Conseil national des services correctionnels communautaires (CNSCC). Le Conseil s'est donné pour objectif de recourir davantage à ce genre de services pour favoriser la réinsertion sociale des détenus le plus tôt possible et ce, sans compromettre la sécurité de la population, conformément à la LSCMLC. Le Conseil favorise l'établissement, la mise en oeuvre et l'application uniforme des pratiques les plus efficientes et les plus efficaces en matière de services correctionnels communautaires dans l'ensemble du pays.

- En septembre 1995, le CNSCC a approuvé la mise en oeuvre d'un processus révisé d'évaluation du risque et des besoins dans la collectivité, fondé sur une approche semblable à celle sur laquelle repose l'évaluation initiale dans les établissements. Ce nouveau processus permet plus d'uniformité et d'efficience grâce à l'intégration de l'évaluation du risque et de la planification correctionnelle. L'approche intégrée pourra ainsi être appliquée tant dans la collectivité que dans les établissements.

- En novembre 1995, le Service a approuvé la stratégie a ntidrogue applicable dans la collectivité, qui complète la Stratégie antidrogue du SCC et qui y est intégrée. Le CNSCC a élaboré cette stratégie parce qu'il apparaissait nécessaire d'adopter une approche intégrée et uniforme pour s'attaquer au problème de la toxicomanie chez les délinquants dans la collectivité.

Services de santé

La promotion de la santé et la prévention de la maladie sont des activités fondamentales pour le personnel des Services de santé du SCC, qui s'applique à fournir des services d'éducation sur les causes des maladies infectieuses, particulièrement le VIH/SIDA, et sur la façon de les prévenir lors de l'admission des détenus dans les établissements. Une trousse de promotion de la santé, comprenant 18 modules d'information sur des maladies telles que les hépatites A, B et C, le VIH et la tuberculose, l'adoption de saines habitudes de vie, l'alimentation et le contrôle des naissances, a été mise à la disposition de toutes les régions.

- Suite à une recommandation du Comité d'experts sur le SIDA et les prisons (CESP) (1994), un programme national de distribution de trousses de désinfection à l'eau de Javel a été mis en oeuvre en 1996, après qu'un projet pilote eut été mené à l'établissement de Matsqui (Colombie-Britannique). Cette mesure vise à réduire la transmission du VIH et, si possible, de l'hépatite C dans les établissements en donnant aux détenus la possibilité de désinfecter leurs aiguilles et seringues avec de l'eau de Javel.

- Le CESP a recommandé au Service d'encourager les détenus à mettre sur pied leurs propres programmes d'entraide, d'éducation et de counselling, et de leur apporter une aide pour l'application de ces programmes. Ainsi, le Service a appuyé un projet pilote sur la promotion de la santé mis en oeuvre par des détenus du pénitencier de Dorchester, au Nouveau-Brunswick. Ce projet a débuté en février 1995 et était parrainé par l'organisme SIDA Nouveau-Brunswick. Le projet visait à mettre sur pied un programme d'éducation sur le VIH appliqué par des détenus, qui permettrait de renseigner les détenus sur le problème du VIH/SIDA de manière qu'ils comprennent mieux ce que les personnes séropositives ou atteintes du sida doivent supporter et qu'ils sachent comment protéger leur propre santé en réduisant les comportements à risque élevé.

- Dans le domaine de la prévention de la tuberculose et de la lutte contre cette maladie, à la fin d'octobre 1996, 10 421 détenus avaient subi un test de dépistage. À la fin de novembre 1996, cinq cas de tuberculose acti ve avaient été diagnostiqués et étaient traités.

- Le Service offre à tous les nouveaux détenus la possibilité de se faire immuniser. Les Services de santé du SCC (administration centrale) ont acheté en gros 11 000 ampoules de vaccin au cours de 1996-1997. À la fin d'octobre 1996, 47 nouveaux cas d'hépatite B avaient été signalés.

Vérifications internes et examens menés dans le domaine des opérations correctionnelles:

Plusieurs vérifications internes ont été effectuées dans le domaine des opérations correctionnelles en 1995-1996. Certaines étaient prévues au calendrier, alors que d'autres ont été menées à la demande de la haute direction. La direction élabore des plans d'action afin de donner suite aux recommandations présentées dans les rapports de vérification.

1995-1996:

Vérifications préalables à l'ouverture des nouveaux établissements

Plusieurs vérifications de cette nature ont été menées en 1995-1996, notamment à l'établissement à sécurité moyenne pour hommes de Grande Cache, au pavillon de ressourcement pour les détenues autochtones et aux établissements pour femmes d'Edmonton et de Nova. Ces vérifications visaient à déceler les lacunes pouvant exister et à faire en sorte que les établissements soient prêts à fonctionner selon leur capacité prévue en tant qu'établissements fédéraux.

Examen des mesures disciplinaires appliquées à l'endroit des détenus

L'examen visait à évaluer le programme de mesures disciplinaires dans le cadre du processus de réadaptation et de vérifier si ce programme était conforme à la loi et aux politiques. Le processus suivi dans le cadre du programme, les systèmes de gestion et les coûts ont aussi été examinés.

1996-1997:

Vérifications préalables à l'ouverture des nouveaux établissements

Des vérifications de cette nature ont été menées dans les établissements qui ont été ouverts ou rouverts en 1996, notamment l'établissement pour femmes de Grand Valley, à Kitchener (Ontario), qui a fait l'objet d'un examen, et l'établissement pour femmes d'Edmonton, où on a procédé à un suivi de la vérification menée en 1995 préalablement à l'ouverture de l'établissement. Ces vérifications visaient à déceler les lacunes pouvant exister et à évaluer le fonctionnement général des établissements pour s'assurer qu'ils étaient prêts à accueillir les détenues.

Vérification des unités spéciales de détention (USD)

Cette vérification nationale a été menée dans le cadre d'une stratégie à deux niveaux visant à analyser en profondeur le fonctionnement des deux unités spéciales de détention. Elle a porté sur les responsabilités et a comporté une analyse des questions reliées au fonctionnement des USD, notamment celles dont il était question dans le rapport annuel sur le fonctionnement des

USD. Le rapport de vérification comportait des recommandations portant sur les lacunes constatées dans le fonctionnement des unités ainsi que sur le fonctionnement du Comité national de révision.

Vérification sur le recours à la force (en cours)

Cette vérification fait partie du calendrier des vérifications de 1996-1997. Elle porte sur des questions reliées à la formation, aux attestations accordées aux membres de l'équipe pénitentiaire d'intervention en cas d'urgence et à la confirmation de ces attestations, à l'usage de la force, aux rapports sur les incidents où il y a eu recours à la force et aux enquêtes menées par la direction des établissements sur ce genre d'incidents. L'examen de ces questions s'effectue aux niveaux national, régional et opérationnel.

Il est possible d'obtenir de plus amples détails sur les vérifications et examens mentionnés ci-dessus en communiquant avec le Secteur du contrôle du rendement à l'AC.

2. PROGRAMMES CORRECTIONNELS

TABLEAU 17: RÉSULTATS FINANCIERS DE 1995-1996 - PROGRAMMES CORRECTIONNELS

(en milliers de dollars)	Réel 1995-1996	Budget des dépenses principal 1995-1996	Écart
Enseignement et épanouissement personnel	46 288	42 764	3 524
Programmes de perfectionnement professionnel et d'emploi	36 869	36 775	94
Programmes d'épanouissement spirituel, social et culturel et programmes spéciaux	24 735	22 725	2 010
	107 892	102 264	5 628

Une synthèse et une explication des écarts entre les dépenses prévues dans le Budget des dépenses principal et les dépenses réelles de 1995-1996 sont présentées à la page 105.

Justice réparatrice et règlement des différends

- Une fonction spéciale de direction a été établie au sein du Service, au niveau national, pour la gestion des activités reliées à la justice réparatrice et au règlement des différends. Ces activités comprennent des projets de réconciliation entre la victime et le délinquant et l'établissement de procédures informelles de règlement des différends applicables dans les établissements. Le SCC a participé, avec d'autres ministères fédéraux et d'autres administrations, à l'établissement de plusieurs projets de justice réparatrice dans la collectivité et a apporté son aide pour l'exécution de ces projets.

Aumônerie

- Services d'aumônerie dans la collectivité -- Des partenariats communautaires ont été établis et un niveau approprié de financement a été prévu au Ministère pour la prestation de ces services. On continue d'assurer la direction de ces services et d'apporter un soutien. Une étude d'évaluation en deux parties a révélé l'existence de liens dynamiques entre les ressources fournies par l'État et les ressources disponibles dans la collectivité.

- Formation des aumôniers -- Un programme d'enseignement religieux portant sur les relations non violentes a été établi, et les aumôniers ont reçu une formation pour l'application de ce programme. Une recherche a été entreprise sur les mariages en milieu carcéral en vue d'établir des stratégies de soutien appropriées.

- Liens internationaux -- L'Aumônerie du SCC a été l'hôte de la troisième conférence mondiale de l'Association internationale des aumôniers de prison (AIAP). Cette conférence a réuni près de 300 participants de 80 pays. L'Aumônerie joue maintenant un rôle de premier plan au sein du comité directeur de l'AIAP. Elle était représentée lors de la première consultation sur l'aumônerie en milieu carcéral qui a eu lieu en Ukraine en octobre 1996.

- Semaine de la justice réparatrice : collectivité, victimes et prisonniers -- Autrefois appelé « Semaine des prisonniers », cet événement, qui vise à sensibiliser le public, a pris de l'ampleur; une documentation a été produite et cinq groupes confessionnels ont parrainé le projet. Du matériel d'information est distribué à plus de 350 000 membres de groupes confessionnels du pays. Le Canada s'est chargé d'élaborer le matériel qui sera utilisé dans différents pays.

Femmes purgeant une peine fédérale

- Au cours de l'exercice 1995-1996, le travail de transition relié à l'ouverture des nouveaux établissements pour femmes s'est poursuivi. La dotation et la formation du personnel ont été achevées, et trois des nouveaux établissements sont entrés en service durant les derniers mois de l'exercice : le pavillon de ressourcement Okimaw Ohci (Saskatchewan), l'établissement pour femmes de Nova (Nouvelle-Écosse) et l'établissement pour femmes d'Edmonton (Alberta).

- À la Prison des femmes de Kingston, un programme de transition a été mis en oeuvre afin que les employés et les détenues soient bien renseignés sur le degré d'avancement de l'Initiative sur les FPPF et que les détenues soient prêtes à assumer leur nouveau mode de vie dans les établissements régionaux. Elles ont suivi, à cette fin, des cours de cuisine ainsi que des cours sur la préparation d'un budget et la résolution de problèmes.

- L'augmentation importante et continue de la population des détenues sous responsabilité fédérale (cette population est passée d'environ 240 à 329 de 1989 à juillet 1996) a amené le Service à construire un pavillon de plus à l'établissement Nova à l'automne de 1995.

- De nouveaux programmes ont été élaborés dans deux secteurs clés : les services correctionnels communautaires et la santé mentale. Plusieurs documents de base portant sur différents aspects des services correctionnels communautaires destinés aux détenues sous responsabilité fédérale ont été rédigés. On a aussi réalisé une enquête sur le terrain pour connaître les services existants, enquête à laquelle ont participé tous les bureaux de libération conditionnelle et des organismes de l'extérieur, notamment les Sociétés Elizabeth Fry. Par suite de cette enquête, un atelier national de trois jours a été tenu en

mars 1996 en vue d'établir une stratégie communautaire pour les détenues; des membres du personnel du SCC et d'organismes de l'extérieur ont participé à cet atelier.

- En ce qui concerne les besoins en matière de santé mentale, plusieurs activités se sont déroulées. En juillet 1995, des spécialistes de l'extérieur qui s'intéressent au problème de la violence et de la colère chez les femmes ont fait des exposés au cours d'une séance d'information sur cette question. À l'été de 1995, une étude préliminaire portant sur une partie de la population des FPPF ayant des besoins importants a été réalisée, et les résultats de cette étude ont révélé qu'une certaine partie de ces délinquantes avaient besoin d'un traitement intensif. Cette étude a été suivie, vers la fin de l'hiver de 1996, par une évaluation approfondie des besoins de toutes les détenues à risque élevé incarcérées dans des établissements fédéraux. Cette évaluation, dont les résultats sont présentés dans le rapport Rivera, a permis de conclure que certaines détenues ne sont pas en mesure à l'heure actuelle de bien fonctionner dans le milieu de vie communautaire des nouveaux établissements. Les auteurs du rapport ont recommandé que le SCC mette en oeuvre des programmes de traitement intensif pour ces détenues, en milieu fermé.

Autres activités clés :

- préparation de documents d'information pour la Commission d'enquête sur certains événements survenus à la Prison des femmes de Kingston, qui portaient principalement sur les nouveaux établissements pour femmes;

- préparation de données de base et d'analyses pour l'Examen de la légitime défense (examen des cas d'homicides commis par des femmes en réaction à des mauvais traitements de la part de la victime de l'homicide), initiative du ministère de la Justice.

Toxicomanie

- Le Programme prélibératoire pour toxicomanes, un programme national de traitement de la toxicomanie du SCC, d'intensité moyenne, a été modifié et appliqué auprès de détenus incarcérés pour une longue période.

- Une étude de classification a été entreprise et devrait être terminée d'ici la fin de 1996-1997. Les auteurs de cette étude examinent les niveaux d'intensité et les indicateurs d'assurance de la qualité de tous les programmes de lutte contre la toxicomanie offerts par le SCC.

Violence familiale

- Les fonds disponibles à ce chapitre ont servi à maintenir les programmes existants et à les étendre à d'autres établissements. Le SCC a terminé l'Examen de l'élaboration des programmes - projets pilotes de traitement. Les constatations faites dans le cadre de cet examen et les guides de programme rédigés par suite des projets pilotes ont servi, en 1996-1997, à élaborer de nouveaux programmes d'intervention en matière de violence familiale.

- Les recherches menées dans ce domaine comportaient une étude sur l'expérience des partenaires des détenus dans le cadre des visites familiales privées. Cette étude a permis de concevoir un programme de sensibilisation pour ces partenaires.

- Le SCC a continué de financer des programmes de différents niveaux d'intensité offerts dans les établissements et la collectivité, notamment des programmes de sensibilisation, de prétraitement et de traitement. Il a cherché à s'assurer, en particulier, que les délinquants avaient accès aux programmes lorsqu'ils en avaient besoin.

Bénévoles

Selon les résultats d'un sondage mené par le SCC en 1994, environ 10 000 bénévoles apportent ou ont déjà apporté une aide au Service. Un grand nombre de ces bénévoles ne fournissent des services qu'une seule fois; par exemple, ils participent à une activité sportive, se joignent à une chorale ou font une visite durant le temps des Fêtes. Les autres (environ 3000) fournissent régulièrement des services -- tutorat, programmes des Alcooliques Anonymes ou des Narcotiques Anonymes, accompagnateurs bénévoles, etc. -- qui permettent d'améliorer et de soutenir les programmes et services du SCC, d'offrir des modèles de rôle positifs aux délinquants, de renseigner les résidants de la localité et d'obtenir des commentaires objectifs au sujet de l'établissement ou du bureau de libération conditionnelle. On s'efforce actuellement, et c'est là un défi, de recruter des bénévoles au sein des autres communautés culturelles afin que la répartition des bénévoles selon les origines ethniques reflète le profil multiculturel de la population carcérale.

- Dans le rapport sur les bénévoles en milieu correctionnel, qui a fait suite au sondage mentionné ci-dessus, plusieurs recommandations ont été formulées pour améliorer le recrutement et la formation des bénévoles, l'évaluation des services qu'ils fournissent au SCC et la reconnaissance de la valeur de ces services.

- Le Service a mis sur pied, à l'administration centrale (Ottawa), un programme qui vise à surveiller l'application du programme de bénévolat dans l'ensemble du pays et à fournir de l'aide et des conseils à la direction et au personnel d'exécution afin que les bénévoles soient utilisés efficacement. Un groupe de discussion, composé de représentants de chaque région et de membres de chaque secteur ou division ayant un rôle à jouer dans la gestion du programme de bénévolat (politique, formation, aumônerie, systèmes d'information, programmes communautaires et communications) a été constitué. Le Service cherche à établir des liens avec la collectivité, notamment avec des membres d'autres groupes culturels, ainsi qu'avec les autres intervenants du système de justice pénale.

Délinquants sexuels

Normes et lignes directrices nationales

- Le Service a constitué un comité national chargé de produire un ensemble de Normes et lignes directrices relatives à la prestation de services aux délinquants sexuels. Ces normes et lignes directrices ont été approuvées en mars 1996, après une vaste consultation, notamment auprès des fournisseurs de services, des Services juridiques, des syndicats et des délinquants.

- Ce document présente une approche solide pour la gestion des délinquants sexuels dans l'ensemble du pays. Il fournit des principes directeurs, des normes (éthique professionnelle) pour la prestation des services ainsi que des lignes directrices sur l'évaluation, le traitement, la recherche et l'obligation de rendre compte. C'est la première fois que la prestation de services aux délinquants sexuels sera régie par un document qui décrit les meilleures pratiques et les normes à appliquer auprès des délinquants sexuels.

- Pour accroître au maximum les bienfaits et le rapport coût-efficacité du traitement, il est essentiel que le programme choisi corresponde au degré de risque et aux besoins du délinquant. Il est précisé dans le document que le degré d'intensité du programme doit correspondre au degré de risque et aux besoins. Ce document permettra d'assurer une plus grande uniformité, non seulement dans l'approche théorique adoptée à l'endroit des délinquants sexuels dans les établissements fédéraux, mais aussi en pratique, c'est-à-dire à l'égard de plusieurs éléments thérapeutiques.

- Lorsque ces normes et lignes directrices auront été mises en application, il faudra fournir tous les renseignements utiles sur le risque que présente le délinquant sexuel, sur ses besoins et sur sa motivation à l'égard du traitement, de sorte que les décideurs pourront offrir au délinquant un programme d'un degré d'intensité, d'une durée et d'un niveau de sécurité appropriés et contribuer ainsi à accroître la sécurité du public.

Délinquants autochtones

- Dans le milieu correctionnel, on reconnaît de plus en plus l'importance d'offrir aux délinquants sexuels autochtones des programmes adaptés à leur culture. Les résultats de plusieurs études et symposiums sur les délinquants autochtones confirment que ces délinquants ont besoin d'une évaluation et d'un traitement qui soient appropriés sur les plans culturel et spirituel et que le traitement est probablement plus efficace s'il a été conçu en tenant compte des différences culturelles. Plusieurs travaux de recherche portant sur cette question ont été réalisés en 1995-1996; leurs auteurs proposent des programmes distincts pour ces délinquants, conçus en fonction des valeurs culturelles des Autochtones. Des initiatives de cette nature ont été mises en oeuvre dans les régions des Prairies et du Pacifique, mais les autres régions appuient également les programmes conçus pour les délinquants autochtones.

Projets pilotes de traitement pour les délinquants sexuels autochtones

- Suivant l'avis donné par le Comité consultatif autochtone du Service, des projets pilotes de traitement pour les délinquants sexuels autochtones ont été mis en oeuvre dans cinq établissements à sécurité moyenne. Le but visé est d'employer des méthodes de guérison traditionnelles chez les Autochtones, conjuguées à des méthodes modernes, et de tenir compte des facteurs ayant amené le délinquant à commettre une infraction.

Études réalisées en 1995-1996 sur les programmes pour les délinquants sexuels

- Le rapport intitulé Étude sur les agressions sexuelles et la séquestration (août 1995) résume les données recueillies concernant les prises d'otage dont ont été victimes des employés du SCC (de 1993 à 1995). Les auteurs recommandent des changements dans les domaines de la prévention, de la formation du personnel, de la négociation et de la présentation des rapports d'incident.

- L'étude menée auprès de membres du personnel du SCC ayant été victimes d'une prise d'otage visait à examiner les effets immédiats et permanents de ces prises d'otage. L'agression sexuelle était le motif de 6 des 8 prises d'otage de l'examen. Le Service voulait savoir, notamment, comment intervenir de la manière la plus humaine possible et la plus efficace pour prévenir de tels événements et aider les membres du personnel à faire face à la situation, le cas échéant.

- L'examen de la littérature sur la question du traitement des délinquants sexuels autochtones visait à fournir des données utiles à l'élaboration d'une stratégie de traitement pour ces délinquants. Le rapport fournit des renseignements sur le traitement de ces délinquants et aide à mieux comprendre des questions plus générales touchant les délinquants autochtones, tant dans le contexte de la collectivité que dans le contexte correctionnel.

- Le rapport intitulé Études de cas : délinquantes sexuelles sous la responsabilité du Service correctionnel du Canada décrit des recherches menées sur la population actuelle des délinquantes sexuelles. Les auteurs concluent que la question de l'évaluation et celle du traitement devraient être examinées en tenant compte des motivations particulières des femmes qui commettent des crimes sexuels.

Délinquants autochtones

Consultations régionales sur l'article 81 de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition

- L'article 81 de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (LSCMLC) permet au Solliciteur général de conclure des accords avec des collectivités autochtones pour le soin et la garde de délinquants autochtones. Compte tenu de l'intérêt manifesté par les collectivités autochtones à l'égard de la prestation de services de cette nature et dans le but de stimuler cet intérêt, le SCC a tenu une série de consultations dans la

collectivité et prévoit en tenir d'autres durant l'exercice en cours. Le but visé est de conclure une série d'accords avec des groupes autochtones en vue de la prestation de services à des détenus et des délinquants en liberté sous condition. La conclusion de ces accords serait une bonne façon de donner suite aux recommandations formulées par plusieurs commissions d'enquête fédérales et provinciales et les auteurs de plusieurs études qui ont préconisé l'établissement de programmes et de services correctionnels plus adaptés sur le plan culturel aux besoins des délinquants autochtones.

Rédaction d'un guide d'autoguérison pour les délinquants autochtones

- Le Service a demandé que soit rédigé un guide d'autoguérison pour les délinquants autochtones. Le guide instruit les délinquants autochtones sur les méthodes de guérison traditionnelles des Autochtones et comprend une série d'exercices conçus pour les aider à faire un retour en arrière sur les expériences pénibles qu'ils ont pu vivre, comme les séjours dans un pensionnat ou les problèmes vécus au sein d'une famille dysfonctionnelle, des expériences qui ont marqué un grand nombre de ceux qui ont du mal à surmonter les difficultés de la vie. Le guide peut être utilisé individuellement, par un petit groupe ou par un groupe plus important et il devrait s'avérer particulièrement utile dans les établissements où il y a une petite population de détenus autochtones. Il peut aussi être utile aux délinquants qui souhaitent mettre sur pied des groupes de soutien dans leur collectivité.

Programme intégré de traitement pour les détenus autochtones (projet pilote)

- Un programme intégré de traitement pour les détenus autochtones a été mis à l'essai dans la région de l'Ontario. Le programme comprend un traitement contre la toxicomanie, un cours sur la dynamique de la vie et une formation scolaire. Le programme a aussi été conçu pour permettre l'intégration et la consolidation des aptitudes acquises tout au long des six semaines de traitement. De plus, on croit que cette approche intégrée pourrait avoir des effets positifs qui durent plus longtemps que lorsque les programmes sont appliqués indépendamment les uns des autres.

3. SERVICES TECHNIQUES ET SERVICES AUX DÉTENUS

TABLEAU 18: RÉSULTATS FINANCIERS DE 1995-1996 - SERVICES TECHNIQUES ET SERVICES AUX DÉTENUS

(en milliers de dollars)	Réel 1995-1996	Budget des dépenses principal 1995-1996	Écart
Gestion du matériel et Services en établissement	96 620	92 171	4 449
Ingénierie et entretien	63 742	66 386	(2 644)
Construction	148 472	153 377	(4 905)
	308 834	311 934	(3 100)

Une synthèse et une explication des écarts entre les dépenses prévues dans le Budget des dépenses principal et les dépenses réelles de 1995-1996 sont présentées à la page 105.

Construction, ingénierie et entretien

Logement des détenus

- Trois des cinq établissements pour femmes ont été ouverts; l'un à Edmonton (Alberta), un autre à Truro (Nouvelle-Écosse) et le troisième à Maple Creek (Saskatchewan). La construction des deux autres, celui de Joliette (Québec) et celui de Kitchener (Ontario), est presque terminée.

- Le programme majeur de rénovation entrepris au pénitencier de Dorchester, qui a consisté en un réaménagement complet des blocs cellulaires, des aires adjacentes réservées à l'exécution des programmes et de l'immeuble de l'administration (où les visites ont lieu) est terminé.

- La construction d'un établissement pour délinquants autochtones de sexe masculin a débuté à Calgary (Alberta) et sera achevée en 1996-1997.

- La construction d'un grand établissement à sécurité moyenne a débuté à Gravenhurst (Ontario), et devrait être achevée au début de 1998.

- Des places ont été ajoutées dans quatre établissements pour hommes : l'établissement de Westmorland (Atlantique), les établissements de Pittsburgh et de Bath (Ontario) et l'établissement de Rockwood (Prairies).

Environnement

- Des composteurs ont été installés à huit établissements afin de réduire la quantité de déchets envoyée aux sites d'enfouissement.

Gestion de l'information

L'accès en temps utile à des données exactes et complètes est essentiel à l'atteinte des objectifs du Service. Certains progrès de la technologie de l'information sont de nature à aider le Service à atteindre ses objectifs; plusieurs initiatives ont été entreprises dans ce domaine ou en sont à un stade avancé.

- Projet de diffusion de l'information -- Ce projet vise à favoriser la communication efficace de données électroniques au sein du Service et de permettre l'échange de renseignements avec d'autres ministères et le public. Il comprend quatre moyens de diffusion de l'information : a) le réseau Internet donne accès à des informations du SCC; b) le réseau Intranet donne accès, comme Intern et, à des données électroniques du SCC, mais l'accès est limité aux utilisateurs du SCC; c) l'accès au Publiservice des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique; d) le CD-ROM. Les fonctions de diffusion de l'information que comportent actuellement le Système d'information des cadres et le progiciel de bureautique seront intégrées au réseau Intranet. Ce réseau a été mis à l'essai dans le cadre d'un projet pilote et un plan a été établi en vue de sa mise en application à l'échelle nationale.

- Entrepôt de données du SCC -- Ce projet a été conçu pour améliorer les rapports de gestion dans tous les systèmes de l'organisation. La version initiale de l'entrepôt de données, qui remplace la composante actuelle sur l'information de gestion du SGD, a été mise à l'essai parmi un nombre limité d'utilisateurs de l'administration centrale et de la région des Prairies. Les nouvelles versions permettront l'intégration de l'information dans d'autres systèmes de l'organisation tels que le SFMC et PeopleSoft.

- Système de gestion des détenus (SGD) -- Il s'agit d'un système informatique intégré qui assure la liaison entre les trois organismes du ministère du Solliciteur général (le SCC, la CNLC et la GRC) et qui permet de recueillir, d'échanger et de regrouper des données sur les détenus au moment voulu. Grâce à ce système, les fonctions suivantes de gestion de l'information sur les détenus sont informatisées : l'évaluation initiale, le placement pénitentiaire, la gestion des cas (au SCC et à la CNLC), la gestion des peines, la sécurité et les programmes.

    - En 1996-1997, deux versions du SGD ont été mises en application. Ces versions comportaient des améliorations techniques permettant d'exploiter le SGD sur les

nouveaux ordinateurs Alpha du SCC, qui sont plus puissants, une amélioration des composantes « griefs des détenus » et « isolement préventif », une interface avec Citoyenneté et Immigration ainsi que de nombreuses améliorations mineures. L'installation du système d'identification visuelle se poursuit et on prévoit qu'il aura été mis en application partout d'ici la fin de 1996-1997.

- Système de gestion des achats du Service (SGAS) -- Ce système intègre les fonctions suivantes : la passation des commandes, l'autorisation électronique, l'engagement de dépenses, l'achat, la réception, le paiement, l'inventaire et la cession de biens. On a mis l'accent au cours de l'exercice sur le développement d'une interface permettant de reporter automatiquement les opérations financières du SGAS dans le SFMC et de remplir les exigences relatives à l'administration des contrats, à la gestion des biens, à la passation des marchés de services et à la gestion des Services en établissement et d'un dépôt national. De plus, la proportion des gestionnaires qui enregistrent des opérations dans le SGAS est passée de 40 à 65 %.

- Sécurité informatique -- En 1995-1996, des progrès importants ont été réalisés en rendant le chapitre 4 du Manuel de sécurité du SCC conforme aux politiques sur la sécurité informatique de la GRC et du Conseil du Trésor.

- Système financier ministériel commun (SFMC) -- Il s'agit d'un système complet, en ligne, de gestion financière et de production de rapports financiers qui comprend un grand livre général, une fonction d'autorisation électronique et de paiement, une interface en ligne avec le Système de gestion des achats du Service (SGAS) et un module de production de rapports convivial pour les cadres. Le SFMC est opérationnel à l'AC depuis avril 1996 et il fonctionne bien. Il devrait être mis en application dans tous les établissements du SCC d'ici le 1er avril 1997.

4. GESTION ET ADMINISTRATION

TABLEAU 19: RÉSULTATS FINANCIERS DE 1995-1996 - GESTION ET ADMINISTRATION

(en milliers de dollars)	Réel 1995-1996	Budget des dépenses principal 1995-1996	Écart
Services intégrés	35 138	23 456	11 682
Services de gestion	119 795	99 965	19 830
	154 933	123 421	31 512

Une synthèse et une explication des écarts entre les dépenses prévues dans le Budget des dépenses principal et les dépenses réelles de 1995-1996 sont présentées à la page 105.

Consultation et participation du public

- En 1995-1996, le Service a poursuivi ses efforts pour renseigner le public et l'aider à mieux comprendre son rôle en produisant des publications telles que Entre Nous, CONTACT, Faits et chiffres sur les services correctionnels au Canada et en participant à des initiatives conjointes visant à sensibiliser le public. Ces initiatives comprenaient, notamment, la préparation de documents visant à renseigner le public sur les initiatives du gouvernement, de Justice Canada et du SCC en matière de politiques (p. ex., celles portant sur les délinquants à risque élevé ou à faible risque, les gangs et le crime organisé, la Stratégie antidrogue, l'information destinée aux victimes et la révision des peines), ainsi que l'établissement de stratégies pour l'éducation du public dans le cadre de réunions avec d'autres intervenants du système de justice pénale comme la Commission nationale des libérations conditionnelles, Justice Canada et le Solliciteur général. Le but visé était de renseigner le public et de s'assurer son appui à l'égard de diverses initiatives.

Planification des communications et relations avec les médias

- En 1995-1996, le Service a poursuivi ses efforts pour faciliter l'accès des médias à ses établissements et bureaux de libération conditionnelle dans le but de permettre au public de mieux comprendre son rôle, ses politiques, ses programmes et son fonctionnement. Certains journalistes ont eu la possibilité de passer quelques jours ou une semaine dans des établissements à sécurité minimale, où ils ont pu vivre avec des détenus et faire eux-mêmes l'expérience de l'incarcération.

- Le Service a aussi continué à appliquer une approche proactive dans ses relations avec les médias en améliorant sa stratégie de planification des communications dans le contexte de

la publication des rapports des commissions d'enquête sur des événements graves impliquant des délinquants, soit dans des établissements ou dans la collectivité.

Ressources humaines

- Les rapports récents des organismes centraux, qui portent sur la période du 1 er avril 1994 au 31 mars 1996, indiquent que le SCC a soit atteint ou dépassé ses objectifs en matière de recrutement et de promotions à l'égard des femmes et des Autochtones. Il a atteint ses objectifs en matière de promotions à l'égard des employés faisant partie d'une minorité visible.

Programme de lutte contre le harcèlement

- Le SCC a poursuivi ses efforts visant à créer un milieu de travail exempt de harcèlement et de discrimination. Il a organisé a cette fin une conférence nationale de trois jours tenue en juin 1995, à laquelle ont participé les coordonnateurs régionaux de la lutte contre le harcèlement. En octobre 1995, une étude portant sur la nature et l'étendue du harcèlement et des autres formes de discrimination exercés par des employés de sexe masculin a été réalisée dans la région de l'Ontario. Les résultats de cette étude indiquent qu'il faut continuer à appliquer les politiques actuelles et établir de nouvelles procédures pour mieux lutter contre toutes les formes de harcèlement dans le milieu de travail.

- En décembre 1995, le Service a demandé à Formation et perfectionnement Canada d'incorporer son module de formation d'une demi-journée sur la lutte contre le harcèlement destiné au personnel d'exécution au programme de formation sur la lutte contre le harcèlement du SCC. Les cours intitulés « Leadership de première ligne » et « L'appui, le tremplin du succès » ont été donnés dans les régions pour permettre aux membres du personnel de supervision d'acquérir les aptitudes nécessaires pour résoudre les cas de cette nature.

Santé et sécurité au travail

- Le Service travaille toujours à l'élaboration d'une politique antitabac qui soit conforme à la Loi sur la santé des non-fumeurs et au Règlement connexe et considérée comme juste tant pour les fumeurs que pour les non-fumeurs.

Formation et perfectionnement

- Le Service a continué d'être très actif au chapitre de la formation des nouveaux agents de correction. Il a, entre autres, approuvé l'embauche de surnuméraires au sein du personnel correctionnel. Dans les cinq collèges régionaux du personnel, le nombre de participants au Programme de formation correctionnelle (PFC) était à son maximum au cours des dix-huit derniers mois. La restructuration du PFC ne visait pas à modifier le contenu du Programme, mais plutôt à analyser les modules pour déterminer quels modules d'information pourraient être convertis initialement en modules d'apprentissage autodirigé et, ultérieurement, en modules d'apprentissage informatisé. Seize nouveaux modules d'apprentissage autodirigé ont

été établis et ajoutés aux modules existants de cette catégorie. Ainsi, le PFC comprend maintenant 29 modules d'apprentissage autodirigé pouvant remplacer ou compléter les 48 plans de leçon utilisés en classe.

- Un cours de formation par modules d'une durée de 10 jours, axé sur les femmes, a été établi et offert à tous les membres du personnel des établissements fédéraux pour femmes, y compris le pavillon de ressourcement. Le cours a aussi été conçu pour être offert aux membres de la Commission nationale des libérations conditionnelles, aux agents de libération conditionnelle et aux bénévoles qui travaillent dans la collectivité.

- Durant l'exercice 1996-1997, on a rédigé la version finale du cours de formation sur la gestion des situations d'urgence et on continue de travailler à l'élaboration du cours sur la négociation durant les situations d'urgence afin d'actualiser la formation que les gestionnaires reçoivent sur la gestion des situations d'urgence dans les établissements et la collectivité.

- Le Programme d'orientation des agents de gestion des cas fait l'objet d'un remaniement. En septembre 1996, un projet pilote portant sur ce Programme s'est révélé un succès. Le cours de gestion des cas élémentaire, qui a été remanié, met l'accent sur les aspects pratiques du travail de l'agent de gestion de cas qui se rapportent à l'évaluation, la réévaluation et la gestion du risque. Les obligations légales rattachées à l'analyse, à la communication, au contrôle et aux interventions sont incorporées dans ce cours d'une durée de cinq jours.

- Après la publication du rapport Arbour, le PFC a fait l'objet d'un examen superficiel visant à évaluer les connaissances juridiques transmises dans le cadre de ce Programme. Suivant la proposition sur la formation juridique, le Programme sera révisé de façon à mettre l'accent sur les responsabilités légales du personnel prévues par la LSCMLC. Un curriculum d'enseignement est en voie d'élaboration et sera mis en application sous peu auprès des cadres et des employés dans le domaine de la formation juridique.

- Un module complet d'apprentissage autodirigé portant sur des questions reliées aux détenues sous responsabilité fédérale a été élaboré.

- Un cours de formation sur l'évaluation du risque a été donné aux agents de correction dans chacune des régions.

Recherche

- Vers la fin de 1995-1996, la Direction de la recherche a commencé à établir le site Internet du SCC, qui a été rendu accessible aux Internautes du monde entier au cours de l'exercice 1996-1997. Les titres suivants figurent sur la page d'accueil : Bureau du Commissaire, Publications de recherche, Services correctionnels communautaires, CONTACT et Femmes purgeant une peine fédérale. Il y a aussi un site international des services correctionnels qui permet à l'utilisateur d'être relié à un réseau de services correctionnels. Les utilisateurs d'Internet peuvent consulter, notamment, les articles parus dans Forum - Recherche sur l'actualité correctionnelle ainsi que des rapports et des condensés de recherche.

- En 1995-1996, la Direction de la recherche a joué un rôle majeur dans l'élaboration de nouvelles techniques d'évaluation pour le Service, ce qui a permis une nouvelle appréciation du processus d'évaluation des délinquants. Des progrès importants ont été réalisés dans ce domaine en mettant en oeuvre partout au pays des outils d'évaluation fondés sur des résultats de recherche, notamment : l'Échelle d'évaluation du risque et des besoins dans la collectivité, l'Échelle de classement par niveau de sécurité, l'Échelle d'information statistique sur la récidive, le Questionnaire informatisé sur le mode de vie (évaluation et traitement de la toxicomanie) et le processus d'évaluation initiale. Ces outils d'évaluation ont été conçus de façon à pouvoir offrir les programmes et les services qui conviennent au délinquant, selon ses caractéristiques. De plus, un curriculum d'enseignement a été établi, à la lumière des résultats de recherche, et une formation complète sur l'évaluation du risque a été donnée dans l'ensemble du Service et à la Commission nationale des libérations correctionnelles.

- La recherche s'est aussi révélée d'une aide inestimable pour l'élaboration des programmes de réintégration des délinquants. Elle a aidé à établir les catégories de délinquants qui sont le plus susceptibles de bénéficier de certains types de programmes et à étudier l'efficacité des objectifs des programmes correctionnels. Une étude d'envergure a été réalisée sur l'utilité du développement des aptitudes cognitives dans le contexte de la réinsertion sociale des détenus dans la collectivité.

- Un vaste sondage a été mené auprès des détenus sous responsabilité fédérale en vue de recueillir des renseignements importants sur divers sujets, dont la participation aux programmes, le climat hors des cellules et d'autres aspects du comportement des détenus.

- La recherche a aussi permis de fournir des conseils éclairés pour l'élaboration de méthodes servant à évaluer les progrès accomplis par les délinquants ayant participé à ces programmes. Le Programme de développement des aptitudes cognitives et les autres programmes d'acquisition de compétences psychosociales (p. ex., l'acquisition de compétences parentales), la formation de base des adultes, les programmes de lutte contre la toxicomanie, les programmes de lutte contre la violence familiale et les programmes de traitement pour les délinquants sexuels ont tous été conçus à la lumière de résultats de recherche.

- En plus des rapports et des condensés de recherche , la Direction de la recherche publie une revue trimestrielle (Forum - Recherche sur l'actualité correctionnelle). Par exemple, en 1995-1996, les articles suivants ont paru dans cette revue : Les services correctionnels et la famille, La traitabilité des délinquants et L'emploi des délinquants. Durant l'exercice 1996-1997, les sujets suivants ont été abordés : La gestion des délinquants sexuels, Les programmes correctionnels efficaces et Le classement des détenus.

Vérifications internes et examens menés dans le domaine de la gestion et de l'administration

Plusieurs vérifications internes ont été effectuées dans le domaine de la gestion et de l'administration, conformément au calendrier établi pour 1995-1996. La direction a établi des

plans d'action en vue de donner suite aux recommandations formulées dans les rapports de vérification.

1995-1996:

Vérifications financières

Les vérifications menées en 1995-1996 ont donné lieu à des recommandations sur la façon de gérer les ressources financières dans l'ensemble du Service.

- Le travail entrepris en 1994-1995 dans le cadre de la série de vérifications comptables demandée par le Comité de direction du SCC s'est poursuivi en 1995-1996. Durant cet exercice, des examens ont été effectués, notamment, aux établissements de La Macaza, de Drumheller, de Millhaven et de Bath et aux bureaux de district de la région du Pacifique. Durant ces examens, tous les aspects des activités financières ont été évalués, notamment pour savoir dans quelle mesure les contrôles et les processus clés avaient été mis en place et fonctionnaient bien. Les principaux documents de référence utilisés pour ces examens comprenaient la Loi sur la gestion des finances publiques, le Guide de l'administration financière et les documents renfermant les politiques et procédures des organismes centraux et du Service.

- Dépenses de fin d'exercice -- L'examen des dépenses de fin d'exercice a été axé sur les opérations ou les catégories d'opérations se rapportant aux dépenses discrétionnaires. Les vérificateurs ont examiné les dépenses faites entre la mi-février et le 31 mars 1995, y compris les comptes à payer à la fin de l'exercice (CAPAFE), qui étaient les plus importantes par rapport au total des dépenses discrétionnaires de fin d'exercice ou qui risquaient le plus d'être non conformes à la Loi sur la gestion des finances publiques ou au principe de l'optimisation des ressources.

- Services financiers groupés -- L'objectif général de cet examen était d'évaluer les progrès accomplis à l'égard du groupement des services financiers en tant que nouvelle méthode de prestation des services. Les résultats des efforts fournis à cet égard (p. ex., économies réelles réalisées et efficacité de la pr estation des services) ont aussi été examinés, de même que les effets du groupement des services sur la fonction financière dans les établissements. On a aussi examiné les effets de la responsabilisation des cadres en matière de gestion financière par rapport aux normes établies par le SCC dans ce domaine.

Cartes d'achat

Cet examen avait pour but de déterminer l'efficacité de contrôles administratifs et de nos politiques à l'égard des cartes d'achat et d'évaluer l'efficience de l'emploi de ces cartes pour des achats de faible valeur. On a cherché à vérifier, en particulier, si les procédures prévues par le Conseil du Trésor et le SCC pour la protection de ces cartes étaient comprises et appliquées par le personnel et si les méthodes financières prévues pour assurer un usage approprié de ces cartes avaient été mises en place et étaient appliquées. On a aussi examiné

les avantages et les inconvénients des cartes d'achat par rapport aux autres méthodes d'achat du SCC.

Système de gestion des achats du Service (SGAS)

Le SGAS est un système informatisé complet qui permet au Service de relier électroniquement les activités courantes de gestion du matériel avec les opérations financières correspondantes. L'examen a porté sur différents aspects du système, notamment les contrôles de sécurité, les méthodes de sondage, la gestion des problèmes, la documentation du système, la formation et la mesure dans laquelle les caractéristiques du SGAS facilitaient les processus d'achat et de paiement.

Examen du contrôle des stocks aux Services de gestion du matériel et aux Services alimentaires du pénitencier de la Saskatchewan

Cet examen a été effectué à la demande de l'administration régionale des Prairies. Il a comporté une évaluation du fonctionnement de la cuisine et des magasins du pénitencier de la Saskatchewan. Les aspects examinés comprenaient les livraisons des magasins vers la cuisine, la surveillance des détenus qui travaillent dans les magasins et les contrôles périodiques visant à vérifier si les articles stockés correspondaient aux renseignements consignés dans les registres d'inventaire. Six recommandations ont été présentées à l'administration régionale des Prairies, et des plans d'action ont été établis.

Pistes de vérification du SGD

Cet examen portait sur l'utilisation des pistes de vérification créées par ordinateur dans le Système de gestion des détenus (SGD). La piste de vérification créée par ordinateur est l'une des nombreuses méthodes appliquées pour assurer la sécurité des systèmes informatisés tels que le SGD. L'examen a aussi porté sur un grand nombre de questions plus générales reliées à l'accès et à la sécurité, des questions qui doivent être examinées en même temps que celle de la piste de vérification, mais l'accent a été mis sur les éléments d'information contenus dans les versions antérieures du SGD.

Opérations des magasins

L'examen a porté uniquement sur les opérations des magasins de l'administration centrale. Le but visé était de vérifier si les procédures actuelles permettent d'assurer une protection efficace contre le mauvais emploi des fonds ou des biens de l'État et, sinon, de proposer des solutions de rechange. Les vérificateurs ont examiné les opérations des magasins et les procédures connexes de contrôle du matériel. Ils ont aussi procédé à un examen des systèmes et procédures connexes suffisant pour avoir une juste perspective du fonctionnement général des magasins.

1996-1997:

Un certain nombre de vérifications internes ont été effectuées et d'autres sont en cours dans le domaine de la gestion et de l'administration, suivant le calendrier établi pour 1996-1997.

Vérifications financières

Deux de ces vérifications faisaient partie de la série de vérifications comptables entreprises à la demande du Comité de direction du Service en 1994. Les examens effectués en 1996-1997 portaient sur l'établissement de Stony Mountain et le centre régional de réception du Québec. Ces examens englobaient tous les aspects financiers, notamment la mesure dans laquelle les contrôles et les processus clés avaient été mis en place, fonctionnaient bien et étaient conformes à toutes les politiques et procédures des organismes centraux et du SCC.

Vérification du Programme des langues officielles (en cours)

La vérification a été effectuée dans le cadre d'une série d'examens annuels portant sur différents aspects du Programme des langues officielles. Les objectifs de l'examen étaient les suivants : contrôler les plans et les délais établis pour la corr ection des données sur les langues officielles dans le Système ministériel de gestion du personnel, déterminer dans quelle mesure la nouvelle formule d'identification de la langue officielle est utilisée dans les établissements, examiner la composante du Système de gestion des détenus qui porte sur l'évaluation initiale pour vérifier si des données exactes sur la langue officielle choisie par le détenu y sont enregistrées et exercer un suivi de l'examen national effectué par le Commissaire aux langues officielles sur les services fournis au grand public.

Examen national du programme des emplois surnuméraires (en cours)

Les objectifs de cet examen étaient: d'évaluer le degré d'observation des politiques du Conseil du Trésor et du SCC sur les emplois surnuméraires; de s'assurer que les procédures actuelles du SCC dans ce domaine ne sont pas susceptibles de faire l'objet de critiques importantes de la part du syndicat ou des membres du personnel; d'évaluer le degré de contrôle exercé pour s'assurer que le SCC tire tous les avantages prévus de ce programme; et, de vérifier si les employés qui participent à ce programme sont satisfaits de la façon dont il fonctionne dans les établissements.

De plus amples détails sur les vérifications et examens mentionnés ci-dessus peuvent être obtenus en s'adressant au Secteur du contrôle du rendement à l'AC.

5. CORCAN - ORGANISME DE SERVICE SPÉCIAL

Recherche

Une recherche sur le comportement des délinquants après leur mise en liberté a révélé que ceux qui ont travaillé pour CORCAN pendant six mois ou plus sont moins susceptibles de récidiver. Cette recherche, dont les résultats ont été présentés dans le numéro de janvier 1996 de Forum - Recherche sur l'actualité correctionnelle, permet de croire que la participation des détenus au programme CORCAN a un effet important sur la récidive.

Formation sur le leadership de première ligne

Une recherche menée par CORCAN a révélé que les caractéristiques des chefs d'atelier avaient des effets importants sur la qualité de l'expérience professionnelle des délinquants qui travaillent pour CORCAN. Les résultats de cette recherche ont amené CORCAN à mettre en oeuvre un projet de développement des compétences relatives à l'employabilité en trois étapes. Dans le cadre de ce projet, tous les instructeurs de CORCAN recevront une formation sur les qualités de chef, et le rendement des délinquants sera évalué en fonction des normes établies par CORCAN en matière d'employabilité. Le projet vise aussi à renforcer les liens entre le personnel de CORCAN et le personnel du SCC chargé des programmes et de la gestion des cas.

Alliances avec le secteur privé

Les alliances conclues avec des entreprises du secteur privé devraient permettre de créer des emplois pour les détenus au sein de CORCAN en 1996-1997. Un accord signé en 1996 permettra d'ouvrir quatre centres de saisie des données dans des établissements et d'accroître les emplois pour les délinquants de 30 % par année au cours des trois prochaines années.

Restructuration des secteurs d'activité

L'exercice 1996-1997 marque le début de l'exploitation de CORCAN par secteur d'activité (agroentreprise, construction, fabrication, services et textiles). Cette restructuration permettra d'accroître la spécialisation et le savoir-faire de CORCAN dans des secteurs d'activité choisis et, ainsi, d'améliorer la performance de l'organisme grâce à un contrôle des coûts plus efficient et à une plus grande pénétration du marché.

SECTION IV

Renseignements complémentaires

1. PROFIL DES RESSOURCES

TABLEAU 20: ORGANIGRAMME DU SCC

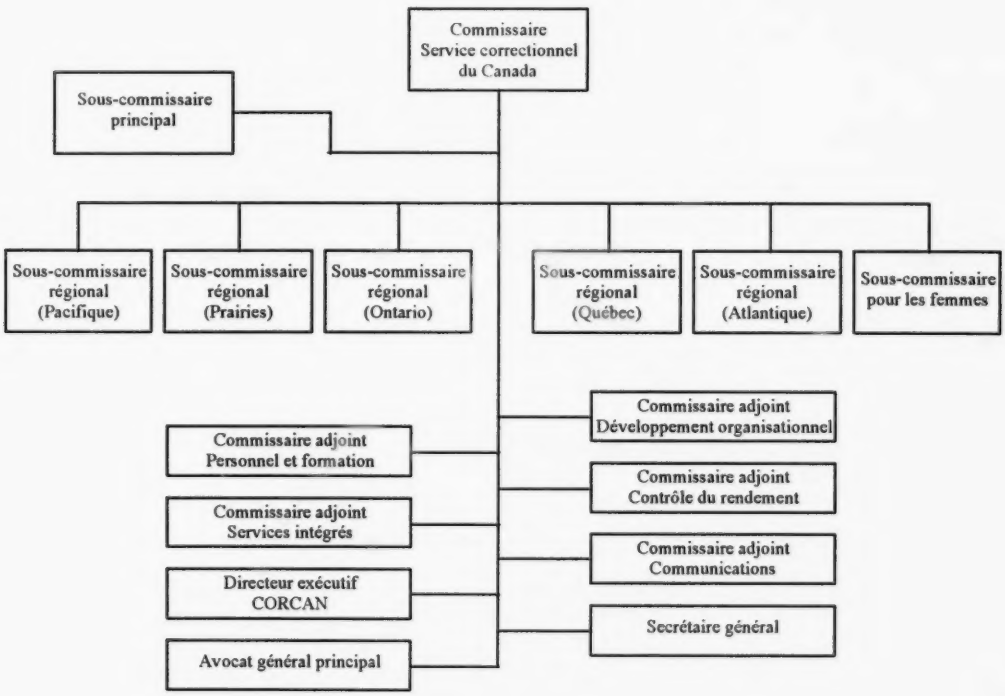

91 - 92

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

Micromedia
ProQuest

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

TABLEAU 21: DÉTAILS DES BESOINS FINANCIERS PAR POSTE (SAUF LE FONDS RENOUVELABLE DE CORCAN)

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1997-1998	Budget des dépenses principal 1996-1997	Réel 1995-1996
Personnel			
Traitements et salaires	530 684	518 326	529 475
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	90 217	75 157	66 564
	620 901	593 483	596 039
Biens et services			
Voyages	12 990	12 524	15 653
Téléphone et télex	9 054	9 039	8 425
Autres transports et communications	1 572	1 691	1 478
Services d'imprimerie	741	1 035	1 321
Autres services d'information	150	183	204
Services médicaux	21 669	23 758	24 569
Enseignement	36 084	35 361	34 478
Recherche et consultants	8 356	10 906	11 540
Ententes fédérales-provinciales	20 728	33 950	30 528
Autres services professionnels et spéciaux et services en résidence	69 639	58 403	63 738
Location	3 878	2 751	3 615
Achat de services de réparation et d'entretien	13 667	12 202	13 162
Éclairage, électricité et carburant	21 251	16 835	18 117
Alimentation	25 610	24 622	23 274
Vêtements	9 197	9 650	7 559
Marchandise en stock et fournitures	8 861	9 651	8 247
Autres services publics, fournitures et approvisionnements	30 832	34 289	37 844
Matériel (1)	5 294	5 536	
Toutes autres dépenses	45 661	22 064	22 928
	345 234	324 450	326 680
Total des dépenses de fonctionnement	966 135	917 933	922 719

TABLEAU 21: DÉTAILS DES BESOINS FINANCIERS PAR POSTE (SAUF LE FONDS RENOUVELABLE DE CORCAN)

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1997-1998	Budget des dépenses principal 1996-1997	Réel 1995-1996
Personnel			
Traitements et salaires	530 684	518 326	529 475
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	90 217	75 157	66 564
	620 901	593 483	596 039
Biens et services			
Voyages	12 990	12 524	15 653
Téléphone et télex	9 054	9 039	8 425
Autres transports et communications	1 572	1 691	1 478
Services d'imprimerie	741	1 035	1 321
Autres services d'information	150	183	204
Services médicaux	21 669	23 758	24 569
Enseignement	36 084	35 361	34 478
Recherche et consultants	8 356	10 906	11 540
Ententes fédérales-provinciales	20 728	33 950	30 528
Autres services professionnels et spéciaux et services en résidence	69 639	58 403	63 738
Location	3 878	2 751	3 615
Achat de services de réparation et d'entretien	13 667	12 202	13 162
Éclairage, électricité et carburant	21 251	16 835	18 117
Alimentation	25 610	24 622	23 274
Vêtements	9 197	9 650	7 559
Marchandise en stock et fournitures	8 861	9 651	8 247
Autres services publics, fournitures et approvisionnements	30 832	34 289	37 844
Matériel (1)	5 294	5 536	
Toutes autres dépenses	45 661	22 064	22 928
	345 234	324 450	326 680
Total des dépenses de fonctionnement	966 135	917 933	922 719

TABLEAU 21: DÉTAILS DES BESOINS FINANCIERS PAR POSTE (SAUF LE FONDS RENOUVELABLE DE CORCAN) (SUITE)

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1997-1998	Budget des dépenses principal 1996-1997	Réel 1995-1996
Capital			
Dépenses en capital secondaires équipement (1)			7 132
Dépenses contrôlées (2)			
Biens et services			5 393
Construction et acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages	158 422	153 147	127 826
Construction et acquisition de machines et matériel	27 000	17 300	35 617
Contribution en capital			351
Total des dépenses en capital	185 422	170 447	176 319
Paiements de transfert			
Subventions	358	355	184
Contributions	716	716	998
Total des paiements de transfert	1 074	1 071	1 182
Total des dépenses	1 152 631	1 089 451	1 100 220

(1) Le poste « dépenses en capital secondaires » correspond au montant qui reste après que le montant des dépenses en capital contrôlées a été établi. D'après les principes qui sous-tendent l'établissement du budget de fonctionnement, ces ressources sont censées être interchangeables avec les dépenses touchant le personnel, et celles qui concernent les biens et services. Toutefois, selon les lignes directrices révisées relativement aux principes susmentionnés, ces ressources se reflètent maintenant dans le crédit pour dépenses de fonctionnement (pour le Budget des dépenses de 1996-1997 et celui de 1997-1998).

(2) Le poste « dépenses en capital contrôlées » contient les dépenses budgétaires associées aux éléments suivants : l'acquisition de terrains, de structures et d'ouvrages de génie civil; l'acquisition ou la création d'autres éléments d'actif considérés comme indispensables à l'exécution du Programme, et les transformations, rénovations ou modifications majeures apportées à des éléments d'actif, qui en prolongent la durée de vie utile ou en changent les caractéristiques de rendement.

TABLEAU 21: DÉTAILS DES BESOINS FINANCIERS PAR POSTE (SAUF LE FONDS RENOUVELABLE DE CORCAN) (SUITE)

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1997-1998	Budget des dépenses principal 1996-1997	Réel 1995-1996
Capital			
Dépenses en capital secondaires équipement (1)			7 132
Dépenses contrôlées (2)			
Biens et services			5 393
Construction et acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages	158 422	153 147	127 826
Construction et acquisition de machines et matériel	27 000	17 300	35 617
Contribution en capital			351
Total des dépenses en capital	185 422	170 447	176 319
Paiements de transfert			
Subventions	358	355	184
Contributions	716	716	998
Total des paiements de transfert	1 074	1 071	1 182
Total des dépenses	1 152 631	1 089 451	1 100 220

(1) Le poste « dépenses en capital secondaires » correspond au montant qui reste après que le montant des dépenses en capital contrôlées a été établi. D'après les principes qui sous-tendent l'établissement du budget de fonctionnement, ces ressources sont censées être interchangeables avec les dépenses touchant le personnel, et celles qui concernent les biens et services. Toutefois, selon les lignes directrices révisées relativement aux principes susmentionnés, ces ressources se reflètent maintenant dans le crédit pour dépenses de fonctionnement (pour le Budget des dépenses de 1996-1997 et celui de 1997-1998).

(2) Le poste « dépenses en capital contrôlées » contient les dépenses budgétaires associées aux éléments suivants : l'acquisition de terrains, de structures et d'ouvrages de génie civil; l'acquisition ou la création d'autres éléments d'actif considérés comme indispensables à l'exécution du Programme, et les transformations, rénovations ou modifications majeures apportées à des éléments d'actif, qui en prolongent la durée de vie utile ou en changent les caractéristiques de rendement.

2. BESOINS EN PERSONNEL

TABLEAU 22: DÉTAILS DES BESOINS EN PERSONNEL PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (ETP)

	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget des dépenses principal 1996-1997	Budget des dépenses principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Secteurs d'activité						
Opérations correctionnelles	7 080	7 428	7 790	7 890	8 077	8 232
Programmes correctionnels	628	663	645	741	744	759
Services techniques et services aux détenus	1 244	1 292	1 316	1 389	1 411	1 437
Gestion et administration	1 503	1 643	1 635	1 571	1 583	1 598
CORCAN	346	317	315	321	321	321
Total	10 801	11 343	11 701	11 912	12 136	12 347

TABLEAU 23: SOMMAIRE PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE (ETP)

	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget des dépenses principal 1996-1997	Budget des dépenses principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Nomination par décret (1)	1	1	2	2	2	2
Groupe de la direction (2)	90	79	78	79	79	79
Catégorie scientifique et professionnelle	810	839	819	824	840	855
Catégorie de l'administration et du service extérieur	2 472	2 489	2 660	2 793	2 848	2 901
Catégorie technique	41	56	43	42	43	45
Catégorie du soutien administratif	1 477	1 661	1 605	1 539	1 570	1 597
Catégorie de l'exploitation	5 564	5 901	6 179	6 312	6 433	6 547
Total (3)	10 455	11 026	11 386	11 591	11 815	12 026

(1) Cette catégorie comprend tous les sous-ministres et tous les postes dotés par le gouverneur en conseil.
(2) Cette catégorie comprend tous les postes des niveaux EX-1 à EX-5 inclusivement.
(3) CORCAN est exclu.

3. PROJETS EN CAPITAL

TABLEAU 24: DÉPENSES EN CAPITAL PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget des dépenses principal 1996-1997	Budget des dépenses principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Secteurs d'activité						
Opérations correctionnelles	920	857	-	-	-	-
Programmes correctionnels	588	738	-	-	-	-
Services techniques et services aux détenus	131 814	153 659	161 247	185 422	158 527	158 527
Gestion et administration	16 543	21 066	9 200	-	-	-
CORCAN	1 860	1 194	2 393	1 240	4 000	4 000
Total	151 725	177 514	172 840	186 662	162 527	162 527

NOTA :

1) À partir de 1996-1997, le budget des dépenses secondaires en capital fait partie du crédit pour dépenses de fonctionnement

2) À partir de 1997-1998, le budget des immobilisations dans le domaine de l'informatique ne fait plus partie du poste « Gestion et administration » mais du poste « Services techniques et services aux détenus ».

TABLEAU 25: DÉTAILS DES GRANDS PROJETS D'IMMOBILISATIONS

(en milliers de dollars)	Coût total estimatif courant	Dépenses prévues au 31 mars 1997	Budget des dépenses principal 1997-1998	Besoins des années futures
A) Nouveaux projets de logement :				
Établissement Drummond (400 places)	24 500	683	5 000	18 817
Établ. à séc. moyenne (400 places) Ont. (F-ADP)	68 500	30 748	27 200	10 552
Agrandissement (440 places) – CRS Pacifique (C.-B.) (I)	70 000	280	12 990	56 730
Autres projets de logement			37 126	
Total – nouveaux projets de logement			82 316	
B) Principaux projets de préservation des actifs :				
Rénov. du pén. de Kingston (Ont.) (F-ADP)	41 945	38 445	2 500	1 000
Réaménagement de l'établ. Mountain (C.-B.) (I-ADP)	45 000	5 234	11 000	28 766
Autres projets de préservation des actifs	--	--	32 806	--
Total – principaux projets de préservation des actifs			46 306	
C) Projets de construction et d'entretien gérés par les régions (environ 200 projets)			29 800	
D) Portefeuilles d'équipement			27 000	
Total			185 422	

Nota : Le SCC est autorisé à approuver les projets de moins de 18 millions de dollars, selon la décision rendue par le Conseil du Trésor le 14 décembre 1995; ainsi, seuls les projets d'immobilisations dont la valeur estimative est de 18 millions de dollars ou plus sont indiqués séparément.

Nota : Les définitions applicables aux grands projets d'immobilisations sont données à la page 107.

4. RENSEIGNEMENTS FINANCIERS ADDITIONNELS

TABLEAU 26: DÉPENSES NETTES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

			Autorisations de dépenser		
Besoins financiers de 1997-1998 (en milliers de dollars)	Dépenses brutes	Moins Recettes à valoir sur le crédit	Total – Budget des dépenses principal	Moins dépenses législatives	Crédits alloués pour dépenses non législatives
Service correctionnel du Canada					
Secteurs d'activité					
Opérations correctionnelles	535 349	-	535 349	-	535 349
Programmes correctionnels	118 879	-	118 879	-	118 879
Services techniques et services aux détenus	386 596	-	386 596	-	386 596
Gestion et administration	111 807	-	111 807	201	111 606
CORCAN	61 095	60 708	387	387	-
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	-	-	-	90 217	(90 217)
Total du Programme	**1 213 726**	**60 708**	**1 153 018**	**90 805**	**1 062 213**
Recettes à valoir sur le crédit	(60 708)				
Autres recettes et dépenses					
Recettes portées au Trésor	(14 225)		(14 225)		
Coût estimatif des services d'autres ministères	47 825		47 825		
Dépenses nettes	1 186 618		1 186 618		

98-101

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

Micromedia
ProQuest

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

4.1 RECETTES ET DÉPENSES

TABLEAU 27: DÉPENSES BRUTES ET DÉPENSES NETTES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Budget des dépenses principal 1996-1997	Budget des dépenses principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Dépenses brutes par secteur d'activité				
Opérations correctionnelles	536 559	535 349	545 342	555 587
Programmes correctionnels	105 904	118 879	120 343	121 764
Services techniques et services aux détenus	313 733	386 596	359 469	362 898
Gestion et administration	133 255	111 807	110 995	111 853
CORCAN	61 695	61 095	64 433	64 433
Total des dépenses brutes	1 151 146	1 213 726	1 200 582	1 216 535
Moins : Recettes à valoir sur le crédit et recettes portées au Trésor par secteur d'activité				
Opérations correctionnelles	1 050	950	950	950
Programmes correctionnels	-	-	-	-
Services techniques et services aux détenus	10 800	10 775	10 775	10 775
Gestion et administration	2 000	2 500	2 500	2 500
CORCAN	58 868	60 708	64 720	64 720
Total des recettes à valoir sur le crédit et des recettes portées au Trésor	72 718	74 933	78 945	78 945
Total des dépenses nettes par secteur d'activité				
Opérations correctionnelles	535 509	534 399	544 392	554 637
Programmes correctionnels	105 904	118 879	120 343	121 764
Services techniques et services aux détenus	302 933	375 821	348 694	352 123
Gestion et administration	131 255	109 307	108 495	109 353
CORCAN	2 827	387	(287)	(287)
Total des dépenses nettes	1 078 428	1 138 793	1 121 637	1 137 590

4.1 RECETTES ET DÉPENSES

TABLEAU 27: DÉPENSES BRUTES ET DÉPENSES NETTES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Budget des dépenses principal 1996-1997	Budget des dépenses principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Dépenses brutes par secteur d'activité				
Opérations correctionnelles	536 559	535 349	545 342	555 587
Programmes correctionnels	105 904	118 879	120 343	121 764
Services techniques et services aux détenus	313 733	386 596	359 469	362 898
Gestion et administration	133 255	111 807	110 995	111 853
CORCAN	61 695	61 095	64 433	64 433
Total des dépenses brutes	1 151 146	1 213 726	1 200 582	1 216 535
Moins : Recettes à valoir sur le crédit et recettes portées au Trésor par secteur d'activité				
Opérations correctionnelles	1 050	950	950	950
Programmes correctionnels	-	-	-	-
Services techniques et services aux détenus	10 800	10 775	10 775	10 775
Gestion et administration	2 000	2 500	2 500	2 500
CORCAN	58 868	60 708	64 720	64 720
Total des recettes à valoir sur le crédit et des recettes portées au Trésor	72 718	74 933	78 945	78 945
Total des dépenses nettes par secteur d'activité				
Opérations correctionnelles	535 509	534 399	544 392	554 637
Programmes correctionnels	105 904	118 879	120 343	121 764
Services techniques et services aux détenus	302 933	375 821	348 694	352 123
Gestion et administration	131 255	109 307	108 495	109 353
CORCAN	2 827	387	(287)	(287)
Total des dépenses nettes	1 078 428	1 138 793	1 121 637	1 137 590

TABLEAU 28: DÉTAILS DES RECETTES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget des dépenses principal 1996-1997	Budget des dépenses principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Recettes à valoir sur le crédit par secteur d'activité						
CORCAN						
Ateliers industriels et services	17 188	17 454	20 425	19 650	20 440	20 440
Agroentreprise (y compris la foresterie)	11 156	9 461	11 000	10 920	11 357	11 357
Services	4 011	4 854	4 075	4 270	4 555	4 555
Construction	1 761	6 021	7 500	10 000	12 500	12 500
Formation et activités correctionnelles	16 568	16 795	15 868	15 868	15 868	15 868
Total des recettes à valoir sur le crédit	50 684	54 585	58 868	60 708	64 720	64 720
Recettes portées au Trésor par secteur d'activité						
Opérations correctionnelles						
Contrats pour l'entretien des détenus (ententes fédérales-provinciales)	58	127	50	100	100	100
Contrats pour services psychiatriques	944	976	1 000	850	850	850
	1 002	1 103	1 050	950	950	950
Programmes correctionnels	-	-	-	-	-	-
Services techniques et services aux détenus						
Privilèges, licences et permis	653	623	750	750	750	750
Services et rémunérations	1	2	50	25	25	25
Produit des ventes	8 898	8 906	10 000	10 000	10 000	10 000
	9 552	9 531	10 800	10 775	10 775	10 775
Gestion et administration						
Recouvrement de dépenses d'exercices précédents	439	3 597	-	-	-	-
Rajustement des comptes à payer à la fin de l'exercice (CAPAFE)	1 500	2 154	1 000	1 500	1 500	1 500
Autres recettes non fiscales	1 644	1 552	1 000	1 000	1 000	1 000
	3 583	7 303	2 000	2 500	2 500	2 500
Total des recettes portées au Trésor	14 137	17 937	13 850	14 225	14 225	14 225
Total des recettes du Programme	64 821	72 522	72 718	74 933	78 945	78 945

TABLEAU 29: PAIEMENTS DE TRANSFERT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget des dépenses principal 1996-1997	Budget des dépenses principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Subventions par secteur d'activité						
Opérations correctionnelles	46	48	54	57	60	60
Gestion et administration	120	136	301	301	301	301
Total des subventions	166	184	355	358	361	361
Contributions par secteur d'activité						
Opérations correctionnelles	395	590	280	420	420	420
Programmes correctionnels	504	408	430	296	296	296
Services techniques et services aux détenus (*)	1 185	351	-	-	-	-
Gestion et administration			6	-	-	-
Total des contributions	2 084	1 349	716	716	716	716
Total des subventions et contributions	2 250	1 533	1 071	1 074	1 077	1 077

(*) Les montants réels indiqués à ce poste pour 1994-1995 et 1995-1996 correspondent aux contributions en capital indiqués dans les Comptes publics.

TABLEAU 28: DÉTAILS DES RECETTES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget des dépenses principal 1996-1997	Budget des dépenses principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Recettes à valoir sur le crédit par secteur d'activité						
CORCAN						
Ateliers industriels et services	17 188	17 454	20 425	19 650	20 440	20 440
Agroentreprise (y compris la foresterie)	11 156	9 461	11 000	10 920	11 357	11 357
Services	4 011	4 854	4 075	4 270	4 555	4 555
Construction	1 761	6 021	7 500	10 000	12 500	12 500
Formation et activités correctionnelles	16 568	16 795	15 868	15 868	15 868	15 868
Total des recettes à valoir sur le crédit	50 684	54 585	58 868	60 708	64 720	64 720
Recettes portées au Trésor par secteur d'activité						
Opérations correctionnelles						
Contrats pour l'entretien des détenus (ententes fédérales-provinciales)	58	127	50	100	100	100
Contrats pour services psychiatriques	944	976	1 000	850	850	850
	1 002	1 103	1 050	950	950	950
Programmes correctionnels	-	-	-	-	-	-
Services techniques et services aux détenus						
Priviléges, licences et permis	653	623	750	750	750	750
Services et rémunérations	1	2	50	25	25	25
Produit des ventes	8 898	8 906	10 000	10 000	10 000	10 000
	9 552	9 531	10 800	10 775	10 775	10 775
Gestion et administration						
Recouvrement de dépenses d'exercices précédents	439	3 597	-	-	-	-
Rajustement des comptes à payer à la fin de l'exercice (CAPAFE)	1 500	2 154	1 000	1 500	1 500	1 500
Autres recettes non fiscales	1 644	1 552	1 000	1 000	1 000	1 000
	3 583	7 303	2 000	2 500	2 500	2 500
Total des recettes portées au Trésor	14 137	17 937	13 850	14 225	14 225	14 225
Total des recettes du Programme	64 821	72 522	72 718	74 933	78 945	78 945

TABLEAU 29: PAIEMENTS DE TRANSFERT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget des dépenses principal 1996-1997	Budget des dépenses principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Subventions par secteur d'activité						
Opérations correctionnelles	46	48	54	57	60	60
Gestion et administration	120	136	301	301	301	301
Total des subventions	166	184	355	358	361	361
Contributions par secteur d'activité						
Opérations correctionnelles	395	590	280	420	420	420
Programmes correctionnels	504	408	430	296	296	296
Services techniques et services aux détenus (*)	1 185	351	-	-	-	-
Gestion et administration			6	-	-	-
Total des contributions	2 084	1 349	716	716	716	716
Total des subventions et contributions	**2 250**	**1 533**	**1 071**	**1 074**	**1 077**	**1 077**

(*) Les montants réels indiqués à ce poste pour 1994-1995 et 1995-1996 correspondent aux contributions en capital indiqués dans les Comptes publics.

TABLEAU 30: DÉTAILS DES PAIEMENTS DE TRANSFERT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget des dépenses principal 1996-1997	Budget des dépenses principal 1997-1998
Subventions par secteur d'activité				
Opérations correctionnelles				
Subvention au collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan, pour l'obtention d'une place en psychiatrie	46	48	54	57
Gestion et administration				
Pensions et autres avantages sociaux des employés	34	16	201	201
Indemnisation des détenus des pénitenciers en cas d'accident	86	120	100	100
Total des subventions	166	184	355	358
Contributions par secteur d'activité				
Opérations correctionnelles				
Contributions en vue de fournir des services aux libérés conditionnels, des services individuels et de groupe pour les détenus et d'assurer l'éducation et la participation du public relativement aux services correctionnels et à d'autres services complémentaires.	395	590	280	420
Programmes correctionnels				
Contributions en vue de fournir des services aux libérés conditionnels, des services individuels et de groupe pour les détenus et d'assurer l'éducation et la participation du public relativement aux services correctionnels et à d'autres services complémentaires.	504	408	430	296
Services techniques et services aux détenus (*)				
Contributions pour travaux de construction des provinces ou municipalités.	1 185	351	-	-
Gestion et administration				
Contributions en vue de fournir des services aux libérés conditionnels, des services individuels et de groupe pour les détenus et d'assurer l'éducation et la participation du public relativement aux services correctionnels et à d'autres services complémentaires.	-	-	6	-
Total des contributions	2 084	1,349	716	716
Total des subventions et contributions	2 250	1 533	1,071	1 074

(*) Les montants réels indiqués à ce poste pour 1994-1995 et 1995-1996 correspondent aux contributions en capital figurant dans les Comptes publics.

TABLEAU 30: DÉTAILS DES PAIEMENTS DE TRANSFERT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget des dépenses principal 1996-1997	Budget des dépenses principal 1997-1998
Subventions par secteur d'activité				
Opérations correctionnelles				
Subvention au collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan, pour l'obtention d'une place en psychiatrie	46	48	54	57
Gestion et administration				
Pensions et autres avantages sociaux des employés	34	16	201	201
Indemnisation des détenus des pénitenciers en cas d'accident	86	120	100	100
Total des subventions	166	184	355	358
Contributions par secteur d'activité				
Opérations correctionnelles				
Contributions en vue de fournir des services aux libérés conditionnels, des services individuels et de groupe pour les détenus et d'assurer l'éducation et la participation du public relativement aux services correctionnels et à d'autres services complémentaires.	395	590	280	420
Programmes correctionnels				
Contributions en vue de fournir des services aux libérés conditionnels, des services individuels et de groupe pour les détenus et d'assurer l'éducation et la participation du public relativement aux services correctionnels et à d'autres services complémentaires.	504	408	430	296
Services techniques et services aux détenus (*)				
Contributions pour travaux de construction des provinces ou municipalités.	1 185	351	-	-
Gestion et administration				
Contributions en vue de fournir des services aux libérés conditionnels, des services individuels et de groupe pour les détenus et d'assurer l'éducation et la participation du public relativement aux services correctionnels et à d'autres services complémentaires.	-	-	6	-
Total des contributions	2 084	1,349	716	716
Total des subventions et contributions	2 250	1 533	1,071	1 074

(*) Les montants réels indiqués à ce poste pour 1994-1995 et 1995-1996 correspondent aux contributions en capital figurant dans les Comptes publics.

4.2 FONDS RENOUVELABLE

TABLEAU 31: SOMMAIRE DES FOND RENOUVELABLES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget des dépenses principal 1996-1997	Budget des dépenses principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Secteurs d'activité						
CORCAN	(7 023)	(2 506)	(435)	(82)	107	107
Total	(7 023)	(2 506)	(435)	(82)	107	107

TABLEAU 32: OPÉRATIONS ET ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers de dollars)	Réel	Réel	Prévu*	Budget des dépenses principal	Prévu	Prévu
	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000
Opérations						
Recettes de CORCAN	50 684	54 585	56 588	60 708	64 720	64 720
Autres recettes	1 125	1 300	790	810	810	810
Total des recettes	51 809	55 885	57 378	61 518	65 530	65 530
Dépenses						
Coût des marchandises vendues	39 434	40 569	41 263	44 800	48 323	48 323
Dépenses de fonctionnement	19 398	17 822	16 550	16 800	17 100	17 100
Total des dépenses	58 832	58 391	57 813	61 600	65 423	65 423
Excédent (déficit)	(7 023)	(2 506)	(435)	(82)	107	107
Évolution de la situation financière						
Activités de fonctionnement						
Bénéfice (perte) net(te) avant postes extraordinaires	(7 023)	(2 506)	(435)	(82)	107	107
Plus : postes ne requérant pas l'utilisation de fonds						
Provision pour prestations de cessation d'emploi	325	325	325	325	325	325
Amortissement	3 414	2 986	2 400	2 600	2 600	2 600
Provision pour créances douteuses	(6)			(10)	(10)	(10)
Amortissement des frais différés	117	151	35	20	20	20
	(3 173)	956	2 325	2 853	3 042	3 042
Changements – Éléments d'actif et de passif à court terme	(865)	4 833	(1 490)	(1 525)	1 720	1 720
Changements – Autres éléments d'actif et de passif :						
Frais de services différés	(227)	(486)	(63)	(50)	(50)	(50)
Changements - Provision pour prestations de cessation d'emploi	(409)	(524)	(466)	(425)	(425)	(425)
Ressources financières nettes provenant des activités de fonctionnement	(4 674)	4 779	306	853	4 287	4 287
Activités d'investissement						
Immobilisations achetées	(1 980)	(886)	(1 141)	(1 240)	(4 000)	(4 000)
Ressources financières nettes consacrées aux activités d'investissement	(1 980)	(886)	(1 141)	(1 240)	(4 000)	(4 000)
Ressources financières nettes utilisées et changement de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation de Fonds au début de l'exercice	(6 654)	3 893	(835)	(387)	287	287
Imputation nette accumulée sur l'autorisation de Fonds au début de l'exercice	(27 424)	(34 078)	(30 185)	(31 020)	(31 407)	(31 120)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation de Fonds à la fin de l'exercice	(34 078)	(30 185)	(31 020)	(31 407)	(31 120)	(30 833)

ns ce tableau, les montants indiqués pour 1996-1997 sont fondés sur des prévisions plutôt que sur le budget des dépenses principal.
Dans les autres tableaux, les montants sont fondés sur le budget des dépenses princial.

TABLEAU 33: BILAN DU FONDS RENOUVELABLE DE CORCAN

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1997–1998	Budget des dépenses principal 1996–1997	Réel 1995–1996
Actif			
à court terme :			
Comptes clients	15 620	16 224	13 184
Stocks	16 525	17 615	14 717
	32 145	33 839	27 901
Immobilisations	9 430	10 953	12 049
Autres frais différés	1 090	832	1 022
Total de l'actif	42 665	45 624	40 972
Passif			
à court terme :			
Comptes créditeurs	10 395	5 108	9 166
à long terme :			
Provision pour prestations de cessation d'emploi	1 000	1 294	1 241
Total du passif	11 395	6 402	10 407
Avoir du Canada			
Apport de capital	10 086	10 086	10 086
Imputation nette accumulée sur l'autorisation de Fonds	31 407	38 586	30 186
Bénéfices non répartis	(10 223)	(9 450)	(9 707)
Total de l'avoir	31 270	39 222	30 565
Passif et avoir	42 665	45 624	40 972

UTILISATION PRÉVUE DU FONDS RENOUVELABLE DE CORCAN (EN MILLIERS DE DOLLARS)

AUTORISATION – 1ER AVRIL 1997		45,000
DIMINUTION :		
SOLDE PRÉVU AU 1ER AVRIL 1997	31,020	
TOTAL DES PRÉVISIONS (BESOINS NETS DE TRÉSORERIE)	387	
SOLDE PRÉVU AU 31 MARS 1998	31,407	

4.3 SOMMAIRE FINANCIER

TABLEAU 34: DÉPENSES PRÉVUES ET RÉELLES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en milliers de dollars)	Réel 1993-1994	Réel 1994-1995	Budget des dépenses principal 1995-1996	Réel 1995-1996
Secteurs d'activité				
Opérations correctionnelles	494 370	515 342	534 951	528 561
Programmes correctionnels	96 883	101 148	102 264	107 892
Services techniques et services aux détenus	261 795	287 744	311 934	308 834
Gestion et administration	133 452	134 221	123 421	154 933
CORCAN	10 307	1 377	3 900	(934)
Total	996 807	1 039 832	1 076 470	1 099 286

EXPLICATION DE L'ÉCART ENTRE LE BUDGET DES DÉPENSES PRINCIPAL ET LES DÉPENSES RÉELLES EN 1995-1996:

Durant l'exercice 1995-1996, le Service a dépensé 1 099 286 000 $, c'est-à-dire 22 816 000 $ de plus que le montant approuvé dans la Partie II du Budget des dépenses, qui s'élevait à 1 076 470 000 $. Pour avoir un portrait global du résultat financier du Service, il est important de tenir compte des ressources additionnelles obtenues dans le cadre du Budget des dépenses supplémentaire et de l'accès au crédit n° 5 pour éventualités du Conseil du Trésor. L'état de rapprochement suivant fournit l'explication de l'écart (CORCAN n'est pas inclus dans ces chiffres) :

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

Micromedia
ProQuest

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

	(en milliers de dollars)
Budget des dépenses principal	1 072 570
Plus : Budget des dépenses supplémentaire	
Règlement de l'équité salariale	30 300
Report sur les exercices suivants	22 815
Autres postes législatifs	3 656
Total des fonds disponibles	1 129 341
Moins : Dépenses réelles	1 100 220
Écart	29 121

Comme l'indique le tableau ci-dessus, le Service a sous-utilisé les ressources obtenues dans le cadre du Budget des dépenses principal et du Budget des dépenses supplémentaire; cette sous-utilisation s'élevait à 29 121 000 $, ce qui représentait 2,6 % du total des ressources disponibles.

Les principaux écarts peuvent être répartis ainsi :

Variation de la population carcérale -- Les prévisions sur la croissance de la population carcérale ne se sont pas concrétisées, de sorte que les dépenses ont été moins élevées que prévu dans les domaines suivants : AES, services communautaires et autres types de frais directs reliés à la gestion des détenus.

Travaux de construction -- Retards dans certains travaux attribuables à divers facteurs, dont le mauvais temps.

Mise en service de certains établissements -- Retards dans la mise en service complète de certains établissements, surtout des établissements pour femmes et l'établissement de Grande Cache, en Alberta.

Facteurs techniques -- Par suite de l'application du régime des budgets de fonctionnement pour un transfert de fonds entre le poste des dépenses de fonctionnement et le poste des salaires, le Service a dû réserver, par une affectation bloquée, un montant élevé pour couvrir le coût du transfert.

Autres facteurs -- Le Service s'est efforcé d'utiliser les ressources approuvées dans le Budget des dépenses principal. Cependant, il a une structure très décentralisée qui compte plus de 2000 gestionnaires, ce qui peut entraîner une sous-utilisation des ressources approuvées.

	(en milliers de dollars)
Budget des dépenses principal	1 072 570
Plus : Budget des dépenses supplémentaire	
Règlement de l'équité salariale	30 300
Report sur les exercices suivants	22 815
Autres postes législatifs	3 656
Total des fonds disponibles	1 129 341
Moins : Dépenses réelles	1 100 220
Écart	29 121

Comme l'indique le tableau ci-dessus, le Service a sous-utilisé les ressources obtenues dans le cadre du Budget des dépenses principal et du Budget des dépenses supplémentaire; cette sous-utilisation s'élevait à 29 121 000 $, ce qui représentait 2,6 % du total des ressources disponibles.

Les principaux écarts peuvent être répartis ainsi :

Variation de la population carcérale -- Les prévisions sur la croissance de la population carcérale ne se sont pas concrétisées, de sorte que les dépenses ont été moins élevées que prévu dans les domaines suivants : AES, services communautaires et autres types de frais directs reliés à la gestion des détenus.

Travaux de construction -- Retards dans certains travaux attribuables à divers facteurs, dont le mauvais temps.

Mise en service de certains établissements -- Retards dans la mise en service complète de certains établissements, surtout des établissements pour femmes et l'établissement de Grande Cache, en Alberta.

Facteurs techniques -- Par suite de l'application du régime des budgets de fonctionnement pour un transfert de fonds entre le poste des dépenses de fonctionnement et le poste des salaires, le Service a dû réserver, par une affectation bloquée, un montant élevé pour couvrir le coût du transfert.

Autres facteurs -- Le Service s'est efforcé d'utiliser les ressources approuvées dans le Budget des dépenses principal. Cependant, il a une structure très décentralisée qui compte plus de 2000 gestionnaires, ce qui peut entraîner une sous-utilisation des ressources approuvées.

DÉFINITIONS APPLICABLES AUX GRANDS PROJETS D 'IMMOBILISATIONS

Tous les grands projets d'immobilisations sont présentés avec des renseignements sur le type d'estimation (fondée (F) ou indicative (I)) et sur le degré d'approbation du Conseil du Trésor (CT), c'est-à-dire approbation déléguée au ministère (AD), approbation préliminaire du projet (APP) ou approbation définitive du projet (ADP).

Estimation fondée - Estimation suffisamment précise et fiable pour permettre au Conseil du Trésor d'approuver un objectif des coûts pour la phase du projet à l'étude. Elle repose sur une conception détaillée du système et des éléments et tient compte de tous les objectifs et des résultats prévus du projet.

Estimation indicative - Il s'agit d'une estimation grossière de l'ordre de grandeur du projet, qui n'est pas suffisamment précise pour justifier l'approbation, par le Conseil du Trésor, d'un objectif relatif aux coûts. Elle remplace les estimations des types C et D.

Approbation préliminaire du projet (APP) - Autorisation donnée par le Conseil du Trésor d'entreprendre un projet visant à répondre à un besoin opérationnel précis; elle englobe l'approbation des objectifs de la phase de la définition du projet et les dépenses connexes. Les ministères parrains font une demande d'APP après avoir examiné l'étendue du projet et en avoir estimé le coût (estimation indicative) et avoir établi une estimation fondée du coût de la phase de la définition du projet.

Approbation définitive du projet (ADP) - Approbation, par le Conseil du Trésor, des objectifs correspondants à la phase de mise en oeuvre du projet, y compris l'objectif des coûts, et autorisation de procéder à la mise en oeuvre. Les ministères parrains présentent une demande d'ADP lorsque l'étendue du projet a été définie et que les coûts ont été établis à partir d'une estimation fondée.

PUBLICATIONS DE L'ORGANISME

La Mission du Service correctionnel du Canada
Faits et chiffres sur les services correctionnels au Canada
Notre cheminement
Entre Nous
Forum - Recherche sur l'actualité correctionnelle
La création de choix
Rapport du Groupe d'étude sur la réduction de la toxicomanie
Comment puis-je aider (familles et amis)
Ce que doivent savoir les observateurs aux audiences
Briser le cycle de la violence familiale
Rapports de recherche
Trousse d'information sur les aptitudes cognitives
Perspective statistique – Libération correctionnelle et services correctionnels
Renseignements à l'intention des victimes
À l'écoute des victimes
Pensez-Y! - Avant d'introduire des drogues dans un établissement fédéral.
Programme de visites familiales privées.
Modèle théorique: programme de lutte contre la violence familiale en milieu correctionnel.
La violence familiale...il faut d'abord en parler.
Un passé plein d'avenir - l'aumonerie en milieu pénitentiaire.
Crimes et châtiments.
Mission des Comités consultatifs de citoyens au sein du service correctionnel du Canada.
Directives du Commissaire. Bilingue. Coût: 125$ (Mises à jour comprises)

Bandes vidéo

Vidéo sur l'aumônerie
La procédure de règlement des plaintes et griefs des délinquants
La Mission

Nota : On peut se procurer des exemplaires de ces publications ou bandes vidéo en s'adressant au Service des publications (AC), au numéro 1-800-665-8948.

INDEX

—A—

Acquisition de compétences psychosociales, 24, 35, 85
Aumônerie, 35, 37, 72

—B—

Bénévoles, 13, 33, 39, 75

—C—

Commission d'enquête Arbour, 17, 22, 37, 84
Communications, 27, 46, 49, 75, 82
Construction, 13, 27, 41, 43, 79, 89
CORCAN, (Voir aussi Organisme de Service spécial), 24, 27, 51, 52, 89

—D—

Délinquants autochtones, 21, 40, 76, 78
Délinquants sexuels, 15, 20, 23, 40, 49, 66, 76, 85
Dispositions de la loi, 62, 65, 67

—E—

Emploi, 51, 53, 64, 89
Enseignement, 36
Enseignment et de l'épanouissement personnel, 35
Environnement, 15, 44, 80

—F—

Femmes purgeant une peine fédérale, 13, 17, 37, 73

—G—

Génie et de l'entretien, 41
Gestion des délinquants, 29, 30, 47
Gestion du matériel et services aux établissements, 42
Gestion et administration, 46, 82
Groupes de travail, 62

—I—

Ingénierie, 79

—L—

Libération conditionnelle, 11, 13, 16, 20, 30, 33, 58
Logement, 13, 19, 29, 38, 43, 79
Loi, 11, 16, 18, 20, 22, 86

Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, 12, 16, 21, 50

—M—

Mission, 7, 46

—O—

Opérations correctionnelles, 27, 30, 67
Organisme de service spécial (voir aussi CORCAN), 24, 27, 51, 89

—P—

Politiques, 7, 12, 17, 18, 22, 32, 34, 38, 46, 49, 62, 66, 68, 83, 86
Prévision de la population carcérale, 15, 47
Programmes correctionnels, 7, 19, 24, 27, 35, 72
Programmes d'épanouissement spirituel, social et culturel et des programmes destinés aux délinquants ayant des besoins spéciaux, 35
Programmes de perfectionnement professionnel et d'emploi, 35

—R—

Recettes, 42, 51
Recherche, 12, 27, 32, 39, 49, 73, 76, 84, 85
Récidive, 15, 23, 32, 58
Réinsertion sociale, 7, 13, 18, 20, 30, 52, 85

—S—

Services correctionnels communautaire, 68, 73
Services correctionnels dans la collectivité, 33, 34
Services de gestion, 27, 30, 41, 46
Services de gestion de l'information, 42, 44
Services de santé, 27, 30, 32, 69
Services intégrés, 46
Services techniques et services aux détenus, 27, 41, 79
Soins de santé mentale, 30
Système de justice pénale, 11, 34, 37, 43, 65

—T—

Toxicomanie, 20, 39, 68, 74, 85

—V—

vérification, 62, 70, 87, 88